

Annexe 1
Traduction intégrale de la *Vita Hugonis, Vie de Hugues Lacert*
(54 paragraphes)

1. Dom Etienne, premier père et fondateur de toute notre communauté, grâce auquel la clémence divine nous a fait connaître, à nous et par nous aux autres hommes, la lumière de la vérité, est né, croit-on de manière certaine grâce au témoignage assuré de très nombreuses personnes, en Auvergne. En effet, dès que le saint de Dieu se mit à abandonner la noblesse de sa famille, l'amour des biens, la gloire éphémère du siècle, les délices variés de la nourriture et toutes les autres douceurs du délassement, comme s'il s'agissait d'éviter un incendie, il parvint rapidement à Muret, où il s'établit et dont il devint un nouvel hôte¹. Puis, comme les mérites de la religion se manifestaient de plus en plus à sa volonté, alors qu'il était déjà libéré de toutes les attaches du siècle, il embrassa une règle de vie difficile et pénible. Il décida donc de s'astreindre à une discipline de vie particulièrement sévère et se mit à endurer la faim, les veilles au point qu'on ne peut hésiter à dire qu'il allait être² cruel envers lui-même. Passant ses nuits à prier, il mangeait une seule fois par jour, très souvent seulement au coucher du soleil ; il restait parfois deux ou trois jours sans manger, et il se restaurait seulement le quatrième ; il prenait du pain, parfois du sel, il buvait très peu d'eau et refusait totalement les matières grasses. En ce qui concerne le vin, nous avons pensé qu'il valait mieux ne pas en parler plutôt que d'en dire quelque chose car nous avons appris qu'il s'en était abstenu de manière continue pendant trente ans, excepté au moment où il recevait la communion du Seigneur, aux jours fixés. Quant aux vêtements, ceux dont il usait en été lui suffisaient en hiver et il les portait jour et nuit. Quand il s'accordait du repos, il faisait usage de deux planches de bois³ assemblées et d'un cilice ; il portait pour toujours une cotte de mailles⁴ au-dessus de ses vêtements, parfois même quand il se couchait sur le sol nu. Sa Vie, écrite dans un style assez agréable, avec une application pleine d'un amour paternel, écrite ailleurs, dans des lieux très sacrés⁵ est considérée et conservée avec une très grande vénération. Etienne entra, pour finir, dans une aride solitude, désirant au plus profond de son cœur servir le Christ, afin d'obtenir une récompense abondante pour ses mérites et ceux des autres : il devint le père et le guide de frères demeurant en un seul lieu ; il habitait avec eux dans cette solitude⁶, faisait des progrès chaque jour dans l'œuvre de Dieu, suivant

¹ Dans le texte : *novus hospes* (l. 9) : « en tant que nouvel hôte ». A Muret, nous sommes dans une « solitude » (*heremus*) dans laquelle Etienne est le premier à s'installer, ce qui renvoie au mythe des origines pour les grandmontains.

² Dans le texte, on a un infinitif futur : *fore* (l. 13) que l'on traduit par un futur proche. On l'a compris, l'ascétisme d'Etienne est poussé à l'extrême.

³ *Asser* signifie poutre mais Ducange indique le sens de *asseratum*, plancher. Il s'agirait donc d'un assemblage de planches sommaires en guise de lit.

⁴ La fameuse *lorica* (l. 26) dont il est question dans la *Vita* de saint Etienne (voir plus particulièrement les chapitres XVI et XVII).

⁵ Le texte fait sans doute référence au lieu où a été conservée la première *Vie* d'Etienne, écrite par Etienne de Liciac, 4^e prieur de Grandmont (1139-1163) selon Dom Jean Becquet : ces *sacratiora loca* seraient donc l'abbaye de Grandmont elle-même.

⁶ ...*in qua* se rapporte au mot *heremum* (l. 30).

l'exemple de cette église primitive dont il est question dans les Actes des Apôtres : « Le cœur de la foule des croyants est un et leur âme est une ; personne ne disait que quelque chose lui appartenait en propre ; mais tout leur était commun »⁷.

2. A cette époque, il y eut, en Limousin, un frère d'heureuse mémoire, nommé Hugues Lacert qui passa les premiers âges de son enfance avec des mœurs conformes à ce qui est écrit⁸ et habita la demeure de l'innocence⁹ ; ses parents légitimes étaient nobles et, déjà, il méprisa et foula aux pieds ce monde pour ainsi dire vieillissant¹⁰ avec ses désirs mauvais¹¹. La bonté et la vertu que Dieu fit briller en lui, alors qu'il était encore jeune, vivant dans le siècle, voilà ce que nous devons développer, en vue de notre édification à tous, pour éviter que nous ne soyons considérés comme jaloux¹².

3. Ô l'homme digne de louange ! Ô l'homme digne d'être aimé de tous ! Lui que la grâce divine a élu de préférence dans sa petite enfance, lui qui était prédestiné à apporter son aide aux hommes futurs : comme Dieu a fait en sorte qu'il soit aimé partout de ses contemporains, il a mérité d'être appelé « saint »¹³ ; lorsqu'il était encore enfant et qu'il se rendait souvent avec ses parents à l'église, il n'imitait pas les ébats des très jeunes enfants ni ne manifestait l'insouciance de ceux qui étaient plus âgés mais il se contentait d'écouter les lectures faites à voix haute.

4. Après avoir été fait chevalier, il n'oublia pas les pauvres dans le Christ car il était destiné lui-même à devenir pauvre ; il hébergeait, en effet, des religieux et toutes sortes de personnes indifféremment, chez lui ; donateur heureux, il les reconfortait avec zèle en leur faisant don, sur ses deniers, d'une maison, d'une table ; à chacun, du mieux qu'il pouvait, il donnait une part des économies qu'il possédait, il nourrissait ceux qui avaient faim, il donnait des vêtements aux pauvres, il allait voir les orphelins et les veuves, les malades et les prisonniers, en les reconfortant dans leur malheur ; il donnait, en y accordant tout son soin, une sépulture aux pèlerins défunts ainsi qu'à ses voisins. Que dire de plus ? Il donnait, en toute humilité, des houes à ceux qui n'en avaient pas et tous les autres outils nécessaires pour le travail de la terre¹⁴.

⁷ Actes des Apôtres, 4, 32 : « La masse des croyants n'avait qu'un cœur et qu'une âme, et nul n'appelait sien ce qui lui appartenait ; entre eux, tout était commun ».

⁸ Dans les Ecritures saintes, donc.

⁹ Le texte dit : *innocentis domum* (l. 42), la demeure d'un innocent.

¹⁰ Dans le texte : *mundum quasi senescentem* (l. 4-44). On retrouve encore le thème des *primordia*, des débuts. Hugues, tout comme Etienne, est à l'origine d'un monde « nouveau », régi par un ordre divin qui fait fi des préoccupations matérielles et des appétits de gain (cf. remarque sur le paragraphe précédent).

¹¹ Le texte emploie le terme de *concupiscentia* (l. 44).

¹² Notation un peu énigmatique : *ne aemuli inveniamur*. *Aemulus* a le sens de « rival », « ennemi ». La différence qui met Hugues un peu « à part » doit être comprise dans le bon sens, comme un privilège accordé par Dieu.

¹³ Il est seulement *beatus*, bienheureux. Il s'agira de faire un relevé de toutes les occurrences le désignant, tout comme pour Etienne.

¹⁴ En tant que laïc, il peut donc faire le bien, d'autant plus qu'il a encore les ressources financières pour le faire. Cela correspond à une forme de charité, conforme à l'esprit de la communauté qu'il intégrera plus tard.

5. De fait, personne, selon la pensée de notre maître, ne peut être dit parfaitement abstinent, si ce n'est celui qui, sans dommage pour lui-même, foule et détruit ce qui est placé devant ses yeux et que son désir cherche à atteindre davantage¹⁵. Le serviteur de Dieu s'était appliqué à une telle abstinence que, très souvent, il se privait des mets autorisés dont il pouvait user librement. Lorsque, la table dressée, des aliments de toute sorte étaient disposés pour lui et ses amis, alors, il se levait, comme en proie à la tristesse et faisant semblant de souffrir d'un mal de ventre ou autre. Ainsi, pendant que tous dînaient, il restait souvent seul, sans dîner ; les siens n'eurent jamais de répugnance - c'était là la coutume de l'ordre des chevaliers¹⁶ - pour les nourritures variées et délicates mais lui se contentait seulement de ce qui lui était donné et il n'en demanda pas davantage.

6. Un homme très pauvre venait les dimanches pour prier avec dévotion à l'église du château¹⁷ où demeurait le serviteur de Dieu : les soucis domestiques l'avaient à ce point privé de toutes ses ressources qu'il n'avait pratiquement plus rien, excepté je ne sais quel tablier¹⁸ pour pouvoir cacher ses parties intimes et qui semblait avoir été tellement rapiécé¹⁹ qu'on ne pouvait plus, ou à peine, voir sa couleur d'origine. C'était cela, comme on l'a dit, que le soldat de Dieu souhaitait posséder, en gémissant et en soupirant de tout son cœur, au nom du Christ ; de plus, il espérait que cela pourrait lui suffire, toute sa vie durant.

7. Il y avait, dans le même lieu, un autre homme, pauvre seulement en biens mais riche, à ce que je crois, en vertus, qui avait gagné, à la sueur de son front, pendant toute une année, pour lui et sa famille, une maigre nourriture, grâce à sa houe ; il possédait une chaumière si pauvre, si étroite, qu'il se chauffait près de l'entrée, à l'endroit de sa petite porte, grâce à des branchages de genévrier et d'autres arbustes qu'il avait chargés sur son épaule²⁰ : cette maisonnette²¹ était à ce point contrainte par son étroitesse que ceux qui y demeuraient avaient du mal à en sortir. C'est d'un hébergement²² comme celui-là que l'homme dont nous parlons pensait qu'il lui serait nécessaire pour servir le Christ car il se rappelait la parole biblique qui disait : « Combien est étroite la route qui mène à la vie »²³.

8. Il vaut la peine, et cela est tout à fait nécessaire à notre édification, d'introduire dans notre écrit²⁴ la manière dont le serviteur de Dieu suivait, en esprit, l'exemple non seulement des pauvres mais aussi des animaux immondes. Dans le château dont nous avons parlé, une

¹⁵ L'idée semble claire mais on attendrait *posita* à la place de *positis*.

¹⁶ Le texte dit : *militaris ordo*, auquel Hugues appartient comme dit plus haut (§ 4).

¹⁷ Peut-être s'agit-il du château de Châlus en Haute-Vienne, cité plus loin (p. 209, l. 1819). On note que le mot *castello* est mis en valeur en début de phrase.

¹⁸ Le latin dit : *semicinctia*, ce qui entoure à moitié. On imagine que ce vêtement est le plus pauvre qu'on puisse trouver puisqu'il ne couvre que le strict nécessaire et encore, pas en cas d'intempérie.

¹⁹ Litt. raccommodé avec d'autres morceaux (*resarcita ex aliis*, l. 83).

²⁰ Le latin dit : sur son cou (*collo*, l. 92).

²¹ Le terme employé est : *fabrica* (l. 94).

²² Le terme employé est : *hospitiolum*, une petite demeure, l. 95.

²³ Cf. *Matth.*, 7, *14 : « Qu'elle est étroite la porte et qu'elle est resserrée la route qui mène à la vie, et peu nombreux sont ceux qui la trouvent ! ».

²⁴ Le terme employé est : *lectio* (l. 100), attesté dans Du Cange.

truie immonde était installée, sous un escalier²⁵, sur une jonchée préparée pour elle, faite de menue paille grossière. Quand l'homme de Dieu l'observait de plus près, très souvent couchée dans cet endroit et s'y roulant, il se disait, en proie à la tristesse et à la stupéfaction : « Quelle est ma vie ? Que puis-je, par mon malheur, endurer pour le Christ ? »²⁶. En effet, il était si prompt à aimer le Christ qu'il aurait très volontiers choisi cette couche, si sa manière de vivre, à cette époque-là, l'avait permis.

9. C'est le propre d'une vie parfaite et d'une connaissance approfondie que de faire cas, dans le siècle, de ce que l'on révèle dans le chapitre qui suit. Le pieux et religieux chevalier qui se conformait, en toutes choses et pour tous, davantage au Christ qu'au siècle, s'efforçait toujours de dépenser pour le bien commun, ce qu'il acquérait, malgré lui²⁷, dans son engagement religieux²⁸. Il était incité, par la recommandation de son seigneur, à avoir des activités militaires et il ne pouvait pas se dérober, dans son intérêt, à son service mais, comme il voulait se consacrer à Dieu, il promettait de ne rien faire d'autre sur terre que de lui obéir²⁹, c'est-à-dire de faire disparaître partout le mal et de rechercher le bien³⁰. Et, pour rendre à César ce qui est à César³¹, comme s'il voulait s'emparer³² de tout, il se préparait parfois à partir le premier³³. Rendant donc à Dieu ce qui est à Dieu, il laissait s'enfuir ceux qu'il ne voulait pas prendre ; ceux que les autres empêchaient de fuir, il les attrapait en premier puis, dans des lieux appropriés, il les laissait partir, saufs et libres. Du reste, il exigeait sans ménagement de ses compagnons d'armes la part qui lui revenait, dans l'idée que ceux qui avaient fui ne s'en aillent pas, loin de lui, sans argent. Comme le soldat de Dieu³⁴ se comportait de manière si sage en tout, il fut considéré par le peuple, en raison de ses efforts dans sa manière de vivre, comme cher et aimé de Dieu. Une fois, à un moment où il réfléchissait en silence, comme il avait l'habitude de le faire, sur le mépris pour le siècle, préférant la vie éternelle à la vie présente qui est passagère, il décida de quitter sa terre et ses parents et de se rendre dans d'autres contrées³⁵. Il se mit alors à réfléchir pendant quelque temps pour savoir où aller et comment ; il adressa un vœu à Dieu puis décida de se rendre à Jérusalem, pour militer en

²⁵ Le texte n'est pas clair : *de sub cuiusdam scala* (l. 103), *de sub = desub* (Ducange) = au-dessous. Le sens de *cuiusdam* reste indéterminé.

²⁶ Litt. « *Quomodo vivo ?* » (l. 106) : « Comment je vis ? »

²⁷ Sans qu'il l'ait cherché (*inuitus*, l. 113).

²⁸ On remarque l'opposition - et donc le point de tension - entre la *religiosa militia*, l'engagement religieux qui fait de Hugues un *miles Christi* et le *militare negotium*, son « travail » de chevalier.

²⁹ Le terme employé est : *obsequium* (l. 118), l'obéissance.

³⁰ On comprend que Hugues est obligé de respecter les obligations de son statut social (il est chevalier) mais qu'il est tiraillé entre ces obligations et sa vocation religieuse. Il va utiliser les premières au service des secondes, comme un « soldat » de Dieu.

³¹ *Matth.*, 22,21 : « Alors il leur dit : 'Rendez à César ce qui est à César et à Dieu ce qui est à Dieu' ».

³² Le verbe *capere* a un sens militaire : le chevalier s'empare d'une ville, de ses ennemis ...

³³ C'est-à-dire qu'il était le premier à partir en campagne, à entreprendre ce qu'il devait faire : on verra par la suite, pour quel résultat.

³⁴ *Dei miles* (l. 128) : cette appellation est fréquente (v. aussi l. 135, 153) et correspondant à la définition du bon chevalier (voir Jean Flori). Il est connu que les expressions *miles Christi* ou *athleta Christi* sont aussi courantes dans les textes hagiographiques pour désigner les saints.

³⁵ Cf. *Genèse*, 12, 1 : « Yahweh dit à Abraham : 'Quitte ton père, ta famille, la maison de ton père, pour le pays que je te montrerai' ». Cf. également *Actes des Apôtres*, 7, 3 : « Et il lui dit : 'Quitte ton pays et ta famille et va dans le pays que je t'indiquerai' ».

faveur du Christ et ne plus jamais revenir chez lui ensuite. Le soldat de Dieu choisit le moment, les ressources furent réunies et les compagnons rassemblés. Il faisait le voyage souhaité depuis de nombreux jours quand il eut la chance, précédé par la grâce divine, de trouver un compagnon pour ce voyage : ce dernier lui aurait volontiers apporté, en plus, une aide nécessaire si Hugues n'avait pas eu la possibilité d'en avoir, sur son trajet. C'était un homme de haute naissance³⁶, possédant beaucoup d'or, d'argent, de domaines et doté d'un grand nombre de serviteurs³⁷ ; enfin, alors qu'ils bavardaient sur différents sujets, comme c'est l'habitude pour les voyageurs, il arriva ceci : celui que cet homme riche avait vu assurément s'élever chaque jour avec une si grande grâce, fut jugé comme le plus remarquable, de l'avis de tous, par sa sagesse et sa parole. Il³⁸ en fit son ami proche, au point que tous deux se désaltéraient dans la même coupe³⁹ et se restauraient dans le même plat ; l'avis de ses compagnons fut rejeté et le sien⁴⁰ prévalut. Comme ils achevaient le voyage entrepris à la première heure, ils arrivèrent et atteignirent Jérusalem sains et saufs. Ils reposèrent leurs membres fatigués de leur grand effort, autant que le lieu le leur permit, ils se rendirent ensuite avec de larges offrandes pour prier dans les lieux saints. Le soldat de Dieu, entretemps, s'était consacré à la distribution d'aumônes, à la prière, à des jeûnes très fréquents, respectant comme il le pouvait toutes les missions attachées à la vie éternelle ; au nom de la religion, il rendait très souvent visite aux reclus et à tous les autres religieux, car il désirait tout à la fois être instruit par leur prêche que réconforté par leur présence. L'homme de Dieu fit preuve d'une obéissance fidèle envers le Christ pendant presque deux ans et se présenta tantôt comme un soldat, tantôt comme un pèlerin.

10. Entre-temps, une raison se fit jour, qui poussa le riche compagnon à le faire rentrer chez lui : il y avait beaucoup à faire là-bas. Après avoir exposé la chose, dans l'ordre, à l'homme vénérable, il lui demanda bientôt, en tant que familier mais aussi en tant qu'ami proche, de venir immédiatement avec lui. Hugues lui répondit alors : « Je ne peux en aucune façon faire ce que tu me demandes car je suis venu ici pour racheter le reste de mon existence par le service de Dieu ». Le riche lui répondit : « Tu cherches un prétexte pour ne pas devoir accéder à ma demande mais puisque le chemin qui nous reste est long et pénible, ne tarde pas, très doux ami, à suivre mes recommandations. Je promets de revenir ici avec toi, si tu veux, très prochainement ». Hugues, alors, fut convaincu et accéda à sa prière sans retard. Il donne l'ordre de préparer sans délai ce qui restait de son argent pour avoir de la nourriture en plus et

³⁶ Le texte dit : *ex magno genere*. Robert Chanaud nous signale un passage très similaire chez Orderic Vital : *Erat enim ex magno genere hominum, multumque dives auri et argenti et possessionum* (<http://remacle.org/bloodwolf/historiens/vital/normands6.htm>). Ce moine franco-anglais (1075-1141 ou 1143), avec son *Historia ecclesiastica*, est une source majeure pour l'histoire du duché de Normandie et de l'Angleterre des XI^e et XII^e siècles. L'auteur de la *Vita Hugonis* a peut-être eu accès à cet ouvrage, ce qui ouvre des perspectives intéressantes de filiation littéraire.

³⁷ Le terme employé est : *familia*, qui désigne l'ensemble des serviteurs attachés à une maison seigneuriale.

³⁸ Selon nous, le sujet du verbe *praeferit* représente l'homme riche (avec *sibi*), le mot *ejus* employé ensuite désigne Hugues.

³⁹ Le terme employé est *scyphus* (l. 147), mot d'origine grecque. De même, le terme *lanx* (l. 148) signifie le plat, l'écuelle.

⁴⁰ Celui de Hugues. On constate que les deux hommes forment désormais une entité et qu'ils se désolidarisent quelque peu de leurs compagnons.

pour suppléer au manque de vêtements. Mais, au moment de descendre vers la mer⁴¹, l'homme de Dieu commença à s'attrister au sujet de son retour et à se sentir accablé. A ce moment-là, un pèlerin, beau de visage mais encore plus beau par sa foi, passait par hasard⁴² sur le même chemin : il vit Hugues, s'approcha de lui et lui dit : « Frère, qu'as-tu ? Pourquoi pleures-tu ? ». Hugues lui répondit : « Mon Seigneur, eh bien, Dieu me dédaigne et refuse que je le serve »⁴³. Ledit pèlerin le consola par une parole quasi prophétique, disant : « Mon fils, mon ami, ne te lamente pas, ne t'attriste pas car le Seigneur te rappelle peut-être en vue d'actions plus utiles : parfois, pour amener un bien plus grand, il bouleverse un bien moindre »⁴⁴. Après avoir entendu et compris cette parole de consolation, Hugues monta bientôt sur le bateau avec ses compagnons, joyeux et rassuré ; tous ensemble rendirent grâce à Dieu, leur traversée fut bonne, le vent léger, les flots calmes, la voile pendante, la mer tranquille, et ils parvinrent enfin au port, sains et saufs⁴⁵.

11. Alors qu'ils avaient débarqué, Hugues décida de revenir dans sa patrie, sa maison et ses terres avec ses compagnons et amis : il s'y rendit et y demeura, tout en prenant soin de sa maison de manière assez honorable, pendant près de deux ans. Mais⁴⁶ il se consacra avec beaucoup plus d'insistance et de ferveur à des actions de miséricorde : appliqué aux bonnes œuvres, mettant son effort principalement dans l'hospitalité, il s'occupait des travaux de la terre et des affaires du siècle qui devaient être menés mais, comme cela se révéla par la suite au cours de sa vie, c'était plus par devoir que par volonté. Alors qu'il fêtait déjà ses quarante ans, désespéré par la gestion des affaires politiques et les soucis du siècle, il commença à exécrer le monde et à chercher en lui-même comment se consacrer à Dieu.

12. En ce temps-là, Dom⁴⁷ Etienne venait de prendre comme disciples des frères, en petit nombre, il est vrai, et il veillait à les former, publiquement ou de manière plus privée, pour qu'ils s'appliquent à un mode de vie de sainteté : comme la réputation d'Etienne était depuis longtemps en train de croître dans son ermitage⁴⁸ grâce à ses miracles et ses vertus, quelques-uns se mirent ensuite à quitter le monde et à venir rapidement suivre son enseignement : son nom commença à être connu dans le voisinage et il arriva qu'à partir de ce moment, il se mit à recevoir de nombreuses visites. Ceux qui lui apportaient des victuailles pour le corps, rapportaient, dans leur cœur, les aliments de la vie éternelle. L'homme dont nous parlons actuellement, lorsqu'il découvrit donc la célébrité de ce père vénérable, inspiré, croyons-nous, par l'Esprit Saint, se rendit seul dans ledit lieu de solitude et se présenta à de nombreuses reprises, avec d'autres personnes, devant Etienne. Tout en lui délivrant assurément des

⁴¹ Configuration géographique à préciser.

⁴² C'est ainsi qu'on traduit le verbe *accidit*.

⁴³ Il convient de bien justifier le retour précipité de croisade ou, au moins, d'un pèlerinage armé.

⁴⁴ Paroles prophétiques mais hermétiques également : les voies du Seigneur sont impénétrables...

⁴⁵ Litt. « au port du salut » (*ad portum salutis*, l. 188). La providence a veillé à leur retour car les voyages en mer sont très périlleux.

⁴⁶ Pour la construction de la phrase, il faut comprendre : « (bien qu') il prit soin... il se consacra... ».

⁴⁷ Appellation rare et notable pour désigner Etienne : c'est ici la seconde fois (cf. § 1). On renvoie encore une fois à une recension des termes utilisés qui peut conduire à une interprétation : a-t-on ici une « monachisation » du récit ?

⁴⁸ Litt. : « dans sa solitude » (*in heremo*, l. 204).

paroles de consolation, le père vénérable qui avait pressenti dans son cœur, comme il savait le faire, la demande de Hugues, lui accorda le don de ses prières et lui fit savoir qu'il ne pouvait demeurer en sa compagnie. Les paroles de consolation une fois prononcées, le soldat de Dieu qui avait été souvent écarté revint chez lui ; un autre jour encore, il essaya de savoir, auprès d'un prêtre assez lettré qui connaissait assez bien les institutions religieuses, s'il y avait en ce lieu⁴⁹ des bienfaits aussi grands que le récit véridique fait par de très nombreuses personnes l'avait divulgué ; lui-même⁵⁰ était persuadé que c'était le cas. Le prêtre s'adressa à lui, disant : « Ce père, dont tu t'enquiers, mène sur terre, tout comme ses disciples, et autant que possible, la vie des anges ».

13. Quelques jours après, le soldat de Dieu, pour la même raison que précédemment, reprit de nouveau le chemin de ce lieu de solitude où il souhaitait demeurer⁵¹. Il fut mis en présence de l'homme de Dieu et il lui fit connaître aussitôt l'objet de sa demande, disant : « Je sais, Seigneur, que ma demande t'est connue ; souvent, en effet, je t'ai demandé la charité, et souvent, je suis reparti, après que tu m'as repoussé. Père et Seigneur, je t'en supplie, je ne veux pas revenir dans le siècle parce je sais qu'il est tout à fait trompeur⁵² et je crains, en raison de ma fragilité, de ne pas pouvoir revenir ici aussi facilement que précédemment⁵³ : me voici prêt à me tourner entièrement vers Dieu, objet de ton enseignement et auquel tu es manifestement dévoué, avec tes disciples ; d'où la prière que je t'adresse, de m'accorder de porter l'habit, signe d'une vie de sainteté ». Le père vénérable, voyant sa constance dans sa demande, commença à lui dire ceci : « Frère et ami, tu ne sais ce que tu demandes ; ta vie est, en effet, trop délicate et tout entière nourrie parmi les délices ; comment pourras-tu supporter la charge que tu veux t'imposer ? Considère la croix, il est très difficile de demeurer ici ; si tu viens ici, tu seras cloué sur elle et tu perdras le pouvoir que tu as sur toi-même, sur tes yeux, sur ta bouche, et sur le reste de tes membres. Tu perdras la liberté⁵⁴ de manger, de jeûner, de dormir et de veiller ainsi que de beaucoup d'autres choses ; et ce que tu apprécies dans le siècle, il t'arrivera de le haïr. Ensuite, tu ne retourneras pas dans la maison de tes parents et, si eux viennent te voir, en aucun cas, tu ne leur montreras ta pauvreté. Pourras-tu, mon frère, être un ouvrier, porter du bois et du fumier, servir tous les frères ? Tout cela pourrait être facile mais tu demeureras comme enfermé dans une prison, où il n'y a pas de sortie pour revenir dans le siècle, à moins que tu ne t'en fasses une toi-même ; quant à moi, je ne prendrai pas soin de toi et je ne te laisserai pas agir à ton gré, parce que je me suis retiré du siècle⁵⁵ ; et si je n'y reviens pas pour moi, je n'y reviendrai pas non plus pour toi. Autre chose encore : peut-être t'enverrais-je⁵⁶ dans quelque bois et c'est moi qui recevrais la récolte que tu auras faite en

⁴⁹ Chez Etienne, à Muret.

⁵⁰ Hugues.

⁵¹ Robert Chanaud nous signale l'homophonie littéraire *iterum-iter*.

⁵² L'auteur dit : *labile*, l. 232, « glissant ».

⁵³ L'argument semble un peu spécieux : Hugues prétend qu'il n'aura pas la force de revenir à Muret, s'il est refoulé encore une fois.

⁵⁴ Le terme latin est : *voluntas* (l. 245), qui désigne le libre-arbitre : le disciple ne sera plus libre de décider quand et comment exécuter les actes de la vie quotidienne.

⁵⁵ Litt. : « j'ai arraché mes pieds au siècle. » (l. 253-254).

⁵⁶ Grammaticalement, on a trois imparfaits du subjonctif qui traduisent des irréels du présent : *te mitterem*, « je t'enverrais », *acciperem*, « je recevrais », *tribuerem*, « je distribuerais » (mais je ne le ferai pas, parce que je

travaillant de tes mains avec un hoyau de bois et je la distribuerais à ceux qui veillent sur moi. Une autre chose encore, plus effrayante : il vaut cent fois mieux pour toi être condamné dans le siècle qu'ici, car celui qui tombe de plus haut souffre davantage ; et si tu tombais d'ici en enfer, tu tomberais plus bas que tous les autres condamnés⁵⁷. Toi, tu peux pourtant te rendre dans n'importe quel autre monastère : tu y trouveras de grands bâtiments, des nourritures délicates adaptées aux saisons⁵⁸. Là-bas, tu trouveras des animaux⁵⁹ et de larges étendues, ici, seulement une croix et la pauvreté ». C'est par ces paroles et d'autres encore que le père vénérable mit à l'épreuve le soldat de Dieu et, après l'avoir salué, il lui ordonna, dans l'instant, de se retirer.

14. Comme le père disait cela, Hugues fut saisi d'une grande anxiété, comme s'il avait perdu tout espoir de salut ; il se lamentait, sans trouver de consolation, pour cette raison surtout que le secours qu'Etienne pouvait lui apporter pour son salut, il en repoussait l'échéance⁶⁰. Hugues s'adressa à nouveau à Etienne, disant : « Ô homme bon, ô homme bon, fais ce que tu fais, réalises ce que tu réalises, que ton pied ne se dérobe pas, que ta main ne se dérobe pas non plus ; moi, au contraire, je commettrai à l'avenir un mal si grand, par moi-même ou par d'autres qu'à cause de mes péchés, je nous précipiterai, toi et moi, dans les profondeurs de l'abysse⁶¹ ». Cela dit, il s'en alla, tout triste et disparut. Aussitôt l'homme de Dieu se leva, en proie à la crainte ; les frères furent appelés et il leur révéla, tremblant de crainte, ce qu'il avait entendu de lui et quelle décision ils auraient à prendre dans une affaire si dangereuse. Pendant ce temps, il pria pour lui, sans interruption, de façon à ce qu'aucun retard dû à cette épreuve ne le détournât de ses obligations religieuses. Les frères, dit-on, lui firent cette réponse : « Ecoute, Père, notre conseil qui pourrait être salutaire à notre communauté ; s'il vient de Dieu, tu pourras ainsi l'approuver. Puisque nous bénéficions de diverses aides en nourriture, par la bonté de Dieu, ordonne que, sur nos parts à nous tous, une partie soit ménagée, telle quelle et même bien meilleure, de façon à ce qu'elle puisse lui suffire pour la nourriture d'une journée. S'il reste avec nous grâce à tout cela, que Dieu soit loué ; sinon, ce ne sera ni ta faute⁶² ni la nôtre, à ce moment-là ni ensuite⁶³ ». Ces disciples avaient ainsi

n'envisage pas de te recevoir comme un de mes disciples...). De même, plus loin : *cadere*, « si tu tombais » et *inferior esses*, « tu serais plus bas ».

⁵⁷ L'idée semble être la suivante : la vie à Muret, malgré les apparences, est l'antichambre du paradis et serait donc située à proximité du ciel.

⁵⁸ Il y a ici une critique du mode de vie monastique, habituelle dans le milieu grandmontain.

⁵⁹ Il y a ici, manifestement, une allusion à l'interdiction pour les grandmontains de s'adonner à l'élevage.

⁶⁰ L'expression employée est la suivante : « le secours de son salut qu'il pouvait (lui) apporter, il différerait (pour) le (lui) apporter ». On a la répétition du verbe *ferre*, l. 271, qui traduit le désarroi de Hugues, « abandonné » par Etienne.

⁶¹ On ne peut être que surpris de cette menace voilée que Hugues semble adresser à Etienne : que lui soit en perdition peut se concevoir mais qu'il entraîne avec lui Etienne parce qu'il n'aura pas accepté de le compter parmi ses disciples ?

⁶² Litt. « cela ne sera porté en compte pour la justice, ni pour toi ni pour nous ».

⁶³ La question est de savoir si l'impétrant saura se contenter de la portion congrue réservée aux frères. On peut penser qu'Etienne peut hésiter à recevoir un nouveau disciple, par crainte d'un manque de ravitaillement mais cela n'est pas certain : c'est la grâce de Dieu et les aumônes des fidèles qui assurent les vivres des frères (et c'est d'ailleurs un sujet de préoccupation récurrent pour eux) et on pencherait davantage pour une mise à l'épreuve : bien que la part qu'on lui réserve soit la meilleure, il verra à quel point elle est médiocre et renoncera si sa vocation n'est pas assez ferme (Robert Chanaud).

délibéré⁶⁴ et on sait que ce conseil plut à Etienne et aux frères. Ensuite, Etienne fit venir deux de ses disciples et leur prescrivit ceci : « Allez et dites-lui : ‘Confiants dans la miséricorde du Christ, nous décidons que tu viennes et que tu le serves avec nous dans la crainte et dans la discipline’ ». Ce que l’homme de Dieu avait prescrit est aussitôt entrepris par les frères. Mais ce fut achevé seulement le lendemain, dans la mesure où les frères furent envoyés là où il leur avait été ordonné d’aller⁶⁵. Ils entrèrent dans sa demeure, le prirent aussitôt à part avec eux et lui exposèrent secrètement ce que le père lui avait recommandé. L’ordre donné par le père lui plut ; puis la crainte, au moment de lui obéir en toutes choses, le saisit. Au même instant, au plus profond de son cœur, il abandonna toute l’espérance qu’il avait dans le siècle, il renonça également à tout ce qu’il possédait, puisqu’il avait entièrement reconnu le Christ comme son maître : il ne rechercha plus ni épouse, ni fils de sa chair, ni richesses, ni honneur du siècle mais il s’efforça de servir uniquement Dieu seul ; après le dîner, alors qu’il les avait suffisamment avertis du jour et de la manière dont il arriverait, les frères pénétrèrent rapidement dans sa chambre⁶⁶, pour y dormir. Le matin venu, le soldat de Dieu se leva le premier ; parce qu’il avait ouvert sa chambre à l’hospitalité des frères, une odeur prégnante parvint à ses narines. Comme il ne pouvait dire, même après un long temps, d’où elle provenait, il se rendit compte qu’elle était due au travail des frères et à la sueur de leurs vêtements. Aussitôt, il se dit intérieurement : « Seigneur Dieu, si j’ai jamais trouvé grâce à tes yeux, je voudrais qu’une odeur si forte et si intense, avant que je ne meure, s’exhale de mon corps, par amour pour toi ». Puis les frères, alertes et reposés, prirent le chemin du retour. Alors qu’en chemin, ils déploraient entre eux, embarrassés, qu’il ne vienne pas, voilà que l’homme les suit au pas de course. Arrivé près d’eux, il dit : « Ne vous étonnez pas, frères et seigneurs, si je vous suis en restant seul. Peut-être n’êtes-vous pas sûrs du jour que je vous ai indiqué pour ma venue puisque vous m’avez trouvé dans une situation si conforme au siècle et au confort quand vous êtes venus ? Pourquoi doutez-vous⁶⁷ à ce sujet, dans votre peu de foi ? Entendant cela, les disciples stupéfaits, répondirent que tel était le cas. Lui leur dit ensuite : « Pour être fixés, voici qu’un voyageur vient à notre rencontre : interrogez-le, pour savoir dans quelles dispositions je suis⁶⁸ ». Et il se retire aussitôt. Eux s’avancent et voilà que le voyageur arrive à leur rencontre. Ils disent et demandent : « Comment est cet homme ? Il répond : ‘Ce que les autres obtiennent avec peine, même à prix d’argent, lui l’obtient seulement avec une simple parole’ »⁶⁹. Entendant cela, les frères se réjouirent beaucoup en même temps ; puis, la soirée de ce jour s’étant achevée ainsi que leur voyage, ils revinrent en paix auprès de leur père et de leurs frères. Peu de temps après, le soldat de Dieu abandonna sa terre, sa famille, ses amis, ses parents et, ce qui était le plus difficile de tout cela, sa volonté

⁶⁴ C’est une pratique monastique courante.

⁶⁵ Il faut, effectivement, tenir compte du temps pour aller de Châlus à Muret. L’auteur, sans insister davantage, montre qu’il tient compte des réalités matérielles dans son récit.

⁶⁶ Le terme employé est *thalamus* (l. 310) : cette expression d’origine grecque et rare est employée également dans la *Vita* d’Etienne IV et a été traduite par « résidence » (à propos d’un archevêque). Ici, le contexte indique plutôt le sens de « chambre » puisque les frères et Hugues sont sur le point d’y dormir, dans le contexte, néanmoins, d’une résidence seigneuriale.

⁶⁷ Le sens serait : les frères doutent de sa foi, parce que son attitude ne correspond pas à ce qu’ils attendaient.

⁶⁸ Litt. « comment je suis » (*quomodo me habeam*).

⁶⁹ Ici, manifestement, c’est le pouvoir de conviction de Hugues qui est mis en valeur.

propre : il quitta sa maison pour le règne des cieux ; il prit avec lui un de ses familiers⁷⁰ ; dans la même idée et par le même choix, il se met en route pour se rendre au lieu où demeurait le serviteur de Dieu avec ses disciples. Arrivé en cet endroit, le disciple, humble et docile, s'approcha aussitôt du père et maître, pour être instruit de la sainte constitution et de la doctrine religieuse ; et son désir fut accompli, comme il l'avait voulu.

15. « Il fut accepté ainsi comme disciple et le devint ; accepté au nombre des religieux pauvres du Christ au sein de la congrégation⁷¹, il commença bientôt à vivre en compagnie des serviteurs de Dieu, conformément au vœu de pauvreté, au mode de vie et à la règle établie sous la direction d'un père si grand. Il s'attachait surtout à ceux qui servaient Dieu de tout leur cœur, par ses jeûnes, ses prières et ses bonnes actions, méditant jour et nuit sur la loi de Dieu⁷². Il n'était permis à personne, comme il a été dit, d'avoir quelque bien propre dans cette sainte assemblée, ni de le transférer à droite ou à gauche⁷³. Instruit au mieux, en cet endroit, dans le domaine des mœurs et des exemples pieux, et avant d'avoir achevé entièrement l'étude des institutions religieuses, il imita la manière d'être et d'agir des meilleurs frères, il devint et fut considéré ensuite comme cher aux yeux du père vénérable, avant tous les autres : il était présent, attentif et assidu aux très fréquents discours d'Etienne sur la parole de Dieu et le statut religieux, observant attentivement l'utilité des préceptes et le mode de vie. Ainsi, il fut instruit graduellement et, peu à peu, un désir de faire grandir son amour dans la religion naquit en lui, de sorte que personne n'osait la diminuer ou dire quelque chose contre elle, en sa présence ; la grâce de Dieu grandissait chaque jour à ce point en lui qu'il était toujours prêt à rendre compte de manière très satisfaisante à ceux qui le demandaient, du statut de la religion et de la règle⁷⁴. Il organisait ainsi sa vie si bien qu'il était aimé par tous les frères d'une affection pure, recevant les bonnes grâces de chacun individuellement ; en effet, il rivalisait avec l'un de douceur, avec l'autre de capacité à veiller, avec un autre encore d'assiduité à la prière ; il imitait la continence de l'un, la gentillesse d'un autre, il admirait la capacité de l'un à jeûner, celle de l'autre à dormir par terre ; il vantait le courage de l'un, la mansuétude d'un autre ; étudiant ainsi à fond toutes choses en lui-même, il s'efforçait de montrer en lui-même les qualités de tous. Le père vénérable, son maître, comme c'était un homme pieux et craignant le Seigneur, se réjouissait de son avancée et de ses progrès et remerciait Dieu surtout parce que la divine miséricorde se manifestait, au travers de tels disciples, à lui qui avait le pouvoir, grâce à la parole de Dieu et l'exemple d'une œuvre de bonté, de consoler et d'édifier tous les autres, et de leur fournir, dans leurs difficultés, un conseil salutaire : de là vient qu'une lumière allumée, brillante et placée sur un chandelier brillait pour tous ceux qui se trouvent dans cette maison de Dieu. Pour ce qui concerne la proximité⁷⁵, le conseil, la prévoyance et la bonté de Hugues dans de nombreux

⁷⁰ Hugues n'a pas encore rompu avec ses habitudes antérieures : il s'entoure encore de ses proches.

⁷¹ Le texte latin dit : *intra congregationem* (l. 344).

⁷² Cf. *Ps.*, I, 2 : « Heureux l'homme... qui prend son plaisir dans la loi de Yahweh ».

⁷³ Dans le texte, on a : *vel ad dexteram vel ad sinistram declinare* (l. 350-351) : cette expression, un peu obscure, signifie-t-elle que les frères qui abandonnent leurs possessions peuvent, en fait, les répartir entre les membres de leur famille ?

⁷⁴ Il y a donc bien une formation religieuse au sein de la communauté. Il serait intéressant de faire un relevé des prises de parole d'Etienne dans cette *Vita* (enseignement, exhortation...).

⁷⁵ On a le terme *familiaritas* (l. 379).

domaines, le père vénérable en a donné de nombreux témoignages, comme peuvent le prouver les discours qui suivent.

16. Comme ce disciple, dont les actions remarquables⁷⁶ et les vertus croissaient de jour en jour, assistait le maître pour l'aider, les frères s'étaient rassemblés par charité non par jalousie, et se rendirent auprès de leur père et maître, non pas par jalousie, car la nécessité religieuse s'était fait sentir : ils l'entretenaient assez consciencieusement et l'exhortaient au sujet de l'utilité (*utilitas*) de leur église, de son agrandissement, des celles⁷⁷ à recevoir et des frères à ordonner⁷⁸ : ils savaient déjà que le dessein dudit disciple était assuré et ils s'efforcèrent tous pareillement de le faire congédier⁷⁹. Ils demandaient d'un commun accord⁸⁰ qu'il en soit ainsi et le père leur répondit : « Pourquoi, frères, pourquoi dites-vous cela ? Ne voyez-vous pas que cet homme vous est nécessaire, à vous autant qu'à moi ? Dieu nous a procuré de nombreux bienfaits grâce à lui ; est-ce à cause de l'un d'eux que vous voulez le renvoyer ? En effet, si nous le renvoyons loin de nous, il nous faut pareillement détruire notre autel »⁸¹. La sainteté, la bienveillance et une humilité admirable se manifestaient en lui et sa prière était conforme à ce que prescrit le Seigneur qui dit : « Priez à chaque heure ». Il n'a jamais enseigné à rien faire qu'il n'ait d'abord fait lui-même, dans la mesure du possible. Et comme ce lieu solitaire⁸² s'enflammait désormais chaque jour davantage de l'amour de notre Seigneur Jésus Christ, quelques-uns commencèrent à être transportés, suivant l'exemple du père lui-même, du désir de la vie éternelle et, sous son magistère, se consacrèrent humblement au service de Dieu tout-puissant. C'est en ce lieu, en effet, que sa vie avait illuminé ceux qui demeuraient au loin et au large, par l'effet de sa sainteté et de son enseignement⁸³.

⁷⁶ Selon nous, le mot *signum* ne peut être traduit ici par « miracle » car il ne semble pas que Hugues ait été déjà en capacité d'en réaliser, on pencherait plutôt pour le sens d'action digne d'être mentionnée.

⁷⁷ Dans le texte, on a : *de cellulis accipiendis* (l. 386) ; il s'agit des fondations à intégrer dans la nouvelle congrégation.

⁷⁸ Les frères sont manifestement consultés sur des sujets aussi variés qu'importants et on a ici le témoignage anachronique (?) de remaniements concernant Grandmont et la gestion des celles. On se rappelle qu'Etienne avait consulté les frères sur le sort à réserver à Hugues Lacert au moment où il voulait intégrer la communauté de Muret. Ici, malgré la précision (*in caritate... non invidia*), il semble que les frères manœuvrent pour expulser Hugues, alors qu'ils l'avaient d'abord soutenu. On note aussi sa détermination, sans qu'on sache exactement ce qu'il pense de la situation. Il faut aussi s'interroger si le rejet de Hugues arrive assez rapidement après son intégration dans la communauté et en déterminer les causes exactes. Selon Robert Chanaud, l'auteur se sent tenu de relater cet épisode très gênant mais s'arrange pour le rendre incompréhensible et occulter les motivations peu glorieuses des frères.

⁷⁹ Le texte dit : *ad mittendum*. Il s'agit ici de faire en sorte que Hugues ne soit pas en première ligne et que la décision reste collégiale.

⁸⁰ Dans le texte, il y a deux hendiadys que nous ne traduisons pas (*uno consensu et desiderio ; fieri perficique*, l. 390) et qui montrent l'insistance des frères pour montrer leur unanimité face à Hugues.

⁸¹ L'image est étonnante mais cohérente : Hugues est un élément constituant de l'église, au même titre que l'autel, élément central du culte.

⁸² *Heremus illa*, qui est une métaphore pour désigner le lieu de Muret.

⁸³ Le paragraphe s'achève sur un éloge d'Etienne qui semble avoir emporté l'adhésion des frères pour ne pas exclure Hugues. Mais ce n'est pas dit.

17. En ce temps-là, comme le réclamait la nécessité de l'Eglise, deux cardinaux⁸⁴ envoyés par le pape de l'Eglise de Rome, Grégoire et Pierre de Léon, vinrent à Limoges. Par la suite, cependant, ils assumèrent le soin de celle-ci séparément et à tour de rôle⁸⁵ ; ils avaient pris connaissance de la vie et du mode de vie d'Etienne grâce à de nombreux éloges rapportés par un très grand nombre de personnes et ils les avaient approuvées ; ils vinrent ensemble lui rendre visite, désirant secrètement, selon leur volonté, l'entretenir séparément. Beaucoup de gens fréquentaient alors sa demeure, parce que cet homme de Dieu dispensait largement son enseignement de la grâce céleste. Mais, comme le moment de l'entretien s'achevait, il chercha à savoir pourquoi et comment des personnes aussi importantes et d'une telle condition se rendaient dans des demeures si petites et si humbles. Et comme chacun d'entre eux expliquait, à sa demande, pourquoi ils venaient le voir (ils avaient assurément trouvé en lui une grande sagesse), ils demandèrent bientôt aux frères qui l'entouraient ceci : que permission leur fût accordée par eux, si infime fût-elle, de donner à chacun d'entre eux un avis assez secret et de n'être en aucune façon forcés par eux de faire quitter le monastère à Hugues⁸⁶. Comme les frères étaient en train de se retirer, le pasteur⁸⁷ appela le seigneur Hugues auprès de lui et lui ordonna de s'asseoir à ses côtés. L'homme de Dieu s'adressa aux prélats⁸⁸ quand ils se furent assis avec eux : « Seigneurs, mes amis, ne vous plaignez pas, ne vous étonnez pas : je garde auprès de moi cet homme qui est mon disciple et un bon fils parce que, tout ce que vous me direz en secret, je le lui révélerai en entier par la suite. Vous pouvez trouver en lui autant de sagesse et de bonté qu'en moi-même, sans aucun doute ; il est, en effet, tout à fait prévoyant dans sa sagesse et fidèle dans sa charge ». Une chose tout à fait remarquable⁸⁹ s'est produite après ce discours : comme ils l'ont attesté par la suite, ils revenaient beaucoup plus sages et assurés de l'état et des mœurs de l'Eglise romaine qu'ils n'étaient arrivés⁹⁰.

18. Il y avait, en ce temps-là, à *Mortomar*⁹¹, un familier⁹² qui avait l'habitude de faire acte de charité à Muret ainsi que dans d'autres lieux ; il avait un hôte à Bonnac chez qui il résidait

⁸⁴ On a, très précisément dans la *Vie d'Etienne*, chapitre XXXII, la relation de cette visite rendue à Etienne. Il s'agit de Grégoire (*Gregorius*) et de Pierre de Léon (*Petrus de Leu*) Ces personnages sont identifiés comme étant Grégoire de Saint-Ange, futur pape Innocent II, et Pierre de Léon (Pierleoni), futur anti-pape Anaclet II, son rival (1130). Il y a donc un problème chronologique avec le moment où la communauté se trouve à Muret (avant 1124).

⁸⁵ Ces deux personnages ont été papes « séparément » sous les noms d'Innocent II et d'Anaclet III.

⁸⁶ L'embarras de la phrase traduit les complications nées de cette situation : les cardinaux ont un droit de regard et de conseil mais ce sont les frères qui doivent sans doute prendre la décision ultime de garder ou de rejeter leur compagnon. Curieusement, Etienne lui-même n'a rien à dire : il n'intervient qu'à posteriori.

⁸⁷ Donc Etienne, sans doute.

⁸⁸ La phrase n'est pas très explicite quant aux protagonistes présents : *illis* (l. 421) désigne les frères qui quittent la scène après avoir été consultés et *quibus* désigne les cardinaux encore présents auxquels Etienne va notifier sa décision.

⁸⁹ Le texte dit : *digna* (l. 429) : digne (d'être rapportée).

⁹⁰ Cette phrase de conclusion montre que les autorités ecclésiastiques qui ont exercé leur droit de surveillance sur l'église de Muret reviennent rassurées de son état spirituel sans qu'on ait le détail. On remarque quand même la grande difficulté éprouvée par Hugues pour être intégré à la communauté : cela reflète-t-il une situation postérieure à la mort d'Etienne dans le cadre d'une sorte de compétition successorale ? C'est possible.

⁹¹ Martine Larigauderie nous indique qu'il s'agit de Mortemart, lieu d'implantation de la famille des Rochechouart. Le lieu se situe en Haute-Vienne (la rivière est d'ailleurs citée plus loin). L'hôte habite Bonnac (-la-Côte), à environ 15 km de Limoges.

alors, quand, que ce soit à l'aller ou au retour, il pouvait absolument pas atteindre le lieu où il se rendait parce qu'il était fatigué, à une heure assez tardive; ce familier avait déjà procuré à son hôte de nombreux bienfaits, en raison de l'amour et de la déférence qu'il témoignait, à ce qu'il semblait, aux frères; c'était aussi en raison du service et de l'honneur⁹³ qu'il lui faisait de l'héberger. L'hôte, apparemment, était de bonnes mœurs et ordonné dans son attitude générale. Mais, comme la suite le montra, il était très différent de ce qu'il était en apparence. En effet, à un moment où le familier se trouvait hébergé chez lui, cet homme le livra secrètement aux mains de deux brigands, contre de l'argent; eux le traînèrent, captif, entravé, au-delà de la rive de la Vienne⁹⁴, ils le placèrent sous une surveillance très étroite dans des grottes⁹⁵. Pendant ce temps, des hommes de Mortomar vinrent à Muret, en visite; après les paroles d'édification, ils voulurent se retirer mais ils commencèrent à demander au père en personne⁹⁶ si l'homme était reparti⁹⁷. Il leur répondit : « Pas du tout »⁹⁸. Ces hommes partirent et d'autres arrivèrent, faisant la même demande à l'homme de Dieu. En effet, sa famille déplorait très amèrement qu'il eût plus de retard que de coutume; après qu'il eut entendu cela, l'homme de Dieu se retira et fit en sorte de réunir tous les frères autour de lui. Eux, comme à l'accoutumée, crurent qu'ils allaient entendre quelque chose d'agréable de sa bouche; mais aussitôt le familier de Dieu leur fit savoir ce qu'il avait entendu. On ne savait pas si l'homme était mort ou vivant. Comme les frères hésitaient depuis une heure, ne sachant que faire à ce sujet, Dom Hugues se tint parmi eux et, par le souffle de la prophétie, croyons-nous, il fit savoir que l'homme livré par son hôte était vivant. Quelques-uns, en effet, témoignent du fait qu'il possédait le don de la prophétie⁹⁹ car ils purent le connaître de près. Après avoir entendu cela, l'homme de Dieu se mit à le réprimander¹⁰⁰, disant : « Frère, pourquoi as-tu osé dire une telle chose? Est-ce qu'en retour d'un bienfait si grand et si beau, il lui ferait un mal si grand et si grave? ». Il ordonna d'envoyer aussitôt dans toutes les directions des messagers pour aller le chercher et il enjoignit aux frères de réclamer l'aide divine, dans une telle nécessité, par des prières de dévotion. Un jour, c'était le matin, les solennités des messes avaient été accomplies; le portier¹⁰¹ qui avait passé le seuil, trouva le familier tenant à la fois son hôte par la main et les brigands par le cou, les bras retournés et attachés derrière le dos. Aussitôt, les brigands lui montrèrent toute l'étendue de la punition infligée pour leur faute; après ces constatations, le portier se rendit dans le lieu où l'homme du Seigneur¹⁰² parlait aux frères au sujet de Dieu et il lui glissa secrètement à l'oreille ce qu'il avait vu et entendu à l'extérieur. Lorsque l'homme de Dieu eut entendu cela, il n'abandonna absolument pas le prêche qu'il avait commencé, il ne se réjouit pas, semble-t-il, d'une aussi

⁹² Il faudrait sans doute faire une liste des emplois récurrents de ce terme qui désigne une personne proche de quelqu'un d'important et dont l'activité est liée à cette personne.

⁹³ Il y a ici un problème grammatical : *quod* relatif peut se rapporter à *servitium* mais pas à *honorem* (accord avec le premier seulement?).

⁹⁴ *Vigenna* (l. 446).

⁹⁵ Le texte fait état de *petrarum latibula* (l. 447), c'est-à-dire des cachettes de pierre.

⁹⁶ Etienne donc.

⁹⁷ Littéralement : « s'il avait été renvoyé », avec le sens du verbe *mittere*, partir.

⁹⁸ Ce qui signifie que le familier ne s'est pas présenté à Muret...

⁹⁹ Le latin utilise le terme *spiritus*, le souffle (l. 462-463), pour dire qu'il est « inspiré ».

¹⁰⁰ Etienne, manifestement, ne peut croire à tant de perversité dans l'âme humaine.

¹⁰¹ Il conviendrait de répertorier toutes les fonctions présentes dans la communauté de Muret.

¹⁰² Etienne encore.

bonne nouvelle ni n'acheva plus tôt que d'habitude son discours. Mais quand celui-ci fut achevé, comme la chose l'exigeait, le serviteur de Dieu¹⁰³ sortit : à sa vue, les brigands restèrent debout, tout malheureux, accusés et attachés par leur victime elle-même ; pendant une heure, ils demeurèrent complètement silencieux, entravés, devant lui puis, ils se jetèrent à terre, tremblant violemment, en avouant, à ses pieds, leur faute et leur fourberie. Ils demandèrent leur pardon, avec de grandes plaintes et de profonds gémissements. Lui, en proie à une très grande tristesse¹⁰⁴ demeura dans une attitude de bonté, il appela les frères, demanda qu'on libérât leurs bras de leurs entraves, qu'on les emmenât pour qu'ils reçoivent pareillement la bénédiction : il se rappelait assurément la parole de l'apôtre disant qu'on devait rassasier ses ennemis de boisson et de nourriture¹⁰⁵ ; par la suite, quand ils furent mis en sa présence, il les blâma pour leurs actes honteux et, la paix ayant été faite avec eux, il les exhorta à cesser par la suite leurs folles actions, si cruelles, et il les renvoya chez eux. Les frères se mirent à se réjouir et furent en même temps admiratifs d'autant plus qu'il leur était arrivé ce que leur frère et disciple avait prédit dans ses affirmations et sa prophétie.

19. Un autre jour, des personnes qui avaient à traiter une affaire particulièrement périlleuse, se rendirent auprès de l'homme de Dieu à Muret : ils étaient venus ensemble pour en venir à bout afin de restaurer la paix, grâce au seul jugement du disciple¹⁰⁶ dont on a souvent parlé ; le pasteur¹⁰⁷ lui ordonna donc de venir le voir et lui exposa alors posément à quel malheur et à quel dommage lui seul pouvait mettre fin¹⁰⁸. Hugues répondit alors à ces personnes : « Concernant cette affaire pour laquelle vous me sollicitez, moi, je suis le seul à n'y avoir eu aucune part ». Mais eux lui répondirent : « Mon Seigneur, c'est comme tu le dis ; mais ceux qui étaient alors avec toi, voici longtemps qu'ils sont décédés¹⁰⁹. Hugues répondit : « Je ne sais s'ils sont morts ; la seule chose que je sais, c'est que moi, je suis mort au monde avant eux ; ainsi, ils ne peuvent vous servir, à vous et à d'autres, de témoins sur un sujet ou sur un autre ; moi, tout pareillement, je ne peux ni ne dois me mêler du siècle ». Le pasteur loua et bénit son disciple pour sa réponse si prudente. C'est ainsi qu'il fit sa propre défense et qu'il fit une réponse magistrale au maître¹¹⁰.

20. Le bon pasteur avait coutume d'échanger ainsi avec les frères et il demanda un jour leur avis pour une raison impérative. Finalement, ils tombèrent tous d'accord sur ce que le pasteur avait dit précédemment et proclamèrent que ce serait une bonne chose. Mais le disciple¹¹¹ fit à Etienne une déclaration contraire : « Bon pasteur, il me semble que ce n'est

¹⁰³ Etienne encore une fois.

¹⁰⁴ Le terme utilisé est : *compunctio*, la componction, la tristesse qu'on ressent après avoir commis une faute, ce qui amène à suggérer le degré de l'empathie ressentie par Etienne.

¹⁰⁵ Cf. *Rom.*, 12, 20 : « ... ton ennemi a-t-il faim, donne-lui à manger ; a-t-il soif, donne-lui à boire : car, ce faisant, tu amoncelleras sur sa tête des charbons ardents ». Le sens de cette parole biblique est également à interpréter : le respect de l'ennemi, par l'effet de la charité humaine, est-il une manière supplémentaire de l'accabler ?

¹⁰⁶ C'est-à-dire Hugues.

¹⁰⁷ Etienne.

¹⁰⁸ L'image est celle du feu que l'on éteint.

¹⁰⁹ Expression typique pour exprimer la mort. Littéralement : « ils ont achevé le chemin de la chair universelle ».

¹¹⁰ Hugues a donc trouvé la réponse adéquate à ce type de situation et il s'est comporté d'une manière digne de son « maître », en refusant de se mêler des affaires du siècle.

¹¹¹ Hugues.

pas une bonne chose, comme le disent les autres frères ». Les frères, entendant cela, s'opposèrent alors violemment à lui puis le pasteur le blâma, le reprit et lui imposa de faire plusieurs genuflexions¹¹² en présence des frères. Mais le pasteur reconnut et fut persuadé que ce que son disciple avait été seul à dire précédemment valait beaucoup mieux que ce qu'il avait lui-même décidé avec tous les autres frères ; c'est pourquoi il lui dit aussitôt : « C'est ainsi, mon fils, qu'un bon et fidèle disciple entraîne et ramène son maître vers Dieu¹¹³ ».

21. Ce disciple demeura avec notre Seigneur et maître Etienne jusqu'à la mort de ce dernier, l'écoutant fidèlement et l'interrogeant sur les sentences¹¹⁴ et les autres commandements de notre vie, afin que les semences spirituelles issues de sa bouche ne dépérissent pas, indépendamment de l'augmentation du nombre des auditeurs, de leur arrogance et de leur négligence¹¹⁵. La bienveillance de Dieu avait choisi¹¹⁶ aussi ce seul élu parmi tant de milliers, car il était capable d'accepter avec humilité ce qu'il entendait et de le révéler fidèlement, à son époque, aux siècles futurs. Apprenons un peu cependant ce qui s'est passé en ces lieux, dans leur échange de questions et aussi de réponses.

22. Alors que le pasteur s'exprimait au sujet de la prière, le disciple lui demanda comment il fallait se tenir à ce moment-là. Lui répondit en ces termes : « Pendant sa prière, Moïse tendait ses mains vers le Seigneur, pendant que son serviteur¹¹⁷ Josué luttait contre Amalec¹¹⁸ et, aussi longtemps qu'il tenait ses mains levées, son peuple était le plus fort ; lorsqu'il les baissait, il était vaincu ; enfin, Aaron et Ur lui soutinrent les mains jusqu'à ce que la victoire fût obtenue. On trouve ailleurs que Marie-Madeleine, venant auprès du Seigneur pour la rémission de ses péchés, tomba à ses pieds ; Dieu la lui accorda en vertu de la grande dilection dont elle était remplie : elle l'aimait avant de venir en ce lieu. Et ainsi Moïse levait les mains pour aimer Dieu davantage et mieux le prier ; Marie-Madeleine¹¹⁹ s'est prosternée aux pieds de Jésus. C'est pourquoi, lorsque quelqu'un se sera plus mis à l'écart pour prier, qu'il se mette dans la position pour mieux adorer Jésus, soit assis, soit debout, soit prosterné

¹¹² C'est le sens du mot *venia* (Niermeyer), qui signifie généralement « pardon ». C'est le geste imposé à Hugues en signe de pénitence pour le non-respect du Père. Manifestement, il s'agit de faire reconnaître à Hugues qu'il a péché par orgueil.

¹¹³ Sans aller jusqu'à dire, en lisant le récit, qu'il y a des tensions entre Hugues et Etienne, on remarque que le maître est sans doute peu habitué à entendre des avis divergents mais il a l'humilité de reconnaître ici que Hugues peut avoir raison.

¹¹⁴ La traduction du mot *sententia* est délicate : je choisis de traduire comme on le fait pour le titre de l'œuvre ainsi intitulée. *Liber de doctrina* ou *liber sententiarum beati viri Stephani primi religionis Grandimontis* d'Hugues Lacerta (avant 1157), éd. Dom J. Becquet in *Corpus christianorum*, p. 2-62.

¹¹⁵ Tout ce qui est source de « déperdition » du message initial du maître. C'est un souci qui anime tous ceux qui se veulent les disciples d'Etienne et de Hugues.

¹¹⁶ Problème grammatical de cette phrase dans laquelle il manque un verbe.

¹¹⁷ Traduction du mot *minister* : celui qui l'aide, son serviteur, son diacre (?).

¹¹⁸ Amalec ou Amalek : fondateur de la nation, petit-fils d'Esau ; ses descendants sont les Amalécites. Cf. *Genèse* et le 1^{er} livre des *Chroniques*. Dans la Bible hébraïque, il est considéré comme l'ennemi des Israélites.

¹¹⁹ Cf. *Luc*, 7, 36-47 : « la pécheresse pardonnée » : Marie-Madeleine, par ses gestes d'adoration (elle a versé des larmes sur les pieds de Jésus et les a essuyées avec ses cheveux, a couvert ses pieds de baisers et y a répandu du parfum. On peut ajouter aussi la formule de congé à Marie-Madeleine : « Ta foi t'a sauvée ; va en paix ! » avec le thème de la foi salvatrice qu'on retrouvera ailleurs. La prière se fait donc à la fois vers le ciel (oraison) et vers la terre (prosternation).

au sol ou à genoux. En tout état de cause, qu'il agisse avec humilité, sinon Dieu ne l'écoute pas pour lui venir en aide. Lorsque ses disciples eux-mêmes, saint Jacques et saint Jean¹²⁰ interrogèrent Jésus Christ sans faire preuve d'humilité, il leur répondit : « Il ne m'appartient pas de vous permettre de vous asseoir à ma droite ou à ma gauche, c'est pour ceux que mon Père a destinés. Soyez donc différents de ce que vous êtes maintenant, par humilité, et il vous sera donné. La force de la prière est tout entière dans la grandeur de l'amour divin ; mais l'amour divin ne reçoit pas sa récompense sinon dans l'humilité et c'est pourquoi Jésus Christ a promis à l'humilité l'excellence dans le royaume des cieux, parce qu'il n'a rien trouvé d'autre, sur terre, comme marque d'amour¹²¹. Dans toutes les tâches, Dieu veut qu'on tienne compte du temps et du lieu, excepté dans la prière¹²². Il veut que, selon le moment, on chante les psaumes, on évoque Dieu, on écoute ce qui est dit et on travaille ; et ainsi pour le reste également. En effet, Dieu a donné aussi diverses recommandations : que personne ne s'ennuie dans son office propre et qu'il soit possible de changer d'un office à l'autre, en raison d'une préférence¹²³. Mais, dans chacune des tâches, il veut que chacun soit toujours en train de le prier, disant en son cœur : « Dieu, je fais cela pour pouvoir te manifester mon amour ». Quant à celui qui veut agir comme il lui plaît, le Seigneur dit : « Si tu veux, je serai à tes côtés et je t'aiderai dans la tâche que tu te proposes à accomplir ». L'homme qui aime le siècle répond alors : « Aide-en un autre, pas moi ». Voilà ce qu'il exprime par ses actions¹²⁴, chaque fois qu'il s'éloigne des préceptes divins, à cause de l'orgueil qui fait qu'un homme repousse la proximité divine et Dieu lui répond alors dans sa prière : « Puisque tu n'as pas voulu que je sois avec toi dans cette tâche, dorénavant, je ne recevrai plus ta prière ».

23. Le disciple demanda encore à son pasteur pour quelle raison les Ecritures disent : « Louez Dieu, bénissez Dieu », puisque le Seigneur n'a pas besoin de la bénédiction humaine. Lui répondit ainsi : « La Sainte Ecriture ne recommande rien, sinon pour le salut de l'homme et lorsqu'elle dit : 'Louez Dieu, bénissez Dieu', tout l'avantage en revient à l'homme. En effet, chaque fois que quelqu'un dit, dans une bonne intention : 'Dieu, sois loué, Dieu, sois béni !', le Seigneur répondra à la suite : 'Toi qui loues, tu seras loué ; toi qui me bénis, tu seras béni'. C'est pourquoi on peut comprendre que Dieu me fait cette réponse, à savoir que personne ne peut bénir Dieu, à moins d'être d'abord béni par lui et devancé par sa grâce. C'est pourquoi, puisque la bénédiction est donnée d'abord entièrement par le Seigneur, lorsque l'homme le bénit, il donne plus de force à sa propre bénédiction et à son amour¹²⁵ ».

¹²⁰ Cf. *Matth.*, 20, *23 : la mère des fils de Zébédée demandent que ses fils siègent à la droite et à la gauche de Jésus dans son royaume. Lui répond : « ...quant à siéger à ma droite et à ma gauche, il ne m'appartient pas de (vous) l'accorder : c'est pour ceux à qui mon Père l'a destiné ».

¹²¹ Littéralement : par l'effet de quoi il est aimé.

¹²² Ce qui signifie que l'on peut prier n'importe où et n'importe quand mais que les autres rites doivent être organisés dans le souci de la variété.

¹²³ Tous ces éléments sont importants pour qualifier l'organisation rituelle dans l'ordre grandmontain.

¹²⁴ On notera, dans ce passage, la récurrence du terme *opera* qui désigne les tâches que l'individu doit accomplir et aussi les actions connotées de manière positive ou non sur le plan religieux (les œuvres).

¹²⁵ Ce principe est important pour comprendre la « religion » grandmontaine.

24. Le disciple¹²⁶ demanda encore où l'on trouve tant de cantiques nouveaux qui sont chantés avec ferveur pour s'élever vers le ciel. Le pasteur lui dit : « Jésus Christ, dans son évangile, a enseigné à ses disciples ce qu'est le cantique nouveau chanté pour s'élever dans le ciel, en disant ceci : 'Je vous donne cette nouvelle mission, d'aimer en retour, comme je vous ai aimés'¹²⁷ : c'est la charité qui est appelée cantique nouveau car elle recrée l'homme et fait du fils des ténèbres le fils de la lumière¹²⁸. C'est cela la charité, nouveau cantique pour les hommes sur la terre mais aussi nouveau cantique pour les anges dans le ciel. En effet, chaque fois qu'ils voient l'un des élus monter au ciel, ils entonnent le nouveau cantique sur son ascension et, s'ils n'avaient pas d'occasion plus grande pour louer Dieu, ils ne seraient jamais parvenus, en quittant ce sol, vers leur fin : ils se réjouissent, en effet, de voir le pécheur faire pénitence¹²⁹, comme dit le Seigneur dans l'Évangile. Ils sont profondément heureux de voir celui qui partage leur destinée et de savoir qu'il ne péchera pas une seconde fois. Ils admirent le Fils de Dieu¹³⁰, lorsqu'ils le voient, fait de chair et montant au ciel, et ils disent : 'Qui est ce roi de gloire ?'¹³¹. Ils s'émerveillent, pleins de joie, et chantent le nouveau cantique puisque les membres suivent la tête¹³² ».

25. Le même disciple¹³³ demanda au pasteur : « Puisque tu défends le droit divin de toutes tes forces, qui sont grandes, pourquoi le Seigneur a-t-il prescrit aux Israélites de recevoir un trésor des mains des Égyptiens et de l'emporter avec eux ? N'est-ce pas un vol ? ». Lui répondit : « Frère, cela a été vrai, manifestement car les uns avaient longtemps servi Dieu, tandis que les autres les payaient mal pour ce service. Donc Dieu qui est un juge équitable a voulu, par sa décision, que les uns emportent avec eux le salaire de leur travail que les autres leur avaient dérobé ». Cela a été compris symboliquement, à savoir que les membres du Christ ont reçu le trésor de la sainte Écriture de la part des Juifs demeurant en Égypte, c'est-à-dire dans les ténèbres de ce siècle¹³⁴.

¹²⁶ Comme dit précédemment, le thème de la charité est aussi abordé par Hugues Lacert dans son *Liber de doctrina*, § CVIII, 1-2 (p. 57 de l'édition de Dom Jean Becquet).

¹²⁷ Cf. *Joh.*, 13, 34 : « Je vous donne un commandement nouveau : que vous vous aimiez les uns les autres comme je vous ai aimés ».

¹²⁸ Cf. *Luc*, 16, 8 : « ...les enfants de ce monde-ci sont plus avisés vis-à-vis de leurs semblables que les enfants de la lumière. » : cette parole biblique serait à interpréter. Cf. aussi *Eph.*, 5, 8 : « Autrefois, en effet, vous étiez ténèbres ; mais à présent, vous êtes lumière dans le Seigneur. Comportez-vous en enfants de lumière... ». Cf. enfin *I. Thess.*, 5, 5 : « ...tous, en effet, vous êtes enfants de la lumière et enfants du jour ».

¹²⁹ Cf. *Luc*, 15, *7 : « C'est ainsi, je vous le dis, qu'il y aura plus de joie dans le ciel pour un seul pécheur qui se repent que pour quatre-vingt-dix-neuf justes qui n'ont pas besoin de repentir ».

¹³⁰ Litt. « lorsque, au sujet du Fils de Dieu, ils le voient... ».

¹³¹ Cf. *Ps.*, 23,8-10 : « Quel est ce roi de gloire ? Yahweh fort et valeureux... ».

¹³² Image encore, à expliciter. Jésus donne l'exemple et les anges relaient le message de Dieu.

¹³³ Ce court paragraphe est à rapprocher de *Liber de doctrina* de Hugues Lacert, CI, 1, p. 48-49. Ce passage possède un titre : *De quaestione discipuli facta ad pastorem* et il a été entièrement recopié dans ce § 25. Il faudra étudier les variantes éventuelles entre les deux textes. Autre référence : *Ex.*, 3, 21-22 : Yahvé dit à Moïse ce qu'il faut dire aux Hébreux pour qu'ils le suivent et ajoute : « Je ferai que ce peuple (des Hébreux) trouve grâce aux yeux des Égyptiens, et quand vous partirez, vous ne partirez pas les mains vides ». En 12, 35-36 : « Les enfants d'Israël firent comme avait dit Moïse ; ils demandèrent aux Égyptiens des objets d'argent, des objets d'or et des vêtements. Et Yahweh fit que le peuple trouva grâce aux yeux des Égyptiens, qui accueillirent leur demande. Et ils dépouillèrent les Égyptiens ». Cf. les indications de Dom Jean Becquet.

¹³⁴ Cette exégèse est-elle approuvée par ailleurs, l'Égypte étant considérée comme le symbole des ténèbres ?

26. Le même disciple¹³⁵ l'interrogea à nouveau, sur le point suivant : « Seigneur, toi, tu dis que Dieu a choisi la terre de Jérusalem de préférence à une autre, à tel point qu'il y a conduit ses fidèles¹³⁶ venant de toutes les autres régions ; lui-même y est né d'une vierge et il l'appelle souvent dans les Saintes Ecritures la terre promise. Il est donc admirable qu'il ait voulu qu'elle fût telle car il n'y a pas dans ce lieu de beaux prés, ni de sources abondantes, ni de très riches fleuves¹³⁷ ; l'eau y est conservée dans des citernes, l'aridité et la chaleur y sont plus importantes que dans de nombreux territoires ». Le pasteur répondit ainsi à cette question : « Frère, sur ce point, on peut observer combien l'ordre divin est digne d'amour : il a écarté de ce lieu le plaisir lié au corps ; ainsi, ceux qui l'aiment trouvent leur plaisir seulement en lui et son amour est pour eux le pré, la source, le fleuve et tout autre refuge¹³⁸. En effet, si Dieu n'avait pas su qu'il existait un autre siècle¹³⁹ qui fût meilleur, il n'y aurait pas envoyé ceux qui l'aiment, au risque de décevoir, en quelque façon, sa mère¹⁴⁰. Présent par la joie céleste, il se retire parfois, sans abandonner pour autant ceux qui l'aiment, tristes et désolés dans ce monde : Dieu veut agir ainsi, il accorde un repos plus grand à ses serviteurs, tandis que le monde considère qu'ils sont en train de souffrir. Ils en sont ensuite d'autant plus honorés, lorsqu'il les fait reposer dans des lieux étroits¹⁴¹. Parfois, quand ils rougissent d'avoir été infidèles, (Dieu) montre au peuple la douceur dont jouissent ceux qui l'aiment vraiment, au moment où ils sont crucifiés, comme on le lit au sujet des trois enfants qui 'le bénissaient dans le feu du foyer'¹⁴² ; quant aux autres¹⁴³, Dieu ne les soulage pas charnellement, afin que les fidèles y trouvent un exemple d'endurance, mais ils sont soulagés seulement en esprit, parce que ceux qui les crucifient endurent une épreuve plus grande que les serviteurs de Dieu qui sont crucifiés ».

27. Le moment de l'appel vers la mort du père vénérable était arrivé dans sa si sainte maladie ; durant trois jours et trois nuits, il reposa sur la poitrine¹⁴⁴ de son disciple, sauf au moment de vaquer aux nécessités du corps. En effet, dans le temps où il demeura dans ce corps malgré lui, comme son disciple l'a ensuite rapporté¹⁴⁵, il manifesta une raison et une

¹³⁵ L'ensemble du paragraphe doit également être rapproché du *Liber de doctrina*, CI, 2-3, l. 13-41. Il faudrait s'arrêter aussi sur les variantes entre les deux textes, indiquées dans l'apparat critique du *Liber*.

¹³⁶ Au sens mystique du terme : *amicus* désigne celui qui aime Dieu.

¹³⁷ Remarque bien « limousine », selon Robert Chanaud.

¹³⁸ Cela pourrait expliquer la recherche d'un lieu propice pour l'installation d'une communauté.

¹³⁹ La terre d'Israël est donc l'antichambre du paradis et l'exode est un épisode voulu sans ambiguïté par Dieu.

¹⁴⁰ Le sens de cette phrase est peu assuré ici. Existe-t-il d'autres occurrences de cette référence à la « déception » de Marie ? La Vierge représente peut-être la compassion pour les hommes sur terre.

¹⁴¹ Apologie de l'austérité des lieux grandmontains.

¹⁴² Cf. *Dan.*, 3, *51 : histoire des trois Hébreux qui furent jetés dans la fournaise, refusant d'adorer une statue ; préservés, ils bénissent Dieu : « Alors les trois, comme d'une seule bouche, louaient, glorifiaient et bénissaient Dieu dans la fournaise, en disant : « Tu es béni, Seigneur... » Cf. également *Dan.*, 3, 23-24 : « Et ces trois hommes... tombèrent dans la fournaise incandescente, tout liés... Et ils marchaient en pleine flamme, bénissant Dieu et louant le Seigneur ».

¹⁴³ Si le sens de cette phrase semble clair, il faut sous-entendre un verbe *consolat* ou *consolatur* (déponent) avec *alios*. Cette phrase est un peu agrammaticale.

¹⁴⁴ Ce geste est important : Hugues n'est pas seulement à son chevet, il le tient dans ses bras pour l'assister dans ses derniers moments. Cf. *Joh.*, 21 20 : Pierre voit « le disciple que Jésus aimait, celui qui, pendant le repas, s'était penché sur la poitrine (de Jésus) ».

¹⁴⁵ Cf. *Joh.*, 19, 35 : « Et celui qui a vu en rend témoignage ».

intelligence presque redoublées. Et comme, pendant ces trois jours, il s'entretenait avec les frères de notre vie et de sa mort, en les consolant, tous l'entouraient, gémissant et pleurant, en disant : « Ah ! ah ! ah ! notre Père très aimé et notre bon pasteur, voilà que nous avons tout laissé et que nous t'avons suivi ; nous sommes venus vers toi¹⁴⁶. Dis donc maintenant entre les mains de qui tu nous laisses, pour prendre soin de nous ? Quel conseil nous donneras-tu donc ? Toi, tu ne nous permets absolument pas d'avoir des bêtes, des terres à posséder, des dîmes, des églises avec les biens qui en dépendent, ni des revenus, ni des taxes, sans le bénéfice desquels notre vie temporelle ne peut être assurée¹⁴⁷ qu'à peine ou pas du tout ». « Frères, leur dit-il, c'est à Dieu qui possède tout et auquel toutes choses servent, dont la nature est aussi bonté, dont la volonté est puissance, dont la miséricorde est l'oeuvre, pour l'amour duquel vous avez tout quitté, c'est à Dieu que moi, je vous laisse, je vous confie : ce Dieu bienveillant prendra soin de vous comme un Seigneur bon qui sait bien prendre soin de ses serviteurs ; lui, il vous donnera le nécessaire et non pas, cependant, ce que vous pourriez vouloir ; vous êtes, en effet, des hommes et vous pourriez, à ce titre, commettre un péché ; voilà ce que je vous dis, si vous demeurez dans votre manière de vivre¹⁴⁸ ; si, en revanche, vous vous en écarterez, je ferais injure à Dieu en vous promettant ses biens ; on pourra évaluer à presque cinquante ans le temps que je suis venu dans cette solitude¹⁴⁹ : jamais je n'ai pu ensuite apprécier autant le pain que lorsque Dieu m'accordait de pouvoir supporter la faim et ce pain que Dieu m'a procuré n'a jamais été aussi abondant qu'au moment où il était totalement nécessaire. Il en fera de même pour vous, si vous continuez à vivre ainsi¹⁵⁰. C'est pourquoi, moi, je ne veux pas que vous ayez des bêtes, des terres, des dîmes, des églises, des taxes, des revenus, pour que Dieu vous soit davantage nécessaire. Lorsque Dieu, en effet, vous aura été davantage nécessaire¹⁵¹, vous l'aimerez davantage, si vous êtes sages ; qu'est-ce qui peut donc manquer à celui qui possède toutes choses¹⁵² ? Je vous donnerai encore un autre conseil salutaire, mes fils : si vous désirez avoir une paix bonne et entière avec vos voisins et avec les autres séculiers, prenez garde soigneusement de ne pas convoiter les biens qu'ils possèdent parce que, si vous tentez de vous emparer de leurs terres, de leurs vignes, de leurs prés et de tous les lieux qu'ils possèdent, préférant le danger à la paix¹⁵³, la colère à la joie, la terre au ciel, le rien au tout, vous ne pouvez en aucune manière être totalement en paix avec eux. Prenez garde aussi absolument de ne rien posséder qu'eux, qui n'ont point d'intelligence, pourraient convoiter, bêtes, chevaux, mules, bœufs et toutes les choses que vous, dans votre intelligence et votre obéissance, vous ne pouvez en aucune façon posséder¹⁵⁴. Quoi de commun entre le Christ et Bélial¹⁵⁵, entre la lumière et les ténèbres¹⁵⁶ ?

¹⁴⁶ Cf. *Matth.*, 19, 27 : « Alors Pierre lui dit : « C'est que nous, nous avons tout quitté pour te suivre. Qu'en sera-t-il pour nous ? » et *Sulp. Sev., Epist.* III, 10 (CSEL I, 148).

¹⁴⁷ Cette préoccupation est déjà présente chez les frères dans la première *Vie* de saint Etienne, XXXII, l. 77-96.

¹⁴⁸ Litt. dans votre vie, c'est-à-dire, comme frères de la communauté de Muret.

¹⁴⁹ D'où la date retenue pour la mort d'Etienne et donc le transfert à Grandmont.

¹⁵⁰ *I.e.* comme des frères suivant les règles de la vie de Muret.

¹⁵¹ C'est là un des principes fondamentaux.

¹⁵² Effet stylistique garanti dans cette proposition qui joue sur les sens du verbe *habere* : avoir comme recours et posséder.

¹⁵³ Dans un contexte où s'opposent les notions négatives et positives, il nous a semblé nécessaire de traduire *labor* par un terme s'opposant à *requies*, le repos, la paix. Le verbe *laborare* peut signifier « être en difficulté, en danger ».

¹⁵⁴ Phrase un peu obscure que l'on comprend ainsi : les gens sans intelligence peuvent posséder et convoiter des biens ; les frères, dans leur intelligence et leur obéissance (à la règle) n'ont pas droit à la propriété.

Que chacun, en effet, réclame ce qui lui appartient en propre : réclamez et recherchez donc vos biens, qui se trouvent dans le ciel et non pas sur la terre¹⁵⁷. Celui qui a des oreilles pour entendre, qu'il entende¹⁵⁸ ; celui qui peut comprendre, qu'il comprenne¹⁵⁹, c'est-à-dire que tout homme qui ne persévérera pas parce qu'il est devenu désobéissant, ne possédera pas le royaume de Dieu : autant vous vous éloignerez du siècle au nom du Christ, autant vous mériterez de vous approcher du ciel ». « Seigneur, dirent les frères, est-ce que vous nous aiderez encore¹⁶⁰ ? ». « Si je le peux, plus que tout autre chose, mes frères ».

28. Alors les frères, heureux et rassurés par la consolation paternelle, lui dirent encore : « Père et Seigneur, nombreux sont ceux qui nous disent encore autre chose : tant que vous vivrez, nous resterons ensemble ; mais après, quand vous serez mort, nous ne pourrons absolument pas trouver de subsistance, si nous n'avons pas de bêtes ». Lui leur dit : « Les frères et ceux qui disent cela se trompent. Des abbés, d'autres religieux et de savants clercs le disent aussi. Ils se trompent, dis-je, ceux qui disent cela et meilleur est un clerc, plus il fait erreur¹⁶¹, lorsqu'il dit que Dieu perd son pouvoir à cause de la mort d'Etienne de Muret ; ma mort n'est pas le prix à payer de l'œuvre de Dieu¹⁶² ; si lui perd son pouvoir parce que je meurs, sachez assurément que c'est à cause de mes péchés qu'il vous prive de ses bienfaits ; et vous verrez cela certainement après ma mort : il vous accordera tant de choses, et si belles¹⁶³ - ce sera l'objet de votre étonnement - si vous persistez à vivre dans cette sainte vie, au point que, dans la mesure où on ne voit pas cela tous les jours, c'est avec peine que chacun le croira ». C'est là, dans son intégralité, le discours prononcé par l'homme de Dieu devant ses frères.

29. Interrogé ensuite par les frères pour qu'il leur délivrât une parole de foi, avant de quitter ce siècle pour rejoindre le Christ, il leur tint aussitôt à tous un discours, à savoir comment ils devaient honorer Dieu, qui est trinité de personnes mais un dans l'essence divine ; il leur enseignait la charité, pour qu'ils aiment Dieu dans leur cœur et leur esprit tout entiers ; que

¹⁵⁵ Entité synonyme du Mal, du diable.

¹⁵⁶ *Corinthiens*, 6, *15 : « Quel accord entre le Christ et Bélial ou quelle part pour le croyant avec l'incroyant ? ». De même, *Cor.*, *6, 14 : « ...quelle union entre les lumières et les ténèbres ? ».

¹⁵⁷ *Épître aux Colossiens*, 3, *2 : « Ayez le sens des choses d'en haut, non celles de la terre ».

¹⁵⁸ Cf. *Matth.*, 11,15 : « Que celui qui a des oreilles entende ! ».

¹⁵⁹ Cf. *Matth.*, 19, 12 : « Il y a, en effet, des eunuques qui sont sortis tels du sein maternel ; il y a des eunuques qui le sont devenus du fait des hommes et il y a des eunuques qui se sont rendus tels eux-mêmes pour le royaume des cieux. Que celui qui peut comprendre comprenne ! ».

¹⁶⁰ Le « vous » est adressé à Etienne, le vouvoiement de respect étant usité. Concernant la requête des frères et la réponse d'Etienne, on peut supposer que ce dernier choisira des manières de se manifester après sa mort, comme au moment où Hugues a la vision du saint au cours d'une célébration religieuse.

¹⁶¹ Ce membre de phrase est un peu paradoxal : *quanto melior est clericus, tanto amplius errat* (l. 712) : il faut comprendre, nous semble-t-il, que le « meilleur » clerc reste campé sur ses positions mais se trompe.

¹⁶² Le sens de la phrase pourrait être : l'œuvre du Seigneur en faveur des frères ne dépend pas de la mort d'Etienne.

¹⁶³ Robert Chanaud souligne qu'on ne justifie absolument pas l'interdiction de l'élevage. Il faut se reporter à la Règle d'Etienne pour trouver une raison : l'amour pour les animaux détourne de l'amour de Dieu et peut créer des conflits de voisinage (paragraphes VI et VII).

chacun aussi accordât à son prochain ce qu'il voulait qu'on lui accordât¹⁶⁴. Il parlait de l'humilité, montrant ce que c'était ; c'est par l'humilité qu'on parvient au lieu d'où l'ange plein d'orgueil est tombé : « c'est cette vertu qui garde toutes les vertus rassemblées ». Il répétait aussi, conformément à la parole de l'apôtre, de se souvenir le plus souvent possible du bien apporté par l'hospitalité : c'est grâce à elle, on le sait, que quelques-uns ont trouvé grâce aux yeux du Seigneur, puisque des anges aussi ont reçu l'hospitalité¹⁶⁵. Le père ajoutait que le Seigneur, venant pour le jugement dernier, promit à ses fidèles cette récompense qui consistait à dire que c'était à lui qu'était accordé ce qu'ils ont accordé à un seul des plus petits d'entre eux¹⁶⁶. Il les exhortait, en outre, à s'attacher à la charité produite par leurs œuvres parce que « l'intégralité de la loi réside dans l'amour de la loi et celui qui agit mal envers un seul est considéré comme coupable à l'encontre de la loi et des prophètes¹⁶⁷. Il les pria toujours instamment de veiller¹⁶⁸ à se rappeler d'être humbles, c'est-à-dire pauvres en esprit et d'avoir Dieu devant les yeux ; il proclamait aussi que la cupidité devait être totalement bannie et prononçait son excommunication, parce qu'elle est désignée comme « la racine de tous les maux et l'esclavage des faux dieux¹⁶⁹ ». Ainsi donc, il arriva qu'il passa tout le temps de sa maladie de manière utile et agréable et, donnant satisfaction en toutes choses aux frères¹⁷⁰, il quittait de temps en temps son état maladif grâce à des échanges sur la vie spirituelle. Mais, comme cette faiblesse s'aggravait de jour en jour, la cinquième féerie¹⁷¹ avant son décès, il prépara son départ en prenant le corps et le sang du Christ ; il reposa jusqu'à la fin enveloppé d'un cilice¹⁷², les mains et les yeux constamment levés vers le ciel, il rendit l'âme la sixième féerie devant l'autel du Seigneur, en train de prier et dans les bras de son disciple¹⁷³. A l'intention de ceux qui désirent donc connaître la mort glorieuse et louable à tous les points de vue du seigneur Etienne : il est tout à fait clair qu'elle eut lieu la sixième féerie, pratiquement la 46^e année de sa conversion¹⁷⁴. On pense cependant que ce ne fut pas une mince récompense que, ce jour-là, le Seigneur l'ait pris avec lui, en même temps qu'un

¹⁶⁴ Cf. *Matth.*, 7, 12 : « ...tout ce vous voudriez que les hommes fissent pour vous, faites-le pareillement pour eux ».

¹⁶⁵ Cf. *Hebr.*, 13,2 : « N'oubliez pas l'hospitalité : c'est en la pratiquant que quelques-uns eurent, sans le savoir, des anges pour hôtes ».

¹⁶⁶ Cf. *Matth.*, 25, 31-40 : « Autant de fois que vous l'avez fait (e) (en parlant d'une action de charité), pour le moindre des frères que voici, c'est à moi que vous l'avez fait(e) ».

¹⁶⁷ Cf. *Epître de Paul aux Romains*, 13, 10 : « La charité ne fait point de mal au prochain. La charité est donc le plein accomplissement de la loi ». Cf. aussi *Iac.*, 2, 10 : « Car celui qui observe l'ensemble de la Loi, s'il lui arrive de faiblir sur un point, devient coupable sur toute la ligne ».

¹⁶⁸ *Reducere custodiam* (sens attesté pour *custodia* dans le *Dictionnaire* de Blaise).

¹⁶⁹ Sens de *idolus* dans Blaise ; idole, faux dieu. Cf. aussi *Première lettre de Paul à Timothée*, 6, 10 : « Car la racine de tous les maux, c'est l'amour de l'argent... » et *Epître de saint Paul aux Ephésiens*, 5, *5 : « Car sachez bien ceci : nul fornicateur, nul impudique, nul avare - c'est un idolâtre - n'aura part à l'héritage dans le royaume du Christ et de Dieu ».

¹⁷⁰ Sous-entendu, par ses réponses.

¹⁷¹ Le mot a le sens de « jour de la semaine ». La cinquième féerie correspond au jeudi (Niermeyer). On rappelle qu'Etienne meurt la 6^e féerie (un vendredi, donc), cf. § 29.

¹⁷² Etoffe grossière revêtue en cas de deuil, de pénitence. Cf. aussi Sulpice Sévère, *Lettre III*, dans laquelle il évoque la mort de saint Martin.

¹⁷³ Hugues, comme il a été suggéré plus haut.

¹⁷⁴ Le texte dit : *conversio*, c'est-à-dire, la profession de foi.

voleur¹⁷⁵ : en ce jour, le Seigneur et Rédempteur avait créé l'homme, l'avait racheté après l'avoir condamné à la croix et celui qui avait toujours célébré ce jour si saint en faisant abstinence et après avoir enduré les tourments du monde, fut placé ce jour-là dans la gloire. Concernant le mois et l'année où il quitta bienheureusement le siècle, voici une très bonne indication dans ce qui suit : « Le nuageux février était passé de huit jours lorsque l'esprit lumineux d'Etienne gagna les astres, en l'an mille cent vingt-quatre¹⁷⁶ et le royaume du ciel lui fut donné¹⁷⁷ ». Une histoire écrite avec bonheur évoque, par ailleurs, ses paroles et ses actions largement développées¹⁷⁸ mais si nous nous efforcions de détailler par écrit toutes les actions qu'il a faites au cours de sa vie, alors que nous n'en avons pas entendu parler, nous renoncerions sans aucun doute à notre projet¹⁷⁹. D'où la nécessité, alors que ce n'est pas de notre capacité ni de notre initiative¹⁸⁰, de commencer à passer en revue ce qui concerne ce disciple dont la vie pieuse et le bon comportement profite largement à notre communauté.

30. Donc, après la mort du très grand seigneur de Muret, homme digne de mémoire, dont la vie et la doctrine¹⁸¹, importantes comme il a été dit, sont consignées chez nous dans des ouvrages¹⁸², alors que (lui) succède Pierre de Limoges, d'heureuse mémoire, dom Hugues, avec l'aide de Dieu, se rend à la Plaigne¹⁸³ : là, menant une vie glorieuse et louable en tout, il brilla par ses miracles et ses vertus auprès de ceux qui habitaient même loin¹⁸⁴. Il s'efforça, en effet, de mépriser souverainement les biens terrestres et, par l'élan de son esprit tout entier, de s'enflammer pour les seuls biens célestes. Il était aussi plein d'une érudition divine, remarquable par son esprit religieux, fort de l'honnêteté de ses mœurs, admirable dans la démonstration de ses miracles. En effet, il méprisait le siècle, aimait Dieu et son prochain et pour lui « sa vie, c'était le Christ et c'était un gain pour lui de mourir »¹⁸⁵. Il s'adonnait à des prières constantes, à des jeûnes très fréquents et à la démonstration ininterrompue de ses bonnes oeuvres. Tous ceux qui venaient à lui pour la charité, il les enflammait du désir de la vie éternelle. Sans cesse sollicité, il s'efforçait toujours de répondre, en fonction de ses

¹⁷⁵ Allusion à expliciter : Etienne serait mort le même jour que le Christ, considéré comme un *latro*, un criminel, par ses contemporains

¹⁷⁶ Robert Chanaud note le caractère « tarabiscoté » de l'expression (qui se veut poétique) ; « mille cent (et) deux fois dix, plus quatre ».

¹⁷⁷ Dom Jean Becquet note que ces vers, avec l'adjonction de deux autres, sont reproduits dans la *Gallia Christiana*, II, 646 (PL. 204, 998) écrits par un chroniqueur de Grandmont : *Proposito fixo crucifixus cum Crucifixo, Christo servivit Stephanus per quem vivit.*

¹⁷⁸ Allusion aux textes hagiographiques consacrés à Etienne et dont l'auteur de la Vie d'Hugues a pu avoir connaissance. Les compléments apportés sur Hugues servent, en réalité, à mettre en valeur encore davantage le personnage d'Etienne.

¹⁷⁹ Il ne s'agit pas, naturellement, de réécrire une nouvelle *Vie* de saint Etienne, à partir d'informations douteuses, alors que ses faits et gestes ont déjà été largement évoqués précédemment.

¹⁸⁰ On note ici une forme d'humilité et de retrait par rapport au projet d'écrire une *Vie* d'Hugues : peut-être a-t-on demandé à l'hagiographe d'écrire cette œuvre ?

¹⁸¹ Le mot *doctrina* signifie « enseignement ». Comme le rappelle Robert Chanaud, il ne s'agit pas de la « règle » qui sera adoptée plus tard. Le *Liber sententiarum* de Hugues Lacerta commence par une diatribe d'Etienne contre l'adoption d'une règle.

¹⁸² On a donc une chronologie.

¹⁸³ *Planina* : la Plaigne, com. Savignac-Ledrier, cant. Lanouaille, arr. Nontron, Dordogne. Cf. *Vita ampliata* d'Etienne, LXV.

¹⁸⁴ Le latin dit : pour ceux qui habitaient au loin et au large.

¹⁸⁵ Citation extraite des *Philipp.*, 1, 21 : « Car, pour moi, vivre, c'est le Christ, et mourir est un gain ».

possibilités, au dénuement des pauvres, des pèlerins, des veuves et des orphelins, dans tout ce qu'ils demandaient¹⁸⁶ ; envers tous les religieux surtout, il montrait le respect dû aux ministres de Dieu et, comme il le pouvait, il palliait leur pauvreté, de manière fraternelle, grâce à ses ressources¹⁸⁷. S'il voyait par hasard un homme de noble origine¹⁸⁸ qui manquait de quelque chose, il subvenait avec respect et largesse, en fonction de ses possibilités, à ses besoins. Il s'occupait très généreusement, par la parole et par l'exemple, de l'ornement de l'ordre¹⁸⁹, comme il l'avait appris de son maître, le bienheureux seigneur Etienne. Il blâmait les actes de transgression et d'indiscipline de ses condisciples qui s'écartaient de l'exacte règle, il les supportait dans la mesure de ce qu'il convenait et de ce qu'il fallait, enseignant surtout que le cœur de chacun ne devait pas se laisser aller à des paroles méchantes, au moment où des justifications doivent être données, en cas de péché¹⁹⁰. En outre, pour l'édification d'autrui et non pas pour bavarder sur lui-même (à Dieu ne plaise !), il répétait, disant : « Moi, misérable, je ne peux pas beaucoup travailler, ni jeûner, ni veiller, ni faire d'autres choses du même genre, mais, à ce qu'il me semble, je sais et je peux aimer Dieu, en vertu d'une piété désintéressée envers lui ». Il encourageait aussi ses condisciples et ses frères à persister dans leurs vertus et à veiller très attentivement à se garder de tous les vices et tous les péchés.

31. La bonté du Christ lui avait accordé une grâce si grande qu'il connaissait les consciences des frères qui demeuraient avec lui et il leur faisait voir les tentations qui les agitaient et leur révélait quel contenu de pensée honteuse et immonde chacun trahissait. Lorsqu'il apprenait les fautes de n'importe lequel d'entre eux, il ne lui épargnait jamais sa sévérité. Et, pour éviter qu'on ne méprisât son prêche, il l'appuyait d'une foule de miracles qu'il faisait lui-même, au nom du Christ ; à ce que nous avons appris, en effet, il rendait, par un seul regard, la vue à ceux qui ne voyaient pas, la position debout aux perclus, la santé aux épileptiques¹⁹¹ et les membres de nombreuses personnes¹⁹² parmi les malades étaient rendus à la santé par ses prières. Nous n'avons pas eu connaissance de tous ses miracles et de toutes ses actions mais le peu que nous racontons, nous le connaissons grâce au témoignage¹⁹³ de quatre de ses condisciples, hommes très religieux et très dignes de foi qui ont vécu avec lui à différentes époques, à savoir Pierre, notre très révérend prier que Hugues s'est chargé d'instruire avec

¹⁸⁶ On pourrait imaginer qu'il avait conservé certains de ses revenus mais il est possible aussi qu'il fasse fonctionner ses réseaux, en sollicitant sa famille, ses amis...

¹⁸⁷ On a déjà observé précédemment que Hugues aidait des personnes de son entourage, grâce à ses propres subsides.

¹⁸⁸ Le latin dit : *nobilis*. Cette précision est étonnante mais il est possible que certains nobles soient privés de ressources. Hugues agit-il au nom d'une solidarité « de classe » ou bien dans l'idée que les nobles peuvent ensuite rendre la pareille autour d'eux ?

¹⁸⁹ Le terme employé est *religio*, qu'on peut traduire, en fonction du contexte, par « mode de vie », « ordre », « congrégation » et même « monastère ».

¹⁹⁰ L'expression est un peu alambiquée : il ne faudrait pas faire preuve de méchanceté à l'égard de ceux qui ont péché : cela risque d'aggraver leur faute. Ce raisonnement est présent également dans une des *Vitae* d'Etienne. Réf. à Ps., 140,4 : « Psaume contre des ennemis perfides » : « Yahweh... préserve-moi de ceux... qui aiguissent leur langue comme le serpent... ».

¹⁹¹ Mention des *caduci*, ceux qui tombent du « haut mal ».

¹⁹² Figure de style ici (hypallage puisque *multa* se rapporte, pour le sens, à *languentium*).

¹⁹³ Il n'est manifestement pas courant de citer nommément les témoins qui ont rapporté les miracles.

l'honneur qu'il méritait et qui fut l'objet d'une très grande vénération en raison de sa simplicité et de son humilité¹⁹⁴. (Autre témoin) : Guy de *Miliaco* qui, en raison de ce que l'on sait de sa vie religieuse et de son respect ou bien à cause de leurs liens de proximité antérieurs, fut le premier à lui succéder, comme il convenait, dans le soin de leur celle, qui lui avait été si bien enseigné. (Autre témoin encore) : Bernard Bochart qui avait échangé parfois avec lui très familièrement et dans la douceur de l'amour spirituel au sujet de nos règles : ils avaient tissé les liens d'une affection débordante¹⁹⁵. (Dernier témoin) Hugues Dumont¹⁹⁶ dont il fut très ardemment proche, au nom de l'esprit de justice et de la fidélité qu'il trouva en lui ; c'est de lui qu'il reçut le baiser de la paix du Seigneur, au moment de son départ pour l'au-delà. Comme la réputation de sainteté de l'homme dont nous parlons s'était beaucoup étendue, de nombreux infirmes, venus de diverses provinces, avaient pris l'habitude de se rendre auprès de lui dans l'espoir de recouvrer la santé.

32. En ce temps-là donc, à Arnac¹⁹⁷, à ce que racontent nos anciens, un perclus, dit-on, gisait dans son lit. Un mal si grand le prenait depuis le dos jusque dans les membres que, rampant sur les mains, les reins brisés, il traînait son corps à terre et ressemblait à quelque monstre rampant. Soumis depuis longtemps à cet état de débilité, il recevait, de la part de saints moines mus par l'espoir d'une récompense éternelle et qui demeuraient en ce lieu, une aumône faite au nom de Dieu pour ses besoins quotidiens, parce qu'il n'était pas capable, ni pour lui-même ni pour un autre, d'exercer quelque activité. Comme il était resté de nombreuses années dans une si grande misère, et qu'il avait perdu tout espoir de recouvrer la santé, un jour, il eut l'idée, par l'effet de la piété divine, de se faire porter, de quelque façon que ce soit, auprès de l'homme de Dieu : c'est là, grâce au pouvoir de Notre Seigneur Jésus Christ, que les nombreux bienfaits de ses miracles, avait-il entendu dire, avaient été démontrés. Lui, animé par la foi et poussé par un besoin plus pressant de son corps, demanda à ses parents, avec des pleurs et des gémissements, de réaliser son projet sans tarder ; ses parents, bien qu'ils l'eussent entendu et voyant qu'il n'y avait depuis longtemps plus rien à faire du tout, le portèrent et le déposèrent devant la modeste demeure de l'homme de Dieu, afin qu'il fût au moins nourri par les visiteurs, puisqu'il ne pouvait absolument pas l'être grâce à son travail. Il gisait alors, malade et tâtonnant, depuis quelques jours à la porte du serviteur de Dieu - le lieu s'y prêtait- quand il fut amené par ses porteurs devant l'homme de Dieu ; ses membres étaient couverts de gale et gangrenés, il avait un visage affreux et il était horrible à voir : les gens pensaient qu'il ressemblait à un mort. L'homme de Dieu le regarda et dit à ceux qui l'avaient porté : « Que demandez-vous ? Que

¹⁹⁴ Notation à mettre en rapport avec ce que l'on sait du prieur à propos de son refus de recevoir des foules dans son monastère, cet afflux pouvant générer une gêne pour la vie monastique (il s'adresse à Etienne en lui intimant l'ordre de ne plus faire de miracles).

¹⁹⁵ L'expression est-elle péjorative ? Il semble que non et on a choisi de traduire *amoris* par affection, pour éviter toute ambiguïté.

¹⁹⁶ Ce personnage revient dans le récit, précisément au moment de la mort de Hugues, puisqu'il lui donne le baiser de paix : cf. § 51, l. 1692.

¹⁹⁷ Dans le texte : *Haarnac*. Il peut s'agir d'Arnac-la-Poste (Haute-Vienne), où se trouve un prieuré bénédictin de Saint-Benoît-du-Sault (Saint-Julien, de Brioude), ou, plus certainement à cause de la proximité géographique avec La Plaigne, d'Arnac-Pompadour (Corrèze), siège d'un prieuré conventuel bénédictin de Saint-Martial (Saint-Pierre puis La Trinité et Saint-Pardoux).

voulez-vous que nous lui fassions ? ». En effet, il ne savait pas encore ce qu'ils allaient demander : « Nous, Seigneur, disent-ils, nous avons entendu dire et nous croyons que tu peux, par tes prières, remédier à ce genre de calamités : l'homme que tu vois ici souffre beaucoup de vivre misérablement. Il n'a pas le pouvoir ni la capacité d'être guéri de son malheur. Aide-le donc et sois miséricordieux envers lui ». Ayant entendu cela, l'homme de Dieu ordonna qu'on le portât aussitôt dans l'église et que ceux qui étaient présents s'en allassent momentanément. Lui, bientôt, se réfugia dans le lieu approprié à l'aide qu'il apportait habituellement et il se mit en prière en gémissant profondément. Pendant ce temps, le malade, les pieds et les reins contractés, se jeta, tête en avant, comme une bûche, sur le pavement et commença, en larmes, à invoquer le nom du Seigneur pour que, même s'il ne lui venait pas en aide dans cette nécessité, il le libérât, au moins par la suite, des flammes de la géhenne ; il avait continué à prier ainsi lorsque, soudain, la douleur de sa maladie disparut, il comprit qu'il avait obtenu la guérison souhaitée et, aussitôt debout sur ses pieds, il témoignait du miracle de l'homme de Dieu devant ceux qui se tenaient à l'extérieur, disant : « Voilà, voilà, voilà, ce qu'a réalisé aujourd'hui l'homme de Dieu et j'en suis le témoin évident ». Les gens accoururent, s'étonnant, admiratifs, disant : « Que s'est-il passé, frère ? » et ils lui demandaient comme cela s'était fait. Lui disait : « Cet homme de Dieu m'a libéré de mon malheur présent ». Il se retourna ensuite vers le serviteur de Dieu et raconta tout ce qui s'était passé. A ce récit, le cri de ceux qui l'entouraient s'élève au ciel pour célébrer Dieu. Mais bientôt, l'homme du Seigneur qui fuyait l'honneur du siècle, l'arrêta et lui fit cette interdiction ferme, disant : « Tais-toi, tais-toi ; si quelqu'un te demande comment cela s'est passé, réponds seulement que c'est le Seigneur Jésus Christ lequel agit partout grâce à ses fidèles, qui a opéré ce miracle en personne et en ce lieu, grâce au bienheureux Maxime¹⁹⁸, son élu. Lève-toi maintenant et va rendre grâce maintenant à ton sauveur¹⁹⁹ avec un cierge et une offrande de dévotion ». Lui ne tarde pas, après avoir reçu le réconfort de la nourriture et recouvré la force de son pauvre corps, il commence à marcher tout seul devant les autres qui l'avaient porté, gisant et malade et ainsi, à partir de ce moment-là, tous les nerfs et les membres de son corps se renforcèrent, au point qu'il ne restait plus ensuite de signes visibles de leur désagrégation. En vérité, en ce qui me concerne, je pense que ce miracle, à ce que je comprends, n'est pas moindre que celui grâce auquel l'apôtre Pierre a mis debout le boiteux Enée, près de la Belle Porte²⁰⁰ ; que notre Dieu soit loué en toutes choses, lui qui accorde à ses élus un si grand pouvoir pour daigner réaliser de telles actions grâce à eux²⁰¹. Amen.

¹⁹⁸ Il s'agira, évidemment, d'élucider ce propos : Hugues souhaite-t-il rester en retrait et cette appellation serait-elle un pseudonyme le désignant ?

¹⁹⁹ Le terme de *recuperator* désigne le Christ (*Dict. de Blaise*).

²⁰⁰ Réf. indiquée par Dom Jean Becquet : *Speciosa porta* est le nom d'une porte de Jérusalem. Cf. *Act.* 3,2 dans le Nouveau Testament, 5^e livre après les quatre Evangiles de Matthieu, Marc, Luc et Jean : « ...il y avait un boiteux de naissance qu'on apportait et qu'on posait chaque jour près de la porte du Temple appelée la Belle (Porte), pour demander l'aumône à ceux qui entraient dans le Temple. Lui, voyant Pierre et Jean qui allaient pénétrer dans le Temple, quémandait pour avoir une aumône. Pierre, le fixant du regard, ainsi que Jean lui dit : 'Regarde-nous !'. L'autre tenait les yeux sur eux, s'attendant à en recevoir quelque chose. Mais Pierre (lui) dit : 'Je ne possède ni argent ni or ; mais ce que j'ai, je te le donne : au nom de Jésus Christ de Nazareth, marche !'. Et le prenant par la main droite, il le souleva. Instantanément, il eut la plante des pieds et les chevilles solides ; d'un bond, il fut debout, et il se mit à marcher. Il entra alors avec eux dans le Temple, marchant, sautant et louant Dieu ». Dans ce passage, on reconnaît l'idée de la « solidification » des membres qui permet au boiteux de marcher à nouveau. La Belle Porte (ou Porte dorée) serait la plus ancienne ouverture pratiquée dans les fortifications de la ville de

33. Une langue inféconde²⁰² peine à évoquer, quand elle le souhaite, les miracles si grands d'un si grand homme, dont on a entendu parler. Le fils d'une matrone de Brantôme, paralysé au niveau de la tête²⁰³, souffrait énormément ; il était atteint d'une si douloureuse infirmité, que sa tête était attachée à son épaule gauche et qu'il ne pouvait, en aucune façon, voir le ciel, à moins d'être couché. Une nuit, alors qu'il reposait, épuisé à cause de cette infirmité, lui vint l'idée que, s'il s'était trouvé auprès du serviteur de Dieu, il aurait été aussitôt guéri. Donc, au matin, quand la lumière fut rendue au monde²⁰⁴, il n'éprouva aucune crainte et, trouvant son audace dans son tourment, il se leva et dit à ses parents : « En fait, je me demande ce que pourrait guérir de mon infirmité, en me palpant, celui qui a pu guérir ce perclus par la prière²⁰⁵ ». Les parents qui savaient que c'était là le mystère de Dieu, portèrent leur fils assez rapidement à la petite demeure de l'homme de Dieu : celui-ci se le fit présenter et demanda ce qu'il voulait. Lui, alors, pleurant d'une voix gémissante autant qu'il le put, se mit à lui demander d'accepter de prier pour lui le Seigneur et de ne pas le laisser revenir infirme puisqu'il lui avait demandé sa faveur avec dévotion. L'homme du Seigneur, avec un visage très bienveillant, lui dit d'une voix pleurante: « Mon fils, mon ami, ce n'est pas à nous que revient de faire ce que tu demandes ». Mais ceux qui étaient avec lui se mirent à demander qu'au moins, il posât sa main sur lui. Le malade qui se plaignait pendant ce temps avec force larmes, exprimait sa douleur par des gémissements et des lamentations. Comme il fit cela pendant longtemps et qu'il ne cessait aucunement ses pleurs, lorsque l'homme du Seigneur, affligé dans son cœur, compatit à sa douleur ; s'approchant de lui, il le prit par les cheveux et, invoquant le nom du Seigneur, sépara la tête de l'épaule. L'homme déclara aussitôt qu'il voulait vomir ; il se mit à l'écart, les yeux et les mains levés vers le ciel, et un flot de sang sortit de sa bouche avec du pus ; il cracha par terre, se mit à gémir violemment et à expulser je ne sais quelle bile avec du sang, comme si sa gorge avait été déchirée par quelque objet en fer : le pus sortait de sa bouche comme des filets de sang. Une fois que ce qui ligaturait sa langue et sa gorge fut rompu, il leva²⁰⁶ une deuxième fois les yeux et les mains vers le ciel et, de sa bouche encore ensanglantée, il se mit à crier pour la première fois d'une voix claire. Auparavant, en effet, il avait coutume de parler avec une voix sans timbre et à peine

Jérusalem. Peut-être faudrait-il rapprocher ce phénomène de « solidification » du symptôme inverse ressenti par Etienne une seule fois, celui des « os secoués » (*Vita ampliata*, XI) ? Les os sont parfois le siège des manifestations psychologiques et miraculeuses.

²⁰¹ Une étude spécifique sur les pathologies évoquées est envisagée ainsi qu'une comparaison avec ce que l'on peut trouver dans les Vies de saint Etienne.

²⁰² Le mot latin est *sterilis*, la suite de la phrase indiquerait une incapacité à être assez riche, « féconde » pour évoquer les vertus du bienheureux.

²⁰³ Le latin dit : *contractus capite*. Il faudra déchiffrer cette indication clinique précisément. Le fils ne peut bouger la tête car elle est restée solidaire d'une épaule, comme on le voit ensuite.

²⁰⁴ Notation quasi poétique, traduisant peut-être le plaisir de la narration chez l'hagiographe.

²⁰⁵ On constate ici que c'est le bouche à oreille qui permet de faire connaître les miracles de guérison et qui pousse toujours davantage de personnes à venir voir le saint. On note qu'il y a également une chronologie par référence au miracle précédent. On voit, par ailleurs, que les récits sont associés par thématique commune (la cécité, par exemple).

²⁰⁶ Dans le texte, on a un hendiadyn : *elevans et erigens* (l. 944).

intelligible : « Je te remercie beaucoup, seigneur Hugues, mon bon sauveur²⁰⁷, toi qui as voulu me secourir dans mon si grand malheur ». Tous les assistants furent en admiration, ils étaient ébahis par un tel miracle et demandaient s'il²⁰⁸ avait pu parler. Celui qui avait été guéri le leur révéla. L'homme de Dieu vit cela avec sérénité²⁰⁹ mais après avoir gardé auprès de lui le malade avec des cierges, il le renvoya, guéri, restauré grâce aux nourritures nécessaires et il lui confia le soin de rendre grâce à Dieu au nom de la vertu²¹⁰ et du respect pour le lieu voisin²¹¹. Rentré chez lui, le miraculé fit connaître largement, par la suite et avec force déclarations, le bienfait qu'il avait reçu, dont il estimait qu'il avait été accordé grâce à l'aide du serviteur de Dieu, lequel, dans sa miséricorde, procurait de nombreux avantages aux personnes qui vivaient dans son entourage.

34. Qui peut jamais rechercher et savoir quels grands miracles ont été réalisés par le serviteur de Dieu ? Un seul miracle mérite qu'on s'en souvienne, attesté par les fidèles : selon nous, il ne faut pas le passer sous silence. Dans un château voisin, dont le nom ancien de Ségur avait signifié qu'il était sûr²¹², un jeune homme avait une gorge et un visage enflés et, jour et nuit, il était tourmenté de douleurs incessantes. Ses parents, fortement affligés et cruellement attristés par la douleur de leur fils²¹³, avaient, à de nombreuses reprises, par l'intermédiaire de leurs serviteurs²¹⁴, fait parvenir leur prière, tout autour d'eux, aux lieux voisins, saints parmi les autres lieux saints²¹⁵ ; mais les fidèles²¹⁶ de Dieu auprès desquels il avait été envoyé, ne voulurent pas lui apporter de remède à son infirmité, pour la raison qu'ils prêchaient aux peuples voisins combien grande était la grâce du pouvoir donné au serviteur de Dieu. Lui était presque mort et il était dans un tel état (il ne se nourrissait pratiquement pas) que, tout espoir de vie réelle étant perdu, les parents ne songeaient qu'aux seules nécessités des funérailles. Ils se lamentaient devant tout le monde lorsque quelqu'un vint à leur rencontre, disant : « Pour ce qui est du mal dont souffre votre fils, si Dieu le veut, un remède est offert aux infirmes par l'intermédiaire du roi de France²¹⁷. Envoyez-le, s'il veut bien le croire, là où il pourra trouver un remède. Sautant soudain de joie, les parents se rendirent aussi rapidement que possible, auprès du serviteur de Dieu pour apprendre comment bénéficier

²⁰⁷ Le terme *recuperator* a plusieurs sens : ici, indubitablement, c'est celui de « sauveur ». Dans d'autres occurrences, il peut désigner celui qui « récupère », qui recouvre les cens et les tributs (Du Cange). Le rapport entre les deux termes semble pertinent pour le commentaire. Hugues serait ainsi assimilé au Christ.

²⁰⁸ Le sens de *utrum* après un verbe de demande est classique mais, ce qui l'est moins, ne comporte qu'un élément (pas d'alternative).

²⁰⁹ Hugues constate que publicité est faite à l'acte miraculeux, ce qu'il ne souhaite pas le plus souvent. Cette fois, il voit cela avec « équanimité », sans doute parce qu'il attend, en contrepartie, que le miraculé se répande en actions de grâce, comme on le voit ensuite.

²¹⁰ Le terme de *virtus* possède plusieurs acceptions, dont celle de « miracle » (sens 1 dans Niermeyer) mais, ici, il s'agit sans doute de la vertu dont les frères font preuve.

²¹¹ Il s'agit sans doute du lieu proche de celui où la guérison s'est opérée (près de La Plaigne ?) : l'hagiographe ne précise pas.

²¹² Le nom de Ségur proviendrait de l'adjectif *securus*.

²¹³ Sens du mot *pignus*, *oris* : gage (de tendresse) d'où : enfant.

²¹⁴ Le mot *puer* désigne l'enfant mais plutôt le serviteur ici.

²¹⁵ De quels lieux s'agit-il précisément ? Sans doute à proximité du château de Ségur.

²¹⁶ Traduction choisie pour le terme *amici* que l'on trouve ailleurs (§ 26).

²¹⁷ Indication exceptionnelle, à étudier.

d'une audience et approcher le roi²¹⁸. Quand l'homme de Dieu eut entendu ce propos, il ordonna que le malade s'approche de lui et, tendant la main, il palpa sa gorge en priant et fit sur son visage un signe au moyen de la croix salvatrice²¹⁹. Pendant ce temps, le malade, la bouche ouverte, bougeant un peu les lèvres, essayait, en hurlant²²⁰, d'implorer l'aide du saint. Aussitôt, pendant qu'il gémissait, en proie à son tourment, grâce au geste du saint, le gonflement de la gorge et du visage commença peu à peu à diminuer. Enfin, quand il fut revenu chez lui, en peu de temps, il obtint la guérison souhaitée. Lorsque ses parents virent ce qui avait été fait, « ils furent dans la crainte et glorifièrent Dieu qui donne un si grand pouvoir aux hommes²²¹ ». Amen.

35. Il ne faut pas passer sous silence la manière dont de la paille foulée par le saint²²² sauva un homme destiné à mourir, atteint d'une fistule²²³. En effet, le fils d'un ouvrier, dans un domaine voisin²²⁴, avait déjà souffert gravement et longtemps, parce qu'il était atteint d'une fistule : il était, de ce fait, dans un état critique, au point que les médecins discutaient pour savoir comment il pourrait en réchapper, à moins de subir une ablation au plus vite, malgré leur peur d'opérer²²⁵. Mais, comme sa maladie s'aggravait, à cause de la fistule maligne et de la douleur, il avait perdu toute sensation et il en fut réduit à ne plus pouvoir rien du tout comprendre ni faire. Quoi d'étonnant à ce qu'il ne puisse pas se tenir debout ? Il ne pouvait jamais se dresser dans son lit ni s'asseoir ; il n'arrivait pas à marcher et il ne pouvait pas se retourner, étant couché, d'un côté sur l'autre ; ses parents, qui l'aimaient trop charnellement²²⁶ mais sans rigueur, comme c'est l'habitude des paysans²²⁷, trompés par des

²¹⁸ L. 975-976 : *per regem Francorum... infirmis medicina praestatur* : ici, manifestement, il y a une ellipse ou bien un sens symbolique caché : Hugues serait-il une sorte de « roi » ? Ou bien, Hugues pourrait-il lui-même approcher le roi, puisqu'il est de haute naissance (Cf. paragraphe 2) ?

²¹⁹ On remarque que, pour ce miracle, Hugues ne se fait pas prier pour faire le geste qui sauve.

²²⁰ Le terme *mugiendo* fait penser à un cri animal.

²²¹ *Matth.*, 9, 8 : « le paralytique de Capharnaüm » : « A cette vue, les foules furent prises de crainte et glorifièrent Dieu qui avait donné un pareil pouvoir aux hommes ».

²²² Ce terme fait l'objet d'une discussion dans le membre de phrase suivant : *si de suppedaneo hominis Dei stramine haberet* (l. 1008-1010). En premier lieu, *stramen* est le substantif et *suppedaneo* un adjectif épithète. Le terme *stramen* désigne ce qui est mis au sol (la jonchée) ou dans un lit (la paille, le chaume). L'adjectif *suppedaneum* indique quelque chose qui est « sous les pieds ». Le terme *suppedaneum* existe aussi comme substantif (Du Cange) pour désigner une sorte de banquettes, un escabeau utilisé pour accéder aux lits un peu hauts. Une référence dans le *Lexique* de Niermeyer à la *Vita Eligii* (l. 2, c. 76, SRM IV, p. 737) donne le sens de « marchepied ». Le *Dictionnaire* de Blaise indique que le terme peut désigner tout ce qui est « sous les pieds », donc un tapis. Enfin, Martine Larigauderie suggère de suivre un avis (oral) de Dom Jean Becquet suivant lequel, il s'agirait de la paille placée dans la chaussure du saint (un sabot ?). On sait qu'un miracle rapporté dans la *Vie* de saint Etienne (LXVI) évoque ses sandales (*sotulares*), sous la semelle desquelles le malade prélève des herbes qui contribuent à sa guérison. L'ascétisme prôné par les grandmontains les pousse-t-il à privilégier les chaussures ouvertes et non pas les sabots qui, on le sait, sont portés, avec de la paille à l'intérieur, par les paysans ? Nous avons choisi une traduction neutre qui fait état de la paille et de ce qui est « sous les pieds ».

²²³ On ne sait pas encore quel endroit du corps se trouve ici affecté. On apprend plus loin (l. 1021) qu'il s'agit du genou. Le malade risque donc une septicémie.

²²⁴ On note le manque de précision quant au lieu qui serait proche de La Plaigne.

²²⁵ Litt. : leur main ayant peur, *formidanda eorum manu* (l. 997).

²²⁶ L'auteur dit *carnaliter*, ce qui est une indication intéressante sur la conception de l'amour filial. L'adverbe *remisse* pourrait indiquer que les parents s'occupent des enfants « de loin », sans doute par le fait qu'ils sont pris par leurs travaux.

²²⁷ On a ici un jugement très péjoratif, associé ici, de plus, à une forme de superstition.

sortilèges et des sorciers, lui apportaient tous les jours des amulettes²²⁸ et des breuvages. Mais rien n'y faisait, on ne savait pas du tout ce que c'était, rien n'apportait d'amélioration et il allait toujours plus mal ; il eut alors une vision nocturne : s'il avait un peu de la paille foulée par l'homme de Dieu et l'attachait sur lui, il récupérerait à l'instant la santé qui lui était nécessaire. Comme il s'était réveillé un jour dans cette conviction, après avoir dominé sa peur et forcé par la douleur, il demanda en toute hâte l'aide de l'homme dont nous avons souvent parlé, il raconta à sa mère sa vision, ajoutant avec fermeté qu'il ne serait plus du tout infirme par la suite, si on lui apportait le gage²²⁹ qu'il réclamait, à savoir la paille de l'homme de Dieu. Après que sa mère l'eut écouté, elle se leva aussitôt et se rendit à la petite demeure de l'homme de Dieu et là, du mieux qu'elle put, elle demanda de l'aide pour son fils en gémissant et en pleurant abondamment, dans la sincérité de son cœur et par amour pour son fils ; puis elle coupa convenablement et emporta de la paille ; puis, elle s'approcha de son fils, et la plaça sur son corps. Au moment de toucher le genou du malade, elle fut en proie à une grande stupéfaction : la blessure perdit toute sa puissance douloureuse et, la maladie envolée, le liquide qui coulait de son corps une fois asséché, une nouvelle peau se forma et il fut entièrement guéri, de sorte que, dans l'heure, il se leva de son petit lit, comme si son corps n'avait jamais eu de lésion. Ses parents, stupéfaits, admiraient qu'il ait reçu un remède aussi rapide par le fait de sa piété envers Dieu et ils demandaient ce qui se passait. Il dit : « Je vois que je suis complètement guéri et j'accomplirai tout ce que vous m'ordonnerez ». Il commença alors à les aider comme il avait l'habitude de le faire avant d'être malade. Alors, transportés de joie, tout en pleurant, ils rendaient grâce au Tout-Puissant à la fois pour eux et pour leur fils parce que, grâce à l'aide du serviteur de Dieu, il lui avait rendu un corps intact et les avait rendus heureux pour leur fils. Ce dernier vécut ensuite de nombreuses années, rendant assidûment grâce à Dieu parce qu'il lui avait rendu la santé par l'intermédiaire de son serviteur. Voilà, voilà ce que le serviteur de Dieu, pendant sa vie terrestre, offrait aux fidèles ; ceux qui demandaient son secours étaient sauvés grâce à lui personnellement ; ceux qui lui amenaient des offrandes²³⁰ en formulant un vœu, étaient libérés ensuite par son aide. Donc, celui a cru être guéri grâce à la paille de l'homme de Dieu fut amené plus rapidement à la foi que la femme²³¹ qui, souffrant d'un flux sanguin, toucha, pour être guérie, un linge du Sauveur. C'est une foi ardente qui a accompli toutes ces choses car le Seigneur dit : « C'est ta foi qui t'a sauvé²³² ». Amen.

36. A combien de malheurs et de difficultés il a arraché ceux qui vivaient avec lui, dans quelles nécessités il les a assistés de sa bienveillance, à combien de chagrins encore il a fait barrage par l'effet de sa vertu, il est juste non seulement de l'évoquer par écrit mais aussi de le rapporter par la parole ; puisque l'occasion s'y prête, il ne faut absolument pas passer sous

²²⁸ Le terme latin correspondant est *ligamenta* (Dict. de Blaise).

²²⁹ Dans le texte, on a le terme *pignus* (l. 1014), qui a différentes significations : gage, honneur et enfant (gage de tendresse pour les parents).

²³⁰ On a encore l'emploi du mot *pignus* (l. 1038) : le sens est ici non assuré.

²³¹ *Matth.*, 9, 20 : « Alors une femme, qui avait un flux de sang depuis douze ans, s'approcha par derrière et toucha la houppe de son vêtement ».

²³² *Matth.*, 9, 22 : « Jésus se retourna, la vit et dit : 'Confiance, ma fille ! Ta foi t'a sauvée !' ».

silence, concernant les miracles²³³ de cet homme, ce qui se présente maintenant à notre esprit. Dom Bernard²³⁴, pasteur vénérable par la grâce de Dieu, a sans aucun doute éprouvé quel grand pouvoir²³⁵ possédait l'homme de Dieu, dans la nécessité où il était, alors qu'il était encore soumis à la règle²³⁶. Lui donc, depuis quelques jours, par l'effet de je ne sais quel hasard ou incurie, souffrait d'une grande douleur à un pied, ne trouvant repos ni nuit ni jour. Il se plaignait, entre autres récriminations contre ce qui le torturait, de ne pas pouvoir assurer son tour dans l'office de l'église. Un jour, alors que le serviteur de Dieu le voyait tourmenté de constantes douleurs, il lui dit : « Ignorez-vous²³⁷ pourquoi vous êtes dans cet état ? ». Lui dit : « J'ignore complètement, mon seigneur, d'où cela m'est venu ». Et aussitôt, il lui révéla ce qu'il endurait. Alors l'homme de Dieu s'approcha de lui, le visage rieur, il saisit l'arme habituelle de la croix et fit le bienheureux signe, en le touchant à l'endroit de la douleur. Il lui dit alors : « On lit, dans un texte sacré²³⁸, qu'il y avait un homme vénérable, d'un mérite encore plus vénérable, et qu'aucune partie de son corps, de la plante des pieds jusqu'au sommet de sa tête, n'apparaissait comme saine ; bien plus, un liquide, chargé de pus, coulait constamment de son corps. Les malades qui voulaient être guéris, aspergés de ce liquide, s'en trouvaient bien ensuite, de sorte qu'il n'était pas douteux qu'échappait à la maladie celui qui méritait être touché ou aspergé, tandis que celui qui, dans cette situation, a demandé à de nombreuses reprises l'aide de Dieu tout-puissant n'a pas mérité pour autant d'être exaucé. De cela, on conclut logiquement que Dieu veut ainsi accomplir des miracles²³⁹ chez l'un et montrer par un signe clair, par ailleurs, combien le méritent ceux qui se portent mal ». Après que Hugues eut fini de parler, la douleur cessa totalement et il lui rendit la santé ; ainsi guéri grâce au pouvoir²⁴⁰ de ce serviteur de Dieu, à partir de ce moment, il commença à être très proche de lui et il se porte bien, encore aujourd'hui, en témoignage de la gloire de ce bienheureux. Amen.

37. Que dirons-nous encore des épileptiques²⁴¹, pour lesquels un remède était trouvé aussi vite qu'il était demandé par eux, avec vigueur ? Mais parce qu'il aurait été long de raconter quels grands miracles ont été accomplis grâce à lui pour eux, parmi plusieurs faits, rapportons un miracle unique digne d'être gardé en mémoire. Deux hommes, dont l'un s'était arrêté à Bre²⁴² et l'autre, comme arbalétrier²⁴³, à Rancon²⁴⁴, firent l'expérience sur leur propre personne de ce qui, précisément, était venu à la connaissance de nombreuses

²³³ On note ici la polysémie du mot *virtus* : nous avons traduit par « vertu » (l. 1047) quand le mot est au singulier et désigne la faculté propre au saint. Dans le cas suivant (l. 1050), il est employé au pluriel et peut représenter les « miracles » accomplis précisément grâce à la « vertu », au pouvoir moral de Hugues.

²³⁴ Il s'agit, sans doute, de Pierre Bernard Boschiat, prieur de Grandmont (1163-1170).

²³⁵ Encore un autre sens du mot *virtus* ?

²³⁶ Il n'était donc pas encore devenu prieur car il accède à cette charge à partir de 1163, après la mort de Hugues en 1157. Après Etienne de Liciac, le mot *disciplina* signifie « règle » (cf. paragraphe 30) et indiquerait donc que cette affection au pied serait survenue pendant son exercice parce qu'il se plaint ensuite de ne pas pouvoir assurer son office.

²³⁷ Vouvoirement déjà observé ailleurs.

²³⁸ Dom Jean Becquet signale qu'il n'a pas retrouvé la référence scripturaire.

²³⁹ *Virtutes* (l. 1074).

²⁴⁰ ...*virtute* (l. 1077).

²⁴¹ Le terme latin est *caduci* : s'agit-il de ceux qui tombent du « haut mal » ? Voir P.-A. Sigal.

²⁴² Il s'agit sans doute de Bré, commune de Coussac-Bonneval.

²⁴³ Ce terme est problématique : il signifie : arbalète et ne désigne pas celui qui en fait usage.

²⁴⁴ Commune de Haute-Vienne.

personnes au sujet du serviteur de Dieu : nous avons appris²⁴⁵ qu'ils avaient souffert de nombreuses années d'un tourment qui faisait que, quand ils en subissaient la torture, plusieurs personnes peinaient à les maîtriser ; bien plus, en proie à cette douleur, même avec le réconfort de la nourriture, ils avaient perdu leur force, vomissant ce qui était superflu pour leur corps. Ils furent persuadés par la foi et l'idée leur vint à tous deux qu'ils devaient se rendre au lieu où se trouvait l'homme vénérable ; ils furent saisis d'un désir si fort qu'ils ne survivraient pas s'ils tardaient à aller le voir. Sans délai, encore valides, ils se mirent peu à peu en route ; dans un effort plein de lenteur, ils marchèrent sur les traces du serviteur de Dieu, ils s'efforcèrent de mettre à l'épreuve ce qu'ils avaient entendu à son sujet : avec force larmes, ils lui demandèrent de leur accorder sa grâce. Le serviteur de Dieu leur demanda ce qu'ils voulaient de lui et ils lui répondirent : « Nous ne pouvons plus du tout vivre plus longtemps avec cette torture ». Lui leur dit : « Que dites-vous, mes frères ? Dieu seul peut faire cela pour vous²⁴⁶ ». Eux se plaignirent de plus en plus de leur malheur et lui dirent : « Nous t'adjurons, par Dieu tout-puissant et par le jour du Jugement Dernier, que tous les coupables doivent redouter, de consentir à ce que nous demandons, de faire sur nous, avant que nous nous retirions, le signe de la croix salvatrice, avec une prière ». Lui, touché par la gravité de leur souffrance, prononça une prière, et fit sur eux, en pleurant, le signe de la croix qu'ils réclamaient puis ordonna qu'ils se retirassent. Revenus sur leurs terres, à partir de ce jour et pour le reste de leur vie, ils demeurèrent en sécurité et éloignés de cette souffrance, comme s'ils ne l'avaient jamais endurée dans leur corps. Ils menèrent par la suite une vie très heureuse, remerciant Dieu, avec leurs voisins, puisque, par l'effet des mérites de son serviteur, il a accepté de les libérer d'une si dangereuse adversité, eux qui apportèrent au peuple le témoignage d'un miracle autant que d'un bienfait. Ces actions sont remarquables et tout à fait surprenantes de nos jours mais la vie de cet homme est rapportée en des termes tels que ceux qui connaissent son mode de vie ne doivent pas s'étonner de sa vertu²⁴⁷. Nous avons souhaité commencer par un miracle pour deux²⁴⁸ puisque nous avons appris qu'ils avaient eu le même déroulement et la même issue. Amen.

38. Ces actions sont tout à fait remarquables alors que, jusqu'à maintenant, concernant le serviteur de Dieu, nous avons découvert qu'elles étaient restées cachées. La juste

²⁴⁵ Il s'agirait de faire la liste des expressions indiquant la manière dont les informations sont parvenues à l'hagiographe : témoignage direct, témoignage indirect, mention écrite...

²⁴⁶ De nouveau, Hugues se montre réticent avant d'accomplir son miracle de guérison. La réticence devant les miracles fut très forte dans les débuts de la communauté, jusque sous Étienne de Liciac. A propos de la guérison par Étienne du chevalier hémiplégique, Robert Chanaud rappelle que l'interdiction du prieur reprend celle du Christ, après qu'il a guéri le lépreux (« Garde-toi d'en dire un mot à personne », *Matth.*, 8, 4 ; voir aussi *Marc*, 1, 43-44 et *Luc*, 5, 14). A propos du sourd-muet, la citation est presque textuelle : « Jésus leur recommande de n'en parler à personne, mais plus il le leur recommandait, plus ceux-ci le proclamaient » (*Marc*, 7, 36). R. Chanaud, « Retour sur la première crise de l'ordre de Grandmont », in *Regards croisés sur le monument médiéval... offerts à Cl. Andrault-Schmitt*, Brepols, 2018, p. 294.

²⁴⁷ Expression un peu obscure : la manière de vivre de Hugues, telle qu'elle a été évoquée par ailleurs, amène à ne pas s'étonner de telles actions miraculeuses.

²⁴⁸ Manifestement, cette remarque finale permet de justifier un récit unique concernant deux personnes vivant dans des régions différentes mais souffrant du même mal : elles se retrouvent ensemble chez Hugues et reçoivent une guérison identique, d'où la mention du même « mode » (*modus*) opératoire et de la même issue (*finis*) à leur tourment.

appréciation de sa vie résidait, en effet, non seulement dans la démonstration de ses miracles mais aussi dans la vertu de ses bonnes œuvres. Les voisins des celles et leurs familiers, que l'homme de Dieu honorait de son passage, avaient pris cette habitude, quand ils apprenaient que, d'aventure, il était présent, de venir à cet endroit pour différentes raisons. Un jour, pendant que l'homme de Dieu, conformément à son habitude, se reposait en compagnie d'autres frères dans la celle²⁴⁹ nommée couramment Châtenet²⁵⁰, un homme très pieux vint en cet endroit, d'un lieu voisin nommé Solignac : il souffrait d'une grave douleur à la tête, ne pouvant trouver le repos ni le jour ni la nuit ; il arriva qu'au même moment, par hasard, le serviteur de Dieu était assis, comme à l'accoutumée, dans le portique²⁵¹ et assurait le service d'une parole d'édification pour les personnes qui se trouvaient à l'extérieur. L'homme qui était venu, à cause de l'affluence et du désordre, ne trouva pas comment et de quel côté il pouvait s'approcher de lui ; il ne voulait pas, en tous cas, montrer à tous quel était son mal²⁵² et il souffrit avec anxiété la journée tout entière. Mais la foule s'était retirée vers le soir et le serviteur de Dieu resta seul dans le portique²⁵³ avec lui. Comme l'un de ses amis qui était venu avec lui avait constaté que l'homme, qui allait çà et là, avait été tourmenté toute la journée, il lui fit signe de s'approcher du serviteur de Dieu. Ce dernier avait entendu dire, en effet, qu'il avait longtemps souffert²⁵⁴ d'une douleur à la tête. Une fois que cela fut entendu, l'homme, en pleurant abondamment, se jeta à terre devant lui, en larmes ; plein de crainte et gémissant, il pleurait avec force, se frappait la tête assez longtemps contre le sol, montrant son malheur par ses gémissements ; soudain, il lui fit savoir ce qu'il demandait, disant : « Mon Seigneur, je souffre d'une si grande douleur²⁵⁵ à la tête que je sais à peine que dire et que faire ; je suis descendu te voir²⁵⁶, pour que, au mieux, tu me donnes un conseil à ce sujet : je sais que tu as fait et que tu as été capable de faire des choses bien meilleures ; aie donc pitié de moi, à ton gré²⁵⁷, Seigneur ! ». Les frères qui étaient autour de lui, en l'écoutant et émus par ses larmes, se mirent à pleurer et à parler instamment en sa faveur au serviteur de Dieu. L'homme du Seigneur s'adressa à lui, disant : « Moi aussi, j'ai mal à la tête ». Il leva alors sa main droite, en direction de sa propre tête, et, après l'avoir touchée, plaça cette main sur la tête de l'homme qui souffrait, en faisant le signe de croix²⁵⁸ ; comme il palpait la tête de l'homme depuis un temps assez long, la souffrance commença miraculeusement à l'abandonner et à migrer vers la sienne propre, comme si, par l'abandon de sa virulence, elle

²⁴⁹ *cellula* dans le texte.

²⁵⁰ *Chatenet* dans le texte (commune de Feytiat).

²⁵¹ *Dei famulus in porticu... sederet* (l. 1133-1134). Cette partie de la celle représente l'entrée, là où on reçoit les visiteurs venant de l'extérieur (c'est l'équivalent du parloir), et il y a manifestement des sièges ou des bancs pour s'y asseoir. On retrouve cette mention à plusieurs reprises dans ce passage.

²⁵² Cette réticence serait à expliciter (pudeur ? crainte de ne pas être pris au sérieux ?).

²⁵³ Le texte dit : *in porticu* (l. 1133). C'est un espace qui peut être à la fois ouvert et couvert, c'est le lieu de contact avec le monde extérieur.

²⁵⁴ L'auteur dit : *mulctatum* (l. 1143), ce qui induit une notion de punition : il subissait cette douleur à la suite d'un péché qu'il aurait commis ? Y a-t-il un rapport avec ce qui a été dit dans le paragraphe précédent, à savoir qu'une maladie peut être méritée ?

²⁵⁵ Le terme *inquietatio* est à prendre au sens propre : le fait de ne pas connaître de repos.

²⁵⁶ Expression à commenter, géographiquement parlant : de Solignac à Châtenet, quelle configuration justifiant cette détermination ?

²⁵⁷ L'auteur dit : *sicut potes*, comme tu le peux.

²⁵⁸ Rituel intéressant, à commenter.

signifiait qu'elle n'aurait plus aucun pouvoir ensuite, en lui²⁵⁹. Cela fait, le serviteur de Dieu le laissa rentrer chez lui puisqu'il avait rapidement recouvré, à partir de ce moment, sa santé d'autrefois ; les frères qui assistèrent à ce miracle et qui, croyons-nous, sont encore vivants, témoignent leur foi par des actions de grâce. A propos de Hugues, nous allons ajouter au présent miracle un beau et grand miracle qu'il a réussi à faire, en priant dans la même celle du Châtenet. Amen.

39. Nous avons appris, par le récit de nombreuses personnes, qu'un homme s'était rendu un jour en toute hâte du lieu dont nous avons parlé²⁶⁰, dans la même celle²⁶¹ : chaque jour, une torture insoutenable, appelée communément « colère douloureuse »²⁶², l'accablait de tourments variés, avec des démangeaisons terribles²⁶³ au point qu'elle faisait sortir son âme de son corps²⁶⁴, sauf quand, pendant un moment, il trouvait du répit par l'effet de la miséricorde divine. Cet homme alla voir l'homme de Dieu, lui détailla dans l'ordre toutes les manifestations de son infirmité, en se recommandant humblement à ses prières. Il eut la permission de rentrer chez lui et il commença, en chemin, à aller mieux : lui qui était venu à l'homme de Dieu avec difficulté et en s'arrêtant à plusieurs reprises, en proie à son mal, fut secouru par lui et, sans avoir à se rétablir²⁶⁵, il revint chez lui, tout joyeux. A partir de ce moment, il retrouva pour longtemps la santé qu'il espérait, de sorte qu'il vécut avec plus de douceur qu'avant cette maladie. Amen.

40. Un père de famille, dans un village appelé Tiviers²⁶⁶, voisin de la celle de La Plaigne, était privé de l'usage d'un œil²⁶⁷ ; il souffrait beaucoup, depuis longtemps et pratiquement toute l'aide des médecins ne lui avait été d'aucun secours. Cet homme n'avait pu y trouver remède lui-même mais, la foi le conseillant, il se rendit rapidement à la petite demeure de l'homme de Dieu et dès qu'il fut en présence du serviteur de Dieu, il commença à être violemment

²⁵⁹ On comprend que la douleur migre du corps de malade dans celui de Hugues et que ce « transfert » lui fait perdre sa virulence.

²⁶⁰ Dans le texte : *de nominato loco* (l. 1206). Nous inférons de la logique de présentation des récits de miracles qu'il s'agit du même lieu que dans le texte précédent, donc de Solignac. On a peut-être aussi un problème de rivalité dans le rayonnement des établissements religieux : Solignac est la très célèbre fondation de saint Eloi, connue pour ses pèlerinages.

²⁶¹ Châtenet, donc.

²⁶² ...*quae scilicet ira dolens rustice nominatur*, appelée communément « colère douloureuse ». De quoi s'agit-il ? Est-ce une forme de possession ? Robert Chanaud évoque, à ce propos la *furor* (folie furieuse) des berserkir, le chamanisme qui fait sortir l'âme du corps.

²⁶³ Le texte dit : *cum pulis pessimis*. La seule référence trouvée pour *pulis* est celle de Du Cange qui indique, en citant ce texte, que le terme équivaut, selon lui (*nisi fallor*) à *pulex*, la puce. On choisit de traduire par « démangeaisons » car l'affection décrite ici ressemble à une dermatose qu'il s'agirait encore de préciser (gale ?).

²⁶⁴ Là encore, une précision qu'il faut commenter, l'homme ainsi tourmenté perd le sens (la colère, *ira*, est assimilée à une sorte de folie furieuse).

²⁶⁵ ...*sine aliqua recreatione*. L'expression est quelque peu obscure : on comprend que la guérison a été immédiate, qu'il n'y a pas eu besoin d'un temps pour le rétablissement. Hugues n'a rien fait pour cela, à moins que sa seule présence ait eu l'efficacité souhaitée ?

²⁶⁶ *in vico qui Tiverius nomine dicitur* : il s'agit de Thiviers en Dordogne. Un autre lieu appelé Tiviers se situe dans le Cantal, près de Saint-Flour mais il est trop éloigné de Savignac-Ledrier (Dordogne), lieu où se trouve la celle de La Plaigne, pour être *vicinus*.

²⁶⁷ Le texte dit : *unius privato oculi officio* : privé de l'usage d'un seul œil. Or, on apprend ensuite qu'il ne peut se diriger : il serait donc déjà borgne.

tourmenté par la douleur de son œil qui voyait mal, il se mit à crier, non pas fort mais avec des hurlements. Il dit : « Eh ! eh ! eh !, mon seigneur, je vais bientôt mourir, si tu ne viens pas à mon secours par tes conseils et tes prières car je suis sur le point de périr ». L'homme de Dieu s'adressa à lui avec une parole apaisante et s'efforça d'abord de refréner les cris de l'homme en danger et il lui tint ensuite ces propos : « Dieu tout-puissant qui guérit toutes les infirmités de tous par la vertu de son amour, s'il lui plaît, peut guérir la tienne pareillement ». Cela dit, l'homme de Dieu s'approcha alors de lui et fit dévotement le signe de la croix de sa main tendue, sur l'œil du malade puis il le renvoya chez lui. L'homme, avant même d'avoir quitté l'enceinte²⁶⁸ de ce lieu, put retrouver intégralement et parfaitement la vue espérée, de sorte que, grâce à l'œil dont il avait souffert précédemment pendant longtemps, le seul pour le guider auparavant²⁶⁹, il choisit de lui-même, sans rien dire, un chemin plus large pour lui et se montra le plus assuré de tous.

41. Un autre homme encore, dans le bourg cité précédemment, qui souffrait, par je ne sais quel hasard, d'une affection semblable, avait trop gravement et longtemps, ressenti une atteinte à un œil et tout espoir de guérison était écarté. Cet homme, lorsqu'il apprit que le père de famille avait recouvré la vue, se rendit rapidement auprès de lui et l'interrogea pour savoir comment il voyait. L'autre²⁷⁰, aussitôt, lui raconta dans l'ordre ce qui s'était passé. Le malade lui dit : « Puisse cet homme de Dieu montrer son pouvoir, de façon à faire disparaître l'affection de mon œil comme il l'a fait pour le tien, longtemps envahi par les ténèbres²⁷¹. C'est pourquoi, mon ami, il faut que tu descendes avec moi²⁷². L'homme qui avait été guéri se rendit à la petite demeure de l'homme de Dieu, amena avec lui l'homme malade et demanda avec dévotion à l'homme de Dieu de venir en aide au malheureux. L'homme du Seigneur lui dit alors : « Que pouvons-nous faire pour cela, frère ? ». Le malade répondit : « Ah, ah, ah, Seigneur, examine²⁷³ seulement l'œil qui me fait souffrir ; je crois que cela seul peut me suffire ». « Il n'y aura aucun empêchement, dit-il, que Dieu tout-puissant ne t'accorde en cela son bienfait ». Et bientôt, le serviteur de Dieu qui était sorti de son portique²⁷⁴, à l'air libre²⁷⁵, examina consciencieusement l'œil du malade et fit sur lui le signe de la croix. Immédiatement après, la vue lui fut rendue et la nuit de la cécité le quitta. Quant à eux, ils revinrent aussitôt dans leur demeure et se mirent à louer et bénir Dieu « qui sauve ceux qui placent leur espoir en lui²⁷⁶ ». Amen.

²⁶⁸ *Clausura* (l. 1198) : la clôture, l'enceinte du monastère.

²⁶⁹ Cf. note précédente sur la possibilité que l'homme ait déjà perdu l'usage d'un œil à l'origine, ce qui témoigne également du type de pathologie qu'on pouvait avoir à cette époque. Robert Chanaud remarque que les miracles de Hugues se limitent souvent à des affections psychosomatiques.

²⁷⁰ J'ajoute ce sujet, qui est omis dans la phrase et qui n'est pas le même que dans la phrase précédente.

²⁷¹ On note ici le caractère particulièrement complexe de l'expression qui se veut imagée : litt. « pour chasser de mon œil son affection, comme il a chassé les longues souffrances de ténèbres du tien ».

²⁷² L'auteur dit : *nesesse est descendere me cum*, l. 1121-1122. On a encore ici la même notation que précédemment, sur la « descente » qui permet de se rendre de Thiviers à La Plaigne (cf. 40), de même que de Solignac à Châtenet (§ 38, note 112). S'agit-il d'un terme courant pour désigner l'action de se rendre dans un monastère ou bien de résider quelque part, comme on dit aujourd'hui « descendre à l'hôtel » ?

²⁷³ Effectivement, Hugues commence à examiner l'œil, comme le ferait un médecin.

²⁷⁴ Cf. supra, § 38. Il s'agit de son entrée.

²⁷⁵ L'auteur dit : *aere desuper nudo* : cette notation est logique puisque Hugues sort de son « portique » (parloir).

²⁷⁶ *Ps.*, 16, 7 : « Je bénis Yahweh qui m'a conseillé ; même la nuit, mon cœur m'avertit ».

42. Il ne faut pas passer sous silence ce qui arriva à une femme aveugle, au moment où elle chercha à obtenir l'aide de l'homme de Dieu. Une mendicante, venue d'un lieu assez proche²⁷⁷, était privée de la vue : elle ne pouvait se diriger par la vue, sans être guidée par autrui. Pleine de dévotion et de foi, elle avait coutume de se rendre, chaque jour, en compagnie d'autres pauvres, à la petite maison d'Hugues pour recevoir l'aumône ; c'est à elle qu'il avait procuré de la nourriture en manière de récompense éternelle²⁷⁸, en considération de celle qu'elle distribuait aux autres²⁷⁹ et il lui remettait ensuite l'argent demandé à de nombreuses reprises par les autres pauvres. Elle n'était pas seulement aveugle, elle souffrait d'incapacité dans une partie de son corps²⁸⁰. Elle se hâtait, chaque jour, tout en mendiant, vers la maison de Hugues, lorsqu'un jour, elle s'arrêta, révélant sa pensée à celui qui la guidait, et dit : « Si un jour, je peux parler seule à seul avec ce bienheureux, je croirai²⁸¹ aussitôt à mon salut. J'ai confiance : il peut rendre la lumière à mes yeux, lui qui a pu offrir un guide aux yeux de ces malades²⁸² ». Elle se tint alors un moment seule devant lui, demandant et réclamant²⁸³ qu'il place seulement sa main sur son visage. L'homme de Dieu, après qu'elle eut fermé les yeux, fit alors le signe de la croix, disant : « Jésus Christ, notre Seigneur et maître, qui a mis de l'argile sur les yeux d'un aveugle de naissance et lui a rendu la vue, ce Dieu tout-puissant, en personne, peut t'illuminer grâce à la clarté de sa puissance ». Il n'avait pas encore achevé ces mots, son discours restait en suspens : alors qu'elle était en train de prier, ses yeux s'ouvrirent soudain, de sorte qu'elle voyait tout clairement ; aussitôt, pleurant et gémissant, elle se jeta à terre, louant et bénissant Dieu ; questionnée par Hugues sur ce qui lui arrivait²⁸⁴, elle répondit : « Grâce à Dieu, j'ai reçu la guérison, comme tu me l'as dit ». L'homme de Dieu, désireux de faire la preuve de cela, lui dit : « Décris-moi donc maintenant comme je suis ». « Votre visage est grave et honnête, votre barbe est blanche et longue²⁸⁵ ». Il dit : « Tu as appris de quelqu'un d'autre ce que tu me dis maintenant ». Et, tenant un jonc dans sa main, il lui demanda ce que c'était. Elle dit : « C'est un jonc ». Lui porta ensuite sa main à son oreille et elle lui dit, sans plus d'hésitation, ce qu'il faisait.

²⁷⁷ Nous sommes donc près de La Plaigne, sans autre précision.

²⁷⁸ Expression remarquable : *aeternae mercedis aliquid alimoniae*, litt. quelque chose en fait de nourriture pour une récompense éternelle (synonyme de « salut », Niermeyer). Il s'agit ici de nourriture spirituelle, en attendant les nourritures plus « terrestres ».

²⁷⁹ Il faut comprendre, me semble-t-il, qu'elle relaie le message du saint, avant de redistribuer aux pauvres les aumônes en nature dispensées par Hugues.

²⁸⁰ Le texte dit : « elle était privée de force dans une partie de son corps » : il peut s'agir d'un handicap physique non précisé qui entraîne une forme de débilité, peut-être même de paralysie partielle.

²⁸¹ Le verbe est au présent en latin (*credo*) mais on ne peut le traduire qu'au futur (condition).

²⁸² Cette parole est, bien entendu, à double sens : la lumière rendue est aussi celle offerte par Hugues qui donne un guide spirituel.

²⁸³ Hendiadyn.

²⁸⁴ Notation intéressante : il semble que Hugues ne soit qu'un « passeur » de miracle et il ne connaît pas lui-même le processus qui amène à la guérison : seule, la prière et la parole qui loue Dieu (et ici Jésus Christ) semble efficiente. Cela va même plus loin : comme on le voit ensuite, Hugues va même jusqu'à douter de la réalité du miracle puisqu'il demande à la femme d'en faire la preuve...

²⁸⁵ On note le vouvoiement, déjà observé ailleurs. La description faite par la femme semble plutôt générale : il prévoit donc une autre épreuve pour laquelle elle ne peut pas tricher.

L'homme de Dieu, comprenant que c'était là un mystère divin, fit en sorte qu'elle renonce²⁸⁶ à rendre grâce trop vite au bienheureux Très Grand, comme les autres. Il lui recommanda alors farouchement ceci, disant : « Quant à toi, dorénavant, garde le silence mais aide-moi²⁸⁷ donc un peu ici ». Elle ne l'aida pas du tout, quand il fut rentré chez lui, mais elle sortit, aussi vite qu'elle le put, toute joyeuse, appela son fils, sautant et pleurant d'allégresse, sans réclamer par la suite un guide pour son chemin ; elle fut guérie, de sorte que, arrivée aveugle²⁸⁸, avec quelqu'un d'autre pour la guider, elle repartit, destinée à guider des aveugles ; elle vécut, par la suite, de nombreuses années, elle rendait grâce à Dieu, avec assiduité, en privé et en public, parce qu'il lui avait rendu la santé, par l'intermédiaire de son serviteur ; ce miracle, c'est une fidèle, recluse²⁸⁹, qui l'a fait connaître, ainsi que ceux qui admiraient la foi de la femme et célébraient la gloire du bon père de famille²⁹⁰.

43. Quelle funeste, quelle effrayante vengeance divine s'exerça sur un régisseur²⁹¹, au moment où il se parjura dans l'enceinte du portique²⁹², nous ne devons en aucune façon passer cela sous silence, afin de faire connaître la gloire du bienheureux Hugues. Syncelly²⁹³ est le nom d'une possession voisine²⁹⁴, où un familier du serviteur de Dieu avait coutume de résider. Il est avéré²⁹⁵ que son régisseur, pour des raisons infondées et dans des occasions illégitimes, se comportait envers lui de manière malhonnête au sujet d'un cens annuel, dans le but de lui voler ses biens et il lui causait un tort extrême, de manière inique. Un jour, l'homme, plein de fureur, s'adressa à lui, à ce que l'on rapporte, en ces termes : « Que ce soit à juste titre ou non, tant que je serai l'intendant, tu ne demeureras pas en repos ». Et comme le propriétaire²⁹⁶ ne pouvait en aucune façon échapper à son emprise, il prit un avis, retint cet homme furieux par des cadeaux et le força à faire la paix avec lui. Le régisseur, pendant ce temps, vaincu par cette marque de déférence qu'il avait acceptée, et de crainte que cet homme craintif ne lui fasse défaut, promit de sceller la paix réclamée, de sa propre main, dans la main de l'homme de Dieu. Les deux hommes furent mis en présence de ce dernier, le régisseur posa sa main dans la main sacrée, comme il l'avait annoncé, disant : « En ce lieu saint, en présence de mon Seigneur, je te promets en toute bonne foi, ami, de ne pas te

²⁸⁶ Dans le texte : *transmittere* (l. 1262). Le sens de cette phrase va dans le sens d'un refus de faire connaître les miracles et donc, d'en rendre grâce ouvertement à Dieu. L'expression *beato Maximo (ibid.)* est également un peu obscure : s'agit-il de Dieu ou de Jésus ? Cf. aussi le paragraphe 32. Cette volonté de ne pas faire écho au miracle peut sembler curieuse mais elle est courante (cf. *Matth.* 9, 30). On a déjà observé, dans les Vies d'Étienne, le besoin de taire les miracles, pour éviter l'afflux de la foule qui serait contraire à l'austérité et à la tranquillité de la vie monastique grandmontaine. Peut-être Hugues souhaiterait-il faire de cette femme un relais de ses bonnes œuvres, sans publicité particulière ?

²⁸⁷ Le verbe *sustineto* est un impératif futur 3^e personne du singulier. Litt. qu'on m'aide...

²⁸⁸ On a donc ici trois récits successifs concernant la même pathologie.

²⁸⁹ Le texte emploie les termes : *fidelis reclusa* (l.1272). C'est un détail intéressant, à remettre dans son contexte : qui, où et quand voit-on des recluses ? Sont-elles en contact avec les grandmontains ?

²⁹⁰ Dans le texte : *gloriam boni patris familiarum* (l. 1273-1274). A expliquer : Hugues se comporte-t-il comme tel ?

²⁹¹ Nous retenons, pour le sens du mot *judex*, celui de « régisseur » ou « intendant » d'un domaine privé.

²⁹² Cf. ce mot employé plus haut avec le sens d'enceinte du monastère : le lieu appartient donc à un espace sacré et donc inviolable.

²⁹³ Selon Martine Larigauderie, en Dordogne.

²⁹⁴ Sous-entendu de La Plaigne.

²⁹⁵ Rappel : *siquidem* ne se traduit pas, généralement.

²⁹⁶ Dans le texte : *possessor ille* (l. 1285).

réclamer davantage que je ne le devrai ». Mais quelques jours après, voici que ce régisseur qui semblait avoir oublié sa promesse, poursuit celui qu'il avait libéré de toute injustice, à propos d'un héritage lui appartenant et ce, à l'encontre de toute justice. L'homme, bousculé par lui, à son corps défendant, lui remet une partie de ses biens, pour avoir la paix. Car, aussi vite le régisseur s'était-il rendu maître de biens ne lui appartenant pas, aussi instantanément il fut châtié pour son parjure : sa main devint aussitôt infirme et débile. Celui qui, à l'exemple de *Giesus*²⁹⁷, possède un argent acquis par la violence, non seulement contracte la lèpre de l'âme mais ne retrouve jamais par la suite sa propre main saine. Vous tous qui avez le pouvoir, écoutez ceci : détenez une charge²⁹⁸ de façon à ne pas spolier autrui, ajoutez à vos richesses ce qui n'engendrera pas la pauvreté chez vos proches²⁹⁹. Amen.

44. Nous estimons digne de relater le jugement d'une hauteur divine³⁰⁰ qui frappa rapidement celui qui, dans son orgueil, n'a pas craint de faire injustice³⁰¹ aux serviteurs de Hugues. Pour ce qui est des bienfaits et des aumônes que l'homme de Dieu recevait du peuple, empli de la grâce de la charité, il prit soin, en personne, autant qu'il le put, d'alléger la pauvreté de notre congrégation, comme un frère, comme un père. Mais c'est surtout sur sa mère, dans l'idée qu'il avait été nourri par elle qu'il veillait avec un soin plus attentif et plus prévoyant que sur ses filles³⁰². Il savait, en effet, que c'était là une grande dépense et aussi un labeur extrême pour la maintenir en bon état. Il arriva un jour que l'homme du Seigneur, avec la piété qui lui était coutumière concernant les bienfaits des dévots, avait fait parvenir par ses messagers³⁰³ au pasteur de Grandmont³⁰⁴ et aux frères de nombreuses aides dans leur vie de misère³⁰⁵. Le jour suivant, ceux qui avaient été envoyés commencèrent à revenir à la demeure de l'homme de Dieu ; ils avaient fait une assez longue route et l'éloignement de leur hébergement les avait fatigués ; au cours de leur chevauchée, ils trouvèrent en chemin un pré et une rivière. « Quel lieu agréable³⁰⁶ ! Voici de l'eau et un pré, voici un lieu où nous pouvons nous restaurer et nous reposer un peu, pour pouvoir achever ensuite notre route après avoir repris des forces ». Comme ils s'étaient rendus tous en ce lieu et que cet endroit charmait leurs yeux, ils descendirent aussitôt de leurs montures, mors ôtés et rênes relâchées au sol, et restèrent à proximité. Soudain, le maître du lieu survint, portant un pieu pointu sur

²⁹⁷ Il s'agit de Giesi, *Livre des rois*, 2, chap. 5, 27. « La lèpre de Naaman s'attachera à toi et à ta postérité pour toujours. Et Giesi sortit de la présence d'Elisée avec une lèpre blanche comme la neige ». Robert Chanaud signale qu'il a trouvé dans les clauses comminatoires d'une charte du XI^e siècle des malédictions menaçant les contrevenants du sort de Nathan, Abiron et Giesi.

²⁹⁸ Le texte dit : *vestimini* : de *vestire* au sens figuré (Niermeyer).

²⁹⁹ Expression à interpréter : les richesses ne doivent pas être accumulées au détriment des pauvres.

³⁰⁰ Expression quasi virgilienne : *super alta*, les hauteurs, *Géorg.*, 2, 210.

³⁰¹ On a ici un miracle punitif, ce qui est un cas assez rare. C'est un miracle « à l'envers ». La phrase sert ici de conclusion au miracle précédent.

³⁰² Métaphore de la mère et des filles : Grandmont et les celles qui en dépendaient.

³⁰³ Là encore, la richesse efficiente de Hugues est à l'oeuvre. Ici, ses messagers se déplacent à cheval...

³⁰⁴ Sans doute Etienne de Liciac.

³⁰⁵ Hugues vient donc en aide aux frères de Grandmont grâce à ses propres deniers.

³⁰⁶ On a ici manifestement un écho virgilien (*locus amoenus*). Cette expression s'oppose à l'austérité des lieux choisis par Etienne de Muret. Dom Jean Becquet cite en référence Grégoire le Grand (540-604), *Livre des Dialogues*, dial. II, XIII (PL 66, 158).

l'épaule³⁰⁷ : il courait çà et là, frappant violemment les hommes et poursuivant, furieux, les chevaux. Les serviteurs³⁰⁸ terrifiés fuient, les chevaux, leurs mors rompus, s'échappent dans la plaine et s'enfuient. Les frères, avec une grande tristesse, calmèrent et emmenèrent avec eux l'homme qu'ils purent attraper en dehors de la limite du lieu et firent savoir au bienheureux qu'ils avaient subi cet affront de manière tout à fait injuste. L'homme qui avait manifesté sa colère de manière injuste fut soudain saisi par la rage, au point qu'il pouvait à peine être maintenu par plusieurs personnes. En effet, il tremblait et semblait alors privé complètement de sens, son visage était transformé et ses yeux avaient perdu leur couleur³⁰⁹. Des voisins accoururent de toutes parts ainsi que des parents à lui (ils avaient entendu dire, en effet, qu'il y avait eu un grand désordre) ; ils interrogèrent les frères qu'ils trouvèrent sains d'esprit, comme cela arrive³¹⁰. « Bienheureux hommes, dirent-ils, cet homme a porté atteinte de manière scandaleuse à nos serviteurs, en paroles et en actes et c'est pourquoi la vengeance le frappe actuellement ». Alors ses parents, après concertation, reconnurent entièrement le tort dû à l'orgueil de cet homme et le conduisirent, enchaîné, pour obtenir le salut de son âme, auprès du serviteur de Dieu, le priant avec dévotion en sa faveur. Lorsque celui-ci eut entendu leurs paroles, il comprit ce que ce malheureux avait fait et il le fit libérer aussitôt de ses chaînes. Et voici un nouveau miracle, inouï à notre époque : dans l'heure, il apparut aussi sain et sauf que si l'ennemi du salut n'avait jamais exercé son pouvoir à son encontre³¹¹. Il reconnut ce qui lui était reproché et, s'étant jeté aux pieds de Hugues, il se mit à se lamenter de plus en plus sur sa faute et à en rougir. L'homme de Dieu le releva et lui reprocha ses actes en ces termes : « Va, sois vigilant et n'ose plus jamais rien faire de tel car Dieu venge rapidement ses serviteurs. N'accorde pas plus de valeur à la terre qu'au ciel : c'est ici que tu dois vivre mais c'est là-bas que tu dois achever ta vie ». L'homme alors s'en alla, en bonne santé, louant et bénissant Dieu. Les nombreuses personnes qui entendirent parler de ce miracle stupéfiant élevèrent vers le ciel des clameurs immenses, disant : « Gloire à toi, Seigneur ! ». Amen.

45. Non loin de la petite demeure de l'homme de Dieu, il y avait un village nommé...³¹², où le fils d'un seigneur était gravement malade : il souffrait au point qu'il ne bougeait que pour respirer, ses os étant presque visibles sous sa peau relâchée. Son père, le seigneur, voyant qu'il allait très mal, dit à ses serviteurs : « Puisque cet homme de Dieu, croyons-nous, s'illustre par de nombreux miracles, comme s'il était à l'écoute de Dieu, puisque la croyance en son mérite s'est manifestée jusqu'à aujourd'hui en faveur d'autres personnes, je dois maintenant faire la preuve de sa foi en faveur de mon petit enfant. Rendons-nous donc tous à sa demeure avec l'enfant, emportant dans nos cœurs une foi assurée. Si, en effet, il ne peut y trouver de remède, je croirai ensuite que mon fils ne pourra nulle part trouver de guérison ».

³⁰⁷ Littéralement : « sur le cou ».

³⁰⁸ Notion à préciser : les *pueri* désignent les serviteurs qui accompagnent les frères.

³⁰⁹ *Decoloratis oculis* : yeux sans couleur ou dont la couleur s'est altérée : ce symptôme est à étudier et cette *ira* évoque fortement l'*iradolens* mentionnée plus (paragraphe 39), cette fois-ci avec la mention d'emprise diabolique.

³¹⁰ Expression un peu obscure : on constate que les frères n'ont pas perdu leur sang-froid. Cela est-il une preuve de leur force de caractère, « comme cela se produit » en pareil cas ?

³¹¹ L'ennemi en question est le diable.

³¹² Lacune dans le texte.

Bientôt les fidèles familiers emportent le petit enfant de leur maison jusqu'à la maison de l'homme de Dieu, en le portant dans leurs bras et là, se laissant aller à une douleur extrême avec des larmes abondantes, ils implorèrent l'aide du bienheureux en faveur de l'enfant malade. Lorsqu'ils le lui eurent présenté, selon l'habitude³¹³, il ordonna bientôt d'ôter les linges dans lesquels il était enveloppé et fit ensuite le signe de croix sur sa chair dénudée. Revenu chez lui, l'enfant retrouva la santé et guérit de cette infirmité³¹⁴ et, preuve de ce saint miracle, encore aujourd'hui, il est en vie et en bonne santé. Amen.

46. A propos du lieu voisin appelé Saint-Yrieix³¹⁵, voici un autre récit semblable fait par quelqu'un : un petit enfant, fils d'un homme assez puissant, qui n'avait pas encore atteint sa cinquième année, était en ce lieu et depuis longtemps dans un état de langueur, frappé de débilité et privé de toute force dans ses membres ; son père ignorait totalement ce qu'il fallait faire pour cela et c'est pourquoi il avait déjà perdu tout espoir de le sauver. Quoi d'étonnant à cela ? De toute façon, que ce soit dans son berceau ou dans un autre endroit, les siens le retrouvaient immobile. Si on lui faisait d'aventure plier le pied ou tendre la main, on les retrouvait à coup sûr dans la même position ; on aurait dit que tous ses os se trouvaient réduits en miettes, cachés sous sa peau³¹⁶. Comme les miracles de l'homme de Dieu et ses pouvoirs avaient été rendus publics, l'enfant fut amené par ses parents auprès de l'homme de Dieu, il lui fut remis, comme c'est l'usage ; les parents lui adressèrent humblement une longue prière pour leur enfant³¹⁷, assurant qu'il n'y avait plus pour lui de remède. L'homme de Dieu leur dit : « Pourquoi ces pleurs et ces gémissements ? ». Les linges ôtés, ils racontèrent combien l'enfant avait souffert et demandèrent seulement que, pour l'amour de Dieu, il passe sa main sur son corps dénudé ; ayant entendu cela, l'homme de Dieu plaça sa main droite, comme demandé, en le palpant du sommet de la tête, en passant par tous les membres, jusqu'aux pieds ; il prit un jonc et commença à effleurer çà et là³¹⁸, comme pour jouer, le ventre de l'enfant et bientôt le lui tendit - « Tiens-le, tiens-le ! » - lui disant : « Eh, eh ! ». Et l'enfant qui était presque déjà mort, comme réveillé de son sommeil, à la voix de l'homme de Dieu, qui était douce, leva aussitôt la main, prit le jonc qui lui était tendu et le tint³¹⁹. Ceux qui étaient venus là, à la vue de ce miracle, se mirent à pleurer de joie. Cela fait, l'homme de Dieu fit relever l'enfant et ordonna que tous pareillement rentrent chez eux avec lui. Les parents se levèrent aussitôt et soulevèrent l'enfant de l'endroit où il était étendu et rentrèrent chez eux, magnifiant et louant Dieu avec ces paroles : « Ce sont des choses véritablement admirables que nous avons vues aujourd'hui ». L'enfant guérit de sa maladie, grandit, profita et vécut assez longtemps joyeux et en bonne santé. Il faut apprécier le fait que, grâce à la foi de leurs pères, les fils ont mérité de recevoir une pleine guérison. Nous

³¹³ Le texte dit : *ex consuetudine* : la présentation de l'enfant s'effectue sans doute selon un rituel.

³¹⁴ On ne sait pas dans quel délai la guérison fut accomplie (c'est une maladie physique).

³¹⁵ *Beati Aredii loco* : Saint-Yrieix-la-Perche (Haute-Vienne).

³¹⁶ De quelle pathologie s'agit-il ? On pense à la maladie des os de verre.

³¹⁷ On a encore le terme *pignus* (l. 1395), avec le sens « d'enfant ».

³¹⁸ On retrouve ici la plante qui sert de révélateur au pouvoir thaumaturgique de Hugues dans l'épisode de la femme aveugle, § 42.

³¹⁹ Ici, il s'agit d'une maladie physique mais la guérison est immédiate.

pouvons comprendre de cela qu'une foi parfaite peut obtenir tout ce qu'elle souhaite, conformément à ce que dit le Seigneur : « Tout est possible pour celui qui croit³²⁰ ». Amen.

47. Donc, après des actions accomplies par le bienheureux en faveur d'autres personnes, venons-en à un miracle mémorable et rare parmi plusieurs, que la grâce divine a opéré à sa demande, pour lui et pour quelqu'un d'autre. Il arriva qu'au même moment, le serviteur de Dieu et son portier, chacun de son côté, dans leur celle³²¹, souffrirent gravement de pénibles fièvres. Un jour, l'homme de Dieu commença à être fébrile et à s'inquiéter fortement ; il se mit au lit, afin de pouvoir supporter aisément la douleur, ce lieu étant assez commode pour une affection de ce genre. Une douleur incessante, avec des poussées de chaleur, une soif intolérable et un mal de tête extrême le tourmentaient. Alors qu'il était ainsi, malade et fiévreux, en ce lieu, on sonna à la porte. Ayant entendu cela, le portier, comme il le put, vint auprès de lui, disant : « Le-le-levez-vous vite³²² : le seigneur archevêque de Bordeaux, Geoffroy³²³, est là ; il désire vous voir en personne et vous parler ». Le portier se déplaça avec lenteur puisque ses membres étaient presque paralysés³²⁴ à cause de la même affection. Ayant entendu cela, le saint homme³²⁵, avec un sourire de dédain, dit : « Il est vraiment malheureux et on ne peut plus faible, celui qui se laisse tourmenter par des troubles si vains et si frivoles ; je suis d'avis³²⁶, frère, et je veux que nous ne soyons pas davantage empêchés par eux dorénavant. Chose admirable et vénérable ! Dès ce moment, aussitôt, l'action suit la parole car, dans l'heure, l'homme de Dieu sort, ayant recouvré la santé. Quant au portier, qui allait être la proie de fièvres très prochainement, il demeura par la suite pareillement libre et indemne de ces fièvres. Très chers frères, cela nous permet de comprendre que la charité ne peut rien posséder avec parcimonie. De fait, il a voulu être utile à lui-même et à son prochain en faveur de Dieu car, sinon, l'accomplissement de sa guérison n'aurait pas été conforme à la loi³²⁷ : « Celui qui aime son prochain obéit à la loi³²⁸ ». Amen.

48. Mais que pourrions-nous raconter sur les fiévreux³²⁹ et les autres malades, pour lesquels un remède fut trouvé aussi rapidement qu'il fut recherché avec foi ? Sur ces sujets, il y avait beaucoup à dire dans le détail mais parce que nous passons vite à autre chose, nous avons pensé qu'il valait mieux les taire ensuite. En effet, si l'on faisait connaître publiquement tout ce que chacun reçoit secrètement quand il le demande avec dévotion et que la conscience de

³²⁰ Marc, 9, 22 : « Délivrance d'un jeune épileptique » : « Ah ! si tu y peux quelque chose, viens-nous en aide par pitié pour nous ! »

³²¹ Sans doute la celle de La Plaigne.

³²² Il est amusant de voir que l'hagiographe reproduit le bégaiement du portier, dû à la fièvre.

³²³ Il pourrait s'agir de Geoffroy de Loroux (1135-1158).

³²⁴ *Depastus*, de *de pasco* signifiant « dévoré, détruit ».

³²⁵ Appellation assez rare pour qu'elle soit signalée.

³²⁶ Dans le texte : *laudo*, j'approuve.

³²⁷ Passage un peu obscur : le portier a bénéficié de la même guérison par l'effet de la charité, ce qui est conforme à la loi divine de partage.

³²⁸ Cf. Rom., 13, 8 : « N'ayez de dette envers personne que de mutuelle charité car qui aime autrui a accompli la loi ».

³²⁹ Le terme latin est *frigoreticus* pour désigner celui qui est atteint par la fièvre. Il semble que cette thématique ait été choisie comme fil directeur pour deux récits au moins. Le regroupement par catégorie d'affection se vérifie ici encore.

beaucoup garde caché, nous pensons que tous les jours de notre vie ne suffiraient pas pour l'évoquer³³⁰. Parmi tous les autres miracles et bienfaits que l'homme de Dieu prodiguait à son voisinage, les habitants de son domaine et leurs voisins avaient coutume pourtant de rappeler surtout le fait suivant : d'après ce que nous avons entendu dire de nos anciens, il était habituel, durant les années passées, que la grêle détruisse tous les champs de son voisinage et la région tout entière : elle tombait si violemment qu'elle ne laissait rien subsister quand elle s'abattait. Or, au lendemain du jour où l'homme de Dieu posa le pied en ce lieu, aucune intempérie ne se produisit, durant la période où il passa sa vie de chair³³¹ : elle arrivait, comme avant, mais disparaissait comme mue par la crainte et la peur³³². Amen.

49. Que pourrions-nous entreprendre³³³ encore pour son éloge et sa gloire que nous ne sachions achever ? Il incarne lui-même l'éloge et la gloire de celui dont la louange n'a jamais quitté la bouche ? Assurément, c'était du ressort de la grâce divine, dont l'esprit s'illustrait dans les cieus, qu'il tirât gloire de tels miracles, de son vivant, sur terre. Ainsi, on accorde foi à de si grands miracles, non seulement parce qu'ils ne peuvent être expliqués par la parole mais aussi parce qu'ils ne peuvent pas être appréhendés par la finesse de l'esprit humain lui-même. Mais puisque notre exposé, conformément à ce que nous nous sommes proposé de développer sur sa vie, réclame une conclusion³³⁴ spéciale, à donner avant que nos pages ne trouvent leur fin, nous entamons encore pour vous le récit d'une vision que Hugues a eue, en regardant avec attention, comme en extase, alors que tous avaient les yeux ouverts³³⁵. Il y avait donc un frère vénérable, nommé Guy de *Miliaco*³³⁶, qui était très proche de l'homme de Dieu ; il prit l'habit de la sainte religion sur sa recommandation et fut par lui instruit en tout premier et nourri, à ce moment-là³³⁷. Par la suite, grâce au mérite de sa vie et à la grandeur de ses mœurs, cet homme obtint assurément, à ce que l'on dit, le privilège de la proximité, entre tous et avant tous³³⁸ ; ce que nous rapportons, nous l'avons appris par le récit qu'il en a fait, dans l'idée que l'homme de Dieu lui apportait souvent de la joie, dans le secret de son cœur et par leur échanges amicaux. Il arriva une fois que tous deux vinrent à Grandmont pour rendre visite avec empressement à notre pasteur. Le lendemain, après avoir reçu la bénédiction, sur le chemin du retour, au point du jour, ils se hâtèrent d'aller à Muret pour

³³⁰ On a ici une précaution oratoire qui sert à justifier le choix fait des événements racontés.

³³¹ Le texte dit : *ipso in carne degente* (l. 1465). L'expression insiste sur le fait que c'est sa présence physique qui écarte la grêle.

³³² Notation très intéressante : les éléments naturels se comportent comme des êtres animés et obéissent aux sentiments. On a chez Sénèque une approche semblable : dans ses descriptions des phénomènes naturels se manifeste une forme d'animisme qui les rend capables de destruction.

³³³ On remarque que ce paragraphe est particulièrement long, ce qui est significatif puisque l'auteur se défendait, dans le paragraphe précédent, de raconter des choses trop longues. Ici, comme on le verra, c'est l'apparition d'Etienne qui charpente ce long passage. De plus, comme dit au début de ce paragraphe, il s'agit d'une conclusion « spéciale » (*clausula specialis*, l. 1476).

³³⁴ En latin : *clausula* (l. 1476).

³³⁵ Le latin dit : « comme placé en extase mais les yeux de chacun étant ouverts » avec un problème pour *utrisque* (mis sans doute pour *utriusque*, avec *hominis*). Le sens de la phrase signifie que Hugues est le seul à voir Etienne alors que tous avaient les yeux ouverts mais ne pouvaient pas le voir. On note le caractère plutôt rhétorique de l'expression.

³³⁶ Personnage à identifier.

³³⁷ Le latin dit : *in eo*, c'est-à-dire quand Guy a revêtu l'habit religieux.

³³⁸ Il faut sous-entendre *alios* derrière *ante*.

entendre la messe solennelle³³⁹ et voir les frères. C'était, en effet, la fête de la dédicace de l'église de Muret et les frères les reçurent à leur arrivée, contents et souriants, comme il convenait, manifestant une grande joie. La messe de prime achevée, le prêtre commença, le premier, l'introït³⁴⁰ des messes, avec dévotion et solennité, comme le demandent le respect d'un si grand mystère et l'ordre³⁴¹. C'était l'habitude de Hugues, l'homme dont nous parlons toujours, de diriger alors son regard avec plus d'intensité et d'attention vers l'autel que vers d'autres endroits. Il avait écouté la parole qui disait : « Là où est ton trésor, là aussi sera ton cœur³⁴² » et « Là où se dirige ton regard, là se trouve l'esprit³⁴³ ». Mais, alors que l'homme du Seigneur, regardait avec attention l'autel, soudain il vit, parmi les autres assistants, un homme en vêtement de lévite³⁴⁴ avec une étole³⁴⁵ blanche, officiant assidûment tout autour d'eux ; il avait aussi une tonsure et des tempes rasées, avec une barbe³⁴⁶. Hugues commença à s'étonner grandement et à se demander qui il était ; il savait, en effet, qu'il y avait là seulement deux clercs. Alors l'homme de Dieu ne tarda pas : il quitta aussitôt l'emplacement où il était une première fois, puis une deuxième et une troisième pour s'approcher de frère Guy car il voulait que celui-ci dissipe son doute à ce sujet : il insista pour lui demander combien de clercs étaient présents. Guy lui répondit en ces termes, disant : « Seigneur, à ce que je vois, il n'y en a que deux. Mais, à notre avis, il n'a pas un mérite égal, celui qui, interrogé tant de fois, n'a pas mérité de voir cela³⁴⁷ ». Assuré sur ce point, lorsque la lecture du livre de l'Apocalypse fut achevée, Hugues s'avança aussitôt, tout joyeux, vers le chœur des clercs, où il resta debout, jusqu'à ce que le mystère divin fût amplement célébré. Il se produisit alors la chose suivante : comme c'était l'heure de lire l'évangile, voilà que ce diacre³⁴⁸ s'approcha du lutrin³⁴⁹ pour en faire la lecture à voix haute³⁵⁰, en même temps que le prêtre : il commença distinctement à lire à voix haute l'évangile selon saint Luc et en fit lecture clairement, jusqu'à la fin. D'après sa voix et son vêtement, l'homme de Dieu fut convaincu de manière indubitable, alors qu'il avait émis très longtemps des doutes à son sujet, et ce, grâce à des signes apparus au cours de son discours, qu'il s'agissait d'Etienne de Muret. En effet, il avait l'habitude de le voir ainsi, de son vivant. L'office une fois achevé, comme le voulait la coutume, le père vénérable disparut de la vue de son disciple qui le contemplait. Une fois sorti de l'église, Hugues appela aussitôt les frères, il ordonna qu'on

³³⁹ Litt. « les solennités des messes ».

³⁴⁰ C'est-à-dire le chant d'entrée.

³⁴¹ On est à Muret où les frères appliquent, bien sûr, les règles de l'ordre grandmontain.

³⁴² *Matthieu*, 6, 19-21 : « Ne vous amassez pas de trésors sur la terre ; là, les vers et la rouille dévorent, les voleurs percent les murs et dérobent. Mais amassez-vous des trésors dans le ciel : les vers et la rouille n'y dévorent pas, les voleurs n'y percent pas les murs et n'y dérobent rien. Car là où est ton trésor, là aussi sera ton cœur ».

³⁴³ Selon Dom Jean Becquet, référence biblique non retrouvée.

³⁴⁴ *In veste levitica* (l. 1503-1504) : vêtement de clerc ou de diacre.

³⁴⁵ *Stola* (l. 1504).

³⁴⁶ Tous ces détails sont intéressants pour décrire l'apparence physique d'Etienne et peut-être aussi les éléments descriptifs en usage chez les frères grandmontains.

³⁴⁷ Cette formule, un peu énigmatique, pourrait être interprétée ainsi : Guy se doute que Hugues a vu quelque chose mais lui-même, n'ayant rien vu, estime que la vision est le fait d'un homme qui a plus de « mérite » que lui.

³⁴⁸ Le *diaconus* (l. 1519) qui apparaît de manière confidentielle à Hugues, puisque les autres frères ne le voient pas.

³⁴⁹ Le latin dit : *ad lectricem* : s'agit-il du pupitre sur lequel on pose le livre sacré (sorte de lutrin ?). Le terme n'est pas attesté, ni dans Du Cange, ni dans Niermeyer.

³⁵⁰ Le latin dit : *ad pronuntiantum eum* (l. 1520) : problème du *eum* qui ne peut, grammaticalement, représenter le mot *evangelium*.

amenât les montures³⁵¹ pour les transporter et fit se hâter son compagnon, pour qu'ils puissent quitter l'endroit. Les frères du lieu lui dirent : « Père, frère et seigneur aussi, cela ne peut se faire parce que c'est aujourd'hui que vous êtes entrés chez nous et que vous voulez sortir³⁵² ». Mais lui leur dit : « Frères et seigneurs, il doit en être ainsi ». Les montures furent préparées, les frères du lieu prirent Guy à part, disant : « Nous savons de manière très certaine que le Seigneur lui a permis aujourd'hui de découvrir quelque chose de secret dans notre maison mais, puisque ce n'est pas le moment de parler davantage, allons, frère, poursuis ton chemin, malgré ton inquiétude³⁵³ ». Lui leur dit : « Ce dont vous parlez, je m'en préoccupe aussi moi-même en ce moment ». Après avoir salué les frères, Hugues et son compagnon se retirèrent aussitôt, prenant la route choisie en se hâtant, et ils commencèrent à se laisser en chemin de leur conversation au sujet de Dieu. Pour finir, comme la familiarité de la charité crée une confiance entre les âmes de tous ceux qui sont amis, frère Guy, qui n'avait pas oublié, se mit à interroger le serviteur de Dieu sur ce qu'il avait vu dans l'église, en ces termes : « Je rends grâce à Dieu et aussi à votre sainte bienveillance, père et seigneur, puisque vous avez voulu que je sois toujours présent, moi qui suis si indigne et si ignorant, dans vos si grandes actions, tant publiques que privées. Cependant, seigneur, c'est avec hésitation que je songe à une chose et, très cher, je vous demande de me l'enseigner, si cela vous convient. Je sais et je crois fermement qu'aujourd'hui, vous avez vu un signe qu'il ne nous est pas donné par Dieu³⁵⁴ de voir, empêchés que nous sommes par nos fautes. J'en donnerai pour preuve ensuite, le fait que les frères, avec une grande stupéfaction, vous ont vu demeurer de manière inhabituelle dans l'église ». Lui alors, puisque l'homme était très éloquent et que lui ne voulait pas faire connaître en public ce qu'il gardait pour lui, persuada assez vite son compagnon qui l'interrogeait de garder le silence à ce sujet, disant : « Ce n'est pas mon propos d'en dire plus et cela ne te³⁵⁵ sert absolument à rien de l'entendre ». « Est-ce que, seigneur, vous pouvez aussi me cacher ce que je désire savoir de vous, quand je le demande ? ». Et comme Guy le harcelait constamment par ses nombreuses prières, sa demande sans cesse réitérée et comme il assurait qu'il ne cesserait en aucune façon, jusqu'à ce qu'il réponde, l'homme de Dieu, finalement, contraint par les prières amicales de cet homme, répondit qu'il ne dissimulerait pas, en disant : « Moi, je dirai ce que tu demandes à condition que je ne t'entende en aucune façon parler de cela, tout le temps que je vivrai³⁵⁶ ». Il craignait par-dessus tout, assurément, d'être porté par une gloire vaine le concernant et d'être coupable intérieurement en apparaissant comme remarquable aux yeux des hommes autour de lui³⁵⁷ : il suivait aussi l'exemple du Christ prescrivant à ses disciples à son sujet de ne révéler à personne ce qu'ils avaient vu, jusqu'à ce que le Fils de l'homme ressuscite d'entre les morts. Guy promit alors, confirma sa promesse et l'homme de Dieu lui raconta, dans l'ordre, ce qui s'était passé. Il y a encore beaucoup d'autres actions dignes d'être

³⁵¹ Encore une fois, on mentionne des montures, ce qui est contradictoire avec l'austérité et l'interdiction de l'élevage.

³⁵² Cela correspond-il à un usage propre aux maisons grandmontaines, par souci d'hospitalité ou autre ?

³⁵³ Les frères semblent ici faire preuve de discrétion et recommandent à Guy d'être patient pour être prêt à recueillir les informations à ce sujet, au moment opportun.

³⁵⁴ C'est ainsi que nous comprenons le mot *de super*, « d'en haut » (l. 1553).

³⁵⁵ On note que Hugues tutoie Guy, alors que l'inverse n'est pas vrai.

³⁵⁶ On retrouve ici la réticence aux miracles signalée plus haut (paragraphe 37).

³⁵⁷ Littéralement : aux hommes de l'extérieur, c'est-à-dire les hommes qu'il pouvait côtoyer.

rappelées, dont on sait qu'elles ont été accomplies par lui par la grâce du Christ, actions qui, assurément, si elles avaient été consignées par écrit, auraient été considérées comme apocryphes par les non-croyants³⁵⁸. Mais comme nous parlons seulement de sa vie, de ses mœurs et de son mode de vie³⁵⁹, prenons³⁶⁰ notre plume et notre main également pour écrire comment il a quitté ce siècle pour atteindre la récompense³⁶¹ du royaume céleste. Amen.

50. L'année de la Passion du Seigneur 1157, le frère de bonne mémoire Hugues, bon et véritable ermite³⁶², empli de vertus et de sainteté, accordant, comme il a été dit, de nombreux bienfaits aux malades et aux pauvres, au lieu de La Plaigne où il passa la plus grande partie de sa vie, quitta en paix ce siècle mauvais, à l'appel de Dieu, le quatrième jour des calendes de mai de l'année susdite³⁶³. Dieu a accordé une longue durée de vie à cet homme vénérable véritablement bienheureux, pour le service et l'accroissement de notre ordre. Il a vécu, en effet, comme nous le savons³⁶⁴, quatre-vingt-six ans³⁶⁵ : il faut noter, surtout, à ce sujet, que cet homme de Dieu, parmi tant de traits remarquables à lui attribués par la grâce divine et qui ont brillé pendant son existence, s'est largement illustré par le don d'une mémoire saine et durable³⁶⁶. En effet, tout ce qui se trouve avoir été consigné par écrit ou fidèlement confié à la mémoire humaine, concernant nos sentences³⁶⁷ ou toutes les autres missions de notre vie, c'est grâce à lui que tout cela, croit-on, a été révélé et rendu manifeste, comme il l'a entendu et gardé en mémoire, de notre maître et seigneur Etienne de Muret. Il s'était aussi consacré à écouter le récit des divines Ecritures, de sorte qu'il ne prêtait attention à rien de ce que disaient les frères³⁶⁸, parce que la mémoire faisait office pour lui de livres. Mais pour conclure plus rapidement sur tout cela, comme nous l'avons déjà dit, du reste, à son sujet, et bien que nous ne puissions tout dire, on n'a trouvé personne, à ce jour, pour suivre son exemple³⁶⁹. En effet, les voisins comme ceux qui vivaient plus éloignés, les riches et les pauvres qui venaient à lui dans le désir de le voir et de l'entendre, l'appelaient, en le voyant, « Serviteur de

³⁵⁸ Argument à peser : l'auteur pense avoir fait un choix judicieux dans l'ensemble des faits miraculeux attribués à Hugues. Selon lui, l'accumulation des témoignages nuirait à leur crédibilité et ne pourrait en aucun cas persuader ceux qui, d'emblée, ne sont pas portés à croire. Argument spécieux, dans la mesure où l'auteur n'aurait pas pu consigner tous les faits qu'il semble attribuer à Hugues, l'effet d'annonce étant aussi plus puissant que l'énumération exhaustive de ces faits.

³⁵⁹ On note qu'il y a peut-être un problème de ponctuation, la virgule après *loquentes* n'étant pas justifiée à cause du *illius* qui suit et qui se rapporte aux ablatifs *vita, moribus conversationeque*. Mais on sait que la ponctuation médiévale est arbitraire.

³⁶⁰ Littéralement : redirigeons notre plume et notre main = choisissons de parler de...

³⁶¹ Le mot *brabium* (ou *brabeum*) est rare : il désigne le prix adjudgé au vainqueur des jeux publics.

³⁶² Terme à commenter : c'est le rappel de l'idéal grandmontain ?

³⁶³ On a ici un problème majeur de dates qui ne concordent pas. L'usage romain et médiéval consistant à calculer les jours à rebours, en comptant le jour de départ (ici les calendes ou premier jour du mois) et le jour d'arrivée, le 4^e jour avant les calendes de mai nous donne la date du 28 avril. Cf. infra, § 51, l. 1616 et l. 1633-1634 ainsi que § 54, l. 1863.

³⁶⁴ Expression *manu tenere*, « tenir dans sa main, à sa disposition ».

³⁶⁵ Revoir le mode de calcul (?) : l'ablatif nous donne habituellement une date et non une durée.

³⁶⁶ Effectivement, c'est une particularité remarquable, le grand âge étant parfois synonyme de perte de mémoire. Cela est utile aussi, comme le dit l'hagiographe, pour transmettre le message d'Etienne de Muret.

³⁶⁷ Le texte dit : *sententiae* (l. 1593). Ce mot est à rapprocher de l'ouvrage intitulé « Le Livre des Sentences ».

³⁶⁸ En clair, il n'écoutait pas les frères, sachant à l'avance ce qu'ils allaient dire.

³⁶⁹ Le sens de *secundus* ne nous paraît pas être dissociable de l'idée que Hugues est le premier, le seul et l'irremplaçable (ancien compagnon) d'Etienne.

Dieu³⁷⁰ », selon le nom dont on le gratifiait ; certains l'aimaient comme un fils et comme un frère et ils le vénéraient comme un père. C'est ainsi, en effet, qu'il souhaitait se montrer à tous et qu'il voulait être digne des regards de Dieu, pur dans son cœur et parfaitement soumis à sa volonté. Mais, puisque nous nous sommes un peu éloignés de notre propos en parlant ainsi, brisons-là³⁷¹ et revenons maintenant, plein de joie, à l'ordre de notre narration.

51. Dans le temps où l'aimé de Dieu et des hommes allait quitter le siècle présent, il plut à la providence divine que certains de nos anciens, hommes véritablement religieux, vinsent ensemble de divers lieux pour lui rendre visite, l'entendre et aussi l'interroger sur ce qui leur était utile, le quatorzième jour des calendes de mai, à la date de la cinquième férie³⁷². L'homme du Seigneur les reçut, comme il avait coutume de le faire, avec un visage bon et souriant, particulièrement joyeux et content de les voir ; il passa toute la journée avec un grand plaisir et un grand bonheur, en compagnie des frères : « Dieu aime celui qui donne avec joie³⁷³ ». Mais le lendemain, vers midi, il fut pris d'une très grande lassitude et le chant³⁷⁴ de tous se mua bientôt en plainte douloureuse. Dieu, qui exauce les pauvres, ne voulut pas priver les frères demeurant dans les celles voisines de l'assistance aux funérailles, eux qui avaient profité des biens nécessaires lui appartenant³⁷⁵, quand il était encore en bonne santé et valide. Beaucoup se réunirent donc, par la volonté de Dieu, pour recommander avec dévotion leurs âmes à une âme si sainte qui quittait ce siècle et aussi pour que lui-même, pendant ce temps, supportât dorénavant plus facilement son état de faiblesse grâce à leur réunion et leur assemblée³⁷⁶. Cela aussi pour qu'eux-mêmes, grâce à sa présence et son écoute, demeurassent à l'avenir plus joyeux et meilleurs. Il demeura dix jours l'esprit sain, la vue et l'ouïe encore intacts. Il ne fut pas souffrant cependant³⁷⁷ jusqu'au troisième jour des calendes de mai, qui est le 27 avril³⁷⁸. Voilà tout ce qui s'est passé, selon nous : il délivrait aux

³⁷⁰ Le texte dit : *Deicola*, celui qui honore Dieu.

³⁷¹ Litt. abandonnons (cette digression).

³⁷² Comme dit plus haut, cette date est à confirmer. Selon le mode de calcul préconisé plus haut, ce quatorzième jour correspondrait au 18 avril. La cinquième férie (ou jour de la semaine), le dimanche étant considéré comme le premier jour, serait donc le jeudi (cf. Niermeyer). Cette visite à Hugues se situe dix jours avant son décès qui a lieu, comme dit *infra* (§ 54, l. 1863) le 3^e jour avant les calendes de mai, seconde férie, c'est-à-dire le lundi 29 avril.

³⁷³ Référence biblique, II, *Cor.*, 9,7 : « Que chacun (fasse) comme il a résolu en son cœur, sans regret comme sans contrainte car Dieu aime celui qui donne avec joie ».

³⁷⁴ On a le terme *cithara* qui sert de métonymie. Ce sens n'est pas attesté dans le *Lexique* de Niermeyer.

³⁷⁵ On se rappelle que Hugues était un propriétaire terrien possédant des biens dont il avait fait profiter les religieux grandmontains.

³⁷⁶ Cela pourrait paraître paradoxal : l'agitation risque de fatiguer le malade mais, en réalité, être ainsi entouré procure à Hugues une joie intense qui le fait, en quelque sorte, revivre temporairement.

³⁷⁷ Passage un peu confus : littéralement « il ne fut pas malade cependant sans raison ». On comprend qu'il n'a pas ressenti les atteintes de la maladie avant le 4^e jour précédent son décès.

³⁷⁸ Selon le texte : *quod est vicesimus septimus aprilis*, l. 1633-1634. Encore une fois, notation sujette à caution (cf. notes 163 et 168) : ce troisième jour des calendes de mai devrait être le 29 avril, selon le calcul romain et médiéval. Or, il est question du 27 ! Il semble que le comput se fasse sans tenir compte des jours de départ et d'arrivée (les calendes et le 3^e jour). On rappelle aussi que Hugues est mort le 4^e jour des calendes de mai, donc un jour avant, selon ce qui a été dit auparavant (§ 50, l. 1586). Il faudrait que, cette fois, ce 4^e jour soit compté à rebours sans les calendes. De plus, l'indication « il ne fut pas souffrant jusqu'au 3^e jour » inclut ce troisième jour dans le début de sa maladie. Il faut ajouter à ces indications chronologiques à redresser la date de la visite des *seniores* dont il est question au § 51, l. 1616 (le 14^e jour des calendes de mai). Voir aussi le § 54 (l. 1863) qui donne la date du 3^e jour

frères son enseignement sur la signification si mystique du décalogue³⁷⁹ et, dans le cas où ils auraient péché par oubli sur ce point, il s'autorisait à y porter remède, pour eux et pour lui, par ses conseils. En outre, de crainte que sa prédication ne trouvât un quelconque empêchement, couché dans son lit tous les jours de sa maladie, il prêcha sans interruption, courageusement, jusqu'au dernier jour, et il donna audience, excepté aux heures où il se livrait à la prière. En effet, à ce moment-là, il pria souvent et, dans son épreuve, il pleurait constamment et abondamment ; il donnait des conseils et exhortait, entre autres paroles de consolation, à soutenir et de prendre en charge les frères atteints d'infirmités, les faibles, les ignorants, afin qu'ils n'aient pas de répulsion³⁸⁰ mais ressentent de la pitié réciproque. Quant à lui, il enseigna cela, tout le temps qu'il vécut, dans un esprit de charité et il fit ensuite, dans toutes ses actions, ce qu'il avait prescrit depuis longtemps sur les sujets de l'obéissance et de notre règle. Dès lors, il rappela cela aux frères présents avec un plaisir plus grand et une parole plus vigoureuse et demanda que ceux-ci qu'ils l'observassent fidèlement. Le nombre de tous les frères vivant ensemble était fixé à l'avance³⁸¹ : deux fois cinq prêtres et huit convers ; parmi eux, il y avait un frère qui, absolument confiant dans la bonté de Hugues, souhaitait, au plus profond de son cœur, être béni par lui, à l'insu de tous. Pendant que le frère songeait à cela, Dieu, qui sonde les cœurs et qui seul sait ce que désire l'esprit, fut aussi le seul à faire se hâter son fidèle³⁸², pour accomplir le désir du frère ; lui prononça cette parole³⁸³ : « Que frère Guy de Campagne soit béni, qu'il soit vraiment béni ; puisse Dieu le bénir ! ». Ce dernier révéla ensuite à ses frères, dans l'ordre, ce qu'il avait demandé tacitement. Cela et d'autres faits analogues montrèrent clairement à tous que le serviteur de Dieu avait l'esprit de la prophétie, lui qui avait clairement entendu des paroles formulées en pensée³⁸⁴. Ceux qui s'étaient réunis là l'interrogèrent alors, disant³⁸⁵ : « Seigneur, que crains-tu ? Qu'est-ce qui, selon toi, peut nuire davantage à notre ordre ? ». « De nouvelles implantations, de nouveaux frères, je le crains et je le sais³⁸⁶ ». Au moment de sa maladie tout comme au temps où il était valide, son propos était de toujours rechercher ce qui est du ressort de Jésus Christ, de se souvenir seulement de cela et de rien d'autre, oublieux totalement du passé³⁸⁷, comme le dit l'apôtre³⁸⁸ et, se consacrant à ce qui était devant lui, il faisait cela surtout pour Dieu, afin que, les chaînes charnelles une fois rompues, il rendît au

avant les calendes de mai (le 29 avril), le lundi (seconde férie) de l'année 1157. Le moins que l'on puisse dire, c'est que ce n'est pas clair !

³⁷⁹ C'est-à-dire des dix commandements.

³⁸⁰ Dans le texte, le mot *defensio* est employé.

³⁸¹ C'est une remarque intéressante concernant la structuration de l'ordre.

³⁸² Dans le texte : *amicus* (Hugues).

³⁸³ Litt. : « dit avec cette parole » (*in tali voce... qui ait*).

³⁸⁴ Litt. : « dans les oreilles de la pensée duquel les paroles avaient résonné » (l. 1662-1663).

³⁸⁵ Référence biblique : *Act.*, I, 6 : « Eux donc, s'étaient réunis, de lui demander... ».

³⁸⁶ Cette remarque reste difficile à comprendre. Selon Robert Chanaud, *nemora* peut désigner les nouveaux « établissements » ou celles implantés « au désert », c'est-à-dire dans les bois (métonymie). Ces nouvelles celles étendent et enrichissent le patrimoine de la congrégation au détriment de l'austérité de l'ordre. Quant aux *fratres novitii* (l. 1666), les frères « novices » qui sont aussi de « nouveaux frères », ils peuvent introduire, de manière peut-être dangereuse pour l'ordre, des idées nouvelles dont il faut se prémunir. L'hypothèse de Robert Chanaud est que Hugues désapprouvait la politique d'expansion d'Etienne de Liciac.

³⁸⁷ Le mot est : *posteriora* (les choses derrière).

³⁸⁸ *Phil.*, 3, 13 : « Frères, ... (Je ne fais) qu'une chose : oubliant ce qui est en arrière, tendu vers ce qui est en avant ».

double au Seigneur le talent à lui accordé et qu'il possédât, dans cette patrie³⁸⁹, le double pour le double³⁹⁰, pour ainsi dire, de la part du Seigneur « prêteur³⁹¹ ». Comme les frères attendaient depuis quelques jours son décès - c'était alors un samedi - il annonça que sa mort était proche, avec des paroles assurément différentes mais qui signifiaient tout à fait cela³⁹². Il dit, en effet : « C'est demain que le Seigneur m'accordera ses bienfaits et mon âme ne demeurera pas la seconde férie³⁹³. Tout cela s'accomplit ainsi. Lorsque les dix jours de sa maladie furent passés, que le jour qu'il avait annoncé arriva et que le Tout-puissant avait décidé de lui accorder la récompense éternelle, la douleur corporelle revint dans les parties vitales et il commença soudain à perdre ses forces ; c'était le matin. Sachant qu'il était déjà très proche de la mort, il conseilla aux frères qui avaient passé là la nuit, ainsi qu'aux autres pareillement, de se lever assez rapidement, à l'heure de prime et de prier en sa compagnie et avec beaucoup plus de ferveur et de dévotion le bienveillant Jésus, dans l'attente de sa mort. Cette nuit-là, il reposait dans la salle capitulaire³⁹⁴ et là, la confession dite et la disposition testamentaire³⁹⁵ achevée - à la suite de quoi on ne l'entendit plus parler -, jusqu'au moment du baiser de la paix du Seigneur, il écouta en priant l'office de la messe tout entière, tourné en direction de l'église³⁹⁶. Il reçut ensuite le baiser de paix de la part du pacifique³⁹⁷ seigneur frère Hugo Dumont. A cette heure de l'offrande sacrée, d'après le témoignage de Grégoire³⁹⁸, il demeure assuré qu'à la voix de l'officiant, les cieux se sont ouverts, les chœurs des anges étaient présents dans le royaume de Jésus Christ et il est parfaitement prouvé que les profondeurs se sont jointes aux hauteurs³⁹⁹, les choses terrestres aux choses célestes et on peut comprendre véritablement et selon la doctrine catholique, qu'il reçut, grâce au baiser de paix, la parfaite et pleine absolution pour toutes les choses qu'il a jugé digne d'achever peu avant sa confession, de façon mémorable, en évoquant son testament. Après cela, les frères qui veillaient sur lui, le regardant plus attentivement, à la lumière, virent d'abord qu'il avait commencé son agonie ; ils en firent part aussitôt à ceux qui étaient dans l'église⁴⁰⁰. Eux arrivèrent immédiatement, se tinrent tout autour de lui, chantant les laudes et les grâces avec des psaumes et des hymnes, pour la recommandation de son âme. Ils psalmodièrent assez longtemps, seul son cœur battait encore⁴⁰¹ et ils commencèrent à chanter quinze psaumes. Lorsque l'homme de Dieu, qui n'avait qu'un petit souffle de vie, entendit chanter l'un des

³⁸⁹ La nouvelle patrie qu'est le ciel où Hugues va désormais résider.

³⁹⁰ Dans le texte : *pro duplicato duplicia* (l. 1673).

³⁹¹ Le terme utilisé est *fenerator*, celui qui prête à gage. On remarque la complexité de la formulation et l'image du Dieu « prêteur ».

³⁹² Hugues s'exprime de manière indirecte, pour adoucir la douleur de ses disciples ?

³⁹³ Donc le lundi (*secunda feria*), sachant que la semaine commence le dimanche.

³⁹⁴ Dans le texte : *in capitolio* (l. 1689).

³⁹⁵ Sens attesté dans le *Dictionnaire* de Blaise. Pour le mot *judicium* (l. 1690 et l. 1700).

³⁹⁶ Indications importantes : il repose en un lieu où tout le monde peut le voir et l'assister mais pas dans l'église qui est un lieu saint où l'on ne meurt pas.

³⁹⁷ On note les redondances du mot paix dans ce membre de phrase.

³⁹⁸ Qui est ce personnage ?

³⁹⁹ Allusion à préciser : ces images correspondent à de rares moments de communion et illustrent ce qui existera à la fin des temps.

⁴⁰⁰ Rappel : on est *in capitolio* (l. 1689).

⁴⁰¹ Litt. : le souffle (de vie) palpait encore dans sa poitrine.

quinze psaumes, le *Laetatus sum* (« La joie m'habite »)⁴⁰², tenant et embrassant la croix, au milieu des autres, et retenant son souffle autant qu'il le put, avant qu'ils eurent terminé le *in domum Domini* (« Dans la maison du Seigneur »)⁴⁰³, il leva et ouvrit les yeux, regardant avec bienveillance et attention les frères qui l'entouraient, en rangs, comme s'il les saluait. Et ainsi, les yeux et les mains seulement levés vers le ciel, couché dans la cendre⁴⁰⁴, avant la fin de la messe, en cette heure si sainte, au milieu des paroles de joie et des prières de cette si sainte assemblée, d'après ce que nous avons entendu dire, il rendit son âme réjouie au Christ, Seigneur de la maison⁴⁰⁵ dans laquelle il avait été accueilli par les frères ; il la rendit après y avoir été nourri au cours de sa bonne vie et de sa bonne vieillesse.

52. C'est alors qu'une grande tristesse et une grande crainte s'emparèrent de ceux qui étaient présents, à cause de sa mort. Ceux qui s'occupaient avec plus de soin et de vigueur de la sauvegarde de la communauté s'abstenaient de pleurer, par crainte et par respect, retenant les cris des frères qui se lamentaient ; si la foi les empêchait de pleurer, l'affection leur arrachait forcément un gémissement, alors qu'il eût fallu plutôt être joyeux pour lui, puisque le Seigneur le réchauffait désormais en son sein. Tous, en effet, furent transportés autant par la joie pour sa gloire si sainte que par des lamentations à cause de sa mort pleine de piété : chacun trouva en lui-même matière à souffrir et à se réjouir pour lui. Ceux qui furent présents nous ont apporté leur témoignage, disant qu'avec son corps sans vie, il ressemblait davantage à un vivant qu'à un mort : le visage de celui qui dormait désormais dans le Christ était plus beau que celui d'un homme éveillé ; il n'avait pas même une petite tache sur le reste de ses membres⁴⁰⁶ ; sa chair, de quelque façon, ne ressemblait pas à celle d'un vieillard mais ressemblait tout à fait à celle d'un petit enfant : ainsi, dans la gloire future de la résurrection, si l'on peut parler ainsi, il sembla que sa chair changeait de nature. Ô bienheureux hommes ! Ô hommes chanceux ! Dans le temps où il était sur terre, vous avez joui de ses entretiens, vous avez partagé ses repas, instruits par ses enseignements, rassurés par sa présence, encouragés par ses mœurs et son exemple, réjouis aussi par ses miracles et ses vertus. Vous êtes plus heureux, si vous vous efforcez d'observer fidèlement ce que vous avez entendu de lui, alors qu'il vous a fait connaître le chemin où vous pourriez, vous autres, vous engager ; il a donné confiance en ses paroles par son action, pour que vous ne pensiez pas qu'il avait prêché quelque chose d'inutile ; il n'a pas voulu déposer la croix à lui imposée, une fois qu'il l'a reçue ; bien plus, par un amour et une servitude spontanés, qui ne serait pas digne d'un prince de Cyrène⁴⁰⁷, il l'a toujours portée, cloué⁴⁰⁸ par ses principes. De

⁴⁰² Ps. 121, 1 : « Je lève les yeux vers les montagnes : d'où me viendra le secours ? ».

⁴⁰³ *Ibid.*

⁴⁰⁴ Rite important déjà observé dans les textes des *Vies* de saint Etienne. Cf. Sulpice Sévère, *Epist.* III, 14, CSEL I, 149). Sur le site de Remacle, dans la traduction de cette lettre III : « ...il ne convient pas qu'un chrétien meure autrement que sur la cendre et le cilice ». Les fouilles archéologiques sur le site de Grandmont ont révélé dans le cimetière, à l'est du chevet, un lit de cendres au niveau de l'une des tombes bâties.

⁴⁰⁵ Il s'agit de la celle de La Plaigne, plusieurs fois mentionnée (§ 30, 40, 41 et 50).

⁴⁰⁶ Signe de sénescence.

⁴⁰⁷ Allusion à préciser : *non Cyrenaeo* (l. 1746). Dom Jean Becquet ajoute en note la leçon b : *principi*. Cyrène se trouve aujourd'hui en Libye.

⁴⁰⁸ *Confixus* : on a ici une image assez claire du sacrifice christique.

là vient qu'il a mérité de suivre le Sanctificateur⁴⁰⁹ de la croix, sans avoir attendu longtemps ni beaucoup souffert⁴¹⁰, après avoir été malade sur terre. Ces remarques que je viens de faire ne visent pas la correction mais l'émulation⁴¹¹. Cherchons donc à l'imiter dans le bien.

53. Un prêtre qui se tenait pendant ce temps à l'autel⁴¹² était dans un état d'épuisement extrême ; il avait demandé depuis longtemps sa guérison et il avait déjà célébré une messe en l'honneur du Seigneur ; il devait encore prononcer une messe de postcommunion⁴¹³ mais il ne savait pas si c'était pour le retour à la santé qu'il avait demandée à Dieu ou bien pour la mort⁴¹⁴ (de Hugues) ; quand il comprit enfin ce qu'il devait faire, il commença à célébrer le service divin⁴¹⁵ afin de prier pour sa mort⁴¹⁶. Cette circonstance⁴¹⁷ ne manque pas d'être mystérieuse ; pourtant, même si nous étions encore dans les langes⁴¹⁸, nous avons décidé, pour les plus jeunes et pour les plus âgés⁴¹⁹, de l'examiner à fond. Mais c'est surtout pour ceux qui ont quelque part aux sacrements divins. En effet, pour aller à l'essentiel⁴²⁰, tout ce que réclame l'institution de notre sainte congrégation et de notre règle a été célébré, conformément à l'usage ecclésiastique, pour Hugues, par les frères, pleinement et attentivement, aussi bien au moment de sa mort que de sa maladie et aussi dévotement que possible. C'est alors seulement que les frères du bon et très affectionné pasteur, sous la direction duquel notre foi était fervente, se souvenant de sa volonté et de son ordre, se hâtent d'accomplir ce qu'il leur avait enjoint depuis longtemps : ils s'approchent avec beaucoup de respect, l'encens et la cire ayant été préparés, et ils ouvrent le corps du bienheureux avec les marques d'honneur nécessaires, en présence des saints prêtres du Seigneur. Le corps ouvert, aussitôt une fragrance admirable se répandit, de sorte que ceux qui étaient présents furent emplis d'une douceur inestimable ; cette douceur⁴²¹ manifesta clairement à tous que sa source résidait depuis longtemps en lui : sa chair d'avant la mort⁴²² attestait par un miracle si évident ce que son esprit avait toujours fait de son vivant. Les frères prirent aussitôt ses

⁴⁰⁹ Dieu.

⁴¹⁰ ...*nec longitudo temporis nec non laboris* (l. 1747). Hugues a été épargné au moment de mourir.

⁴¹¹ L'auteur semble se défendre de viser à une forme de censure mais souhaite que l'exemple de Hugues serve à l'édification des frères.

⁴¹² L'expression *mensa Domini* (l. 1751) est explicite.

⁴¹³ On a ici plusieurs termes qui précisent les rites de célébration de la messe et qui mériteraient d'être commentés. La post-communion (*postcommunio*, l. 1753) est une oraison qui suit la communion.

⁴¹⁴ De Hugues, lequel venait de décéder ?

⁴¹⁵ Le terme latin est : *collecta* (l. 1755).

⁴¹⁶ Le terme latin est : *depositio*, décès.

⁴¹⁷ Le texte dit : *locus*. L'évocation de ce prêtre qui ne sait pas très bien ce qu'il fait est, pour nous, plutôt curieuse et il faut, sans doute, s'arrêter sur ce qui suit pour l'interpréter : cela signifie-t-il que la célébration de la post-communion s'impose en l'honneur de Hugues même s'il y a des « ratés » de la part de ceux qui doivent la réaliser ? Ce passage demeure énigmatique.

⁴¹⁸ ...*nos adhuc sugentes ubera* : litt. alors que nous étions encore au sein. Cette image désigne-t-elle le moment où le religieux est encore novice ? Ou bien, plus trivialement, cela signifie-t-il, qu'au moment des faits, l'auteur était encore tout jeune ?

⁴¹⁹ Litt. ceux qui sont les plus avancés (en âge ?).

⁴²⁰ Litt. : pour laisser de côté de très nombreuses choses.

⁴²¹ On notera que ce terme est employé trois fois dans la même phrase (*suavitas*).

⁴²² Il faut comprendre que l'apparence physique du mort est proche de celle du vivant et qu'elle échappe à la dégradation.

entrailles⁴²³ qui exhalaien le parfum dont on a parlé et qui apparurent plus pures que le verre⁴²⁴ puis ils les inhumèrent avec vénération, pour qu'elles soient bénéfiques à ce lieu⁴²⁵ pour sa protection et pour le salut de la patrie, dans le tombeau de Hugues⁴²⁶, selon un rite assez remarquable. Ces restes enfouis avec une digne vénération, les frères se partagèrent entre eux ses vêtements comme s'il s'agissait d'un trésor céleste⁴²⁷, sauf ses houes⁴²⁸ qui furent prises par eux avec dévotion et en cachette comme des reliques et qui sont conservées encore aujourd'hui en ces lieux, avec la ferveur et le respect qui leur sont dus. En ce lieu et dès ce jour, de nombreux miracles ont été opérés qui, par l'effet de la négligence, n'ont pas été consignés par écrit ni rapportés à nous oralement⁴²⁹.

54. Nombreux, assurément, sont ceux qui ont assisté à ce miracle : ils sont encore vivants aujourd'hui et ils témoignent, en pleurant abondamment de joie, de ceci : jusqu'à ce que son corps fût recousu et revêtu de ses vêtements, comme c'est notre coutume pour l'inhumation, son parfum ne cessa de parvenir à leurs narines. Un autre miracle vénérable est à mettre en rapport et nous n'avons surtout pas voulu le passer sous silence pour la raison que c'est à la suite de ce miracle que beaucoup d'autres faits peuvent être appréciés par les fidèles. Un de nos frères a assisté à cette circonstance remarquable à entendre⁴³⁰ car, en raison d'une aptitude remarquable qu'il avait, avec les autres frères, il procéda à l'ouverture du très saint corps, il emporta de ce lieu avec dévotion, aux yeux de tous, et donna sépulture à ce trésor incomparable⁴³¹ que le bienheureux avait conservé longtemps pour son profit, et, dans l'avenir, pour les descendants. Ce frère avait, à la suite de je ne sais quel accident, une main entaillée et gravement blessée, très douloureuse et pleine de pus. Le jour suivant, ou la même nuit, je ne sais, au moment où il songeait à la soigner, selon son habitude, il découvrit qu'elle était libre du linge dans lequel il l'avait enveloppée et qu'elle était guérie, avec seulement une cicatrice qui restait, comme si elle n'avait jamais été blessée⁴³². D'autres faits ajoutent des éléments miraculeux pour l'édification⁴³³ de ceux qui y assistèrent mais il ne faut pas, pour autant, les détailler. Cela achevé, le corps qui restait là, au milieu, est gardé par les frères psalmodiant et priant ; eux attendaient la nuit, par crainte des populations voisines : ils savaient bien qu'il échappait aux vicissitudes du temps mais ils installèrent leurs gardes aux sorties des chemins, craignant de le perdre comme héritier et défenseur de la patrie. Ô enlèvement pieux et louable, qui n'a apporté directement de condamnation à personne ! Au

⁴²³ Les entrailles sont désignées par le terme *praecordia* (l. 1775). Tout cela est à commenter : les rites funéraires et aussi le topos de l'odeur délicieuse qui s'exhale du corps, non soumis à la putréfaction.

⁴²⁴ Encore une indication à expliciter (*vitro puriora*, l. 1776) : cela signifie-t-il que les entrailles sont devenues transparentes ?

⁴²⁵ *Loco* : l'endroit où il fut inhumé et aussi la celle de La Plaigne.

⁴²⁶ On traduit ainsi le mot *aedificatio* qui désigne le monument dans lequel il a été inhumé.

⁴²⁷ Ce sont des reliques.

⁴²⁸ Le terme est : *ligones* (l. 1781). Ces objets destinés à la culture de la terre semblent bénéficier d'un symbolisme particulier. On se rappelle que Hugues, à ses débuts, faisait don de ces outils aratoires aux paysans pour qu'ils puissent assurer leur subsistance (§ 4, l. 64).

⁴²⁹ On note l'absence du mot *Amen* en fin de paragraphe.

⁴³⁰ Le verbe *audire* est construit ici directement et il faut peut-être sous-entendre *mirabile* (*auditum*).

⁴³¹ Il s'agit du corps de Hugues.

⁴³² Remarque curieuse puisque la cicatrice montre justement qu'il y a eu lésion.

⁴³³ Le terme *augmentum* (l. 1804) est attesté chez Blaise avec le sens de « progrès spirituel ».

coucher du soleil, vingt personnes parmi les frères, ou peut-être plus, avec l'honneur et le respect qui lui étaient dus, à l'heure où cela leur fut possible, emportèrent le corps de l'endroit où il était : au crépuscule, comme ils s'étaient mis d'accord pour le faire, ils empruntent⁴³⁴ le chemin qu'ils avaient choisi⁴³⁵ et se hâtant ainsi ensemble avec leur sainte relique, ils descendent⁴³⁶ par la route qui mène au fort appelé anciennement *Chalucium*⁴³⁷. Quand la nuit fut passée, des malfaiteurs qui, pourtant, détestent le jour étaient sortis : ils détenaient captif un paysan bien chargé de son bagage qui était cependant pauvre. Ayant découvert cela, les frères (ces larrons, en effet, cheminaient devant eux), s'approchèrent d'eux, libèrent de leurs propres mains l'homme captif et l'emmenèrent, en même temps que leur précieuse charge⁴³⁸, dans leur domaine. Ce que l'homme de Dieu avait coutume de faire de son vivant, même en tant que séculier, de lui-même, il n'oublia pas de le faire, même mort, par l'intermédiaire de ses fils⁴³⁹ et de ses frères. Hugues fut donc accueilli avec une très grande vénération par le bon pasteur et par le saint convent : ils vinrent au-devant de lui, en distribuant par avance de très généreuses aumônes, et l'emportèrent avec eux dans une grande joie à Grandmont. Là, en présence des frères, en l'honneur de son décès⁴⁴⁰, une messe fut célébrée par le pasteur dont on a parlé ; Hugues fut placé à côté de ses pères et inhumé entre Etienne de Muret et Dom Pierre de Limoges, avec une indication précise pour le reconnaître⁴⁴¹. Quelle grande douleur pour les populations environnantes, quelle profonde lamentation des pauvres dans le Christ et des religieux ! Quel grand cri poussé surtout par les orphelins et les veuves, à qui il avait tendu ses bras charitables et donné des aides, en toute bienveillance, pour vivre ! Quelle foule d'hommes, par déférence pour lui, s'est déplacée, venant de ses domaines, on ne peut le dire : ils furent nombreux, en effet, à venir des campagnes, des villages, des petits domaines, des châteaux, et même de la cité de Limoges ; à leur retour, ils annoncèrent aux gens qui arrivaient en masse, qu'il était déjà enterré. Dans toutes ces manifestations, il apparaît clairement combien il était aimé et cher à Dieu et au peuple, dans quelle ferveur pour la foi véritable, l'espoir et la charité il a vécu au sein de la sainte Eglise catholique : grâce à la volonté de Dieu, il nous est permis de le savoir et, dans toutes ces manifestations, cela apparaît clairement. En effet, la messe fut la preuve de sa foi : c'est en l'écoutant qu'il se rendit auprès du Seigneur ; la manifestation de son espoir aussi, ce fut le grand nombre de miracles qu'il avait réalisés dans le Seigneur ; le bienfait manifestant sa charité, c'est la libération du prisonnier qui la montre ouvertement. Voilà ce que reconnaissent encore plus pleinement ceux qui avaient pu le voir et l'entendre, quand il parlait en leur présence et ils ont bien vu surtout comment il vivait, en tant que religieux. Quant à nous, qui n'avons pas eu la chance de le voir en chair et en os ni de l'entendre, nous

⁴³⁴ C'est le seul verbe au présent de narration, alors que les autres verbes sont généralement au passé.

⁴³⁵ Litt. qu'il s'étaient imposé (*injunctam*, l. 1816).

⁴³⁶ *Perfectum* dans le texte.

⁴³⁷ ...*munitionem* ...*Chalucium nomen* (l. 1819). Cf. la mention du château où demeure Hugues dans sa jeunesse (§ 6) : s'agit-il du même château ? *Chalucium* pourrait correspondre au château de Châlus (*castrum* ancien) plutôt qu'à Châlusset, fondé vers 1130.

⁴³⁸ Il s'agit du corps de Hugues (*pia sarcina*, l. 1835). Plus haut, le corps était désigné par les termes (*cum*) *pignore sancto* (l. 1817), (avec) la sainte relique.

⁴³⁹ Appellation à préciser : Hugues est devenu le « père » des frères de La Plaigne ?

⁴⁴⁰ Le mot *depositio* a plusieurs sens : décès, inhumation, enterrement.

⁴⁴¹ C'est une précision intéressante.

nous sommes efforcés de confier aux pages d'un écrit, selon nos possibilités, comme nous l'avons pu, avec zèle et fidélité, le peu de choses que nous avons écrites plus haut, dans la mesure où nous avons pu les rechercher, avec l'aide du Seigneur « qui donne avec abondance et ne se hâte pas⁴⁴² » ; dans cette entreprise aussi, très chers, nous sommes très confiants : même si une parole inculte et fruste ne peut orner une légende, ce bienheureux fera en sorte de l'illustrer par ses miracles et ses remarquables vertus ; et nous espérons recevoir cette seule rétribution pour notre récompense, à savoir que, puisque ces actions ont été évoquées pour la louange et à la mémoire de l'homme juste dont nous parlons, peut-être, par nos prières, il vous sera accordé un allègement dans vos péchés, comme le dit le poète⁴⁴³ : « ...peut-être cela aidera-t-il à ce que l'on s'en souvienne à l'avenir ». Le jour mémorable et très glorieux de la mort de cet homme très saint est fêté au 3^e jour des calendes de mai, seconde férie, l'année de l'Incarnation de notre Seigneur Jésus Christ, comme on l'a dit, 1157, la trente-deuxième année après la mort du seigneur Etienne de Muret, notre premier pasteur. Le très bienheureux Hugues était dans sa quatre-vingt-sixième année environ⁴⁴⁴ ; le pape qui veillait sur l'Eglise romaine était Adrien IV, sous le règne du très glorieux Louis, roi des Francs, qui succéda au roi Louis, au moment de l'exercice de notre quatrième prieur, le très aimé Etienne de Liciac⁴⁴⁵, de bonne et heureuse mémoire. Réjouissons-nous donc dans le Seigneur qui nous a permis de nous enorgueillir d'avoir vécu dans la même communauté⁴⁴⁶ qu'un si grand homme. Que Dieu en personne nous accorde d'être élevés grâce à l'aide de celui par les mœurs et les miracles duquel il nous a enrichis et instruits sur terre. Que le Seigneur lui-même, notre Rédempteur, qui a reçu en paix son fidèle serviteur au moment de quitter la terre, veuille nous accorder son aide en ce siècle mauvais et que, grâce à lui, il commande et veille à ce que nous ne soyons pas souillés par le mal. Voilà que le jour s'achève, ma plume s'émousse, ma main s'empresse⁴⁴⁷ et ma langue s'embarrasse. Pourquoi donc tarder, pourquoi nous efforcer de différer puisque l'homme en ignore la fin de tout cela⁴⁴⁸ ? Assurément, celui qui a ouvert notre bouche bestiale⁴⁴⁹ nous a révélé et enseigné ce que nous sommes⁴⁵⁰ : notre fin, en soi, est la même chose que notre origine, à savoir Jésus Christ, notre Seigneur et notre Dieu qui détient honneur et gloire, pouvoir et puissance, en même temps que le Père, dans l'unité du Saint-Esprit, depuis toujours, maintenant et pour tous les siècles des siècles. Amen.

Qui a parlé ? C'est le Seigneur : ce nom lui reste car celui qui a dit cela est le Seigneur et pas un autre. Gloire au Seigneur qui, seul, a tout créé.

⁴⁴² *Epître de saint Jacques*, I, 5 : « L'un d'entre vous manque-t-il de sagesse, qu'il la demande à Dieu qui donne à tous libéralement et qui ne fait pas de reproches : elle lui sera donnée ».

⁴⁴³ Virgile, *Enéide*, I, 203 : « ...forsan et haec olim meminisse juvabit » : « ...peut-être de cela même nous sera-t-il doux, quelque jour, de nous souvenir » (trad. J. Perret, Belles Lettres, rééd. 2013).

⁴⁴⁴ Il avait donc 85 ans.

⁴⁴⁵ Prieur de Grandmont de 1139 à 1163.

⁴⁴⁶ Le mot employé est : *consortium* (l. 1878).

⁴⁴⁷ Néologisme que j'invente !

⁴⁴⁸ Réflexion philosophique ou théologique : l'homme ne sait pas ce qui arrive ensuite, sauf à espérer le meilleur pour la fin des temps ? La suite de ce passage est également un peu compliquée à comprendre

⁴⁴⁹ Dieu qui a ouvert la bouche de l'ânesse. Cf. la citation suivante : *Num.*, 22,28 : « Yahweh ouvrit la bouche de l'ânesse... ».

⁴⁵⁰ Le terme *nostrum* a une signification théologique : ce qui est notre nature, notre essence.

Moi, Guillaume Dandina, improprement appelé de Saint-Savin, frère pécheur, prêtre indigne, je vous prie, suppliant et humble, d'adresser une prière pour moi.

Qui pourra jamais rechercher et rapporter ainsi, dans l'ordre, les faits remarquables d'un si grand homme, pour suffire à sa louange ? En effet, le vénérable pasteur qui, grâce à la providence du Seigneur, a vécu auprès de lui, a été éduqué dans son enseignement et fut son très proche familier, a pris l'habitude de nous raconter cet unique miracle à propos de quelqu'un. On comprend qu'il ne fallait en aucune manière passer sous silence ce fait empli d'une humilité, ô combien admirable ! Il y avait, en effet, un dignitaire⁴⁵¹ nommé Hugues, qui desservait, par la grâce de Dieu Créateur⁴⁵² l'église de l'évêché d'Angoulême ; assuré des miracles et de la bonté de Hugues, que le Seigneur jugeait digne d'opérer par son intermédiaire, il avait pris l'habitude de venir le voir souvent avec cette dévotion : il désirait trouver du réconfort dans sa présence et être instruit par sa parole, comme s'il s'agissait d'écouter la Sagesse de Salomon. Il arriva un jour que l'évêque vint le voir, pendant qu'il était assis, à son habitude, il fut pris par une douleur et dit : « Je souffre tellement, malheureux que je suis, de la main droite jusque dans l'épaule, que je ne peux lever le bras, ni le plier, ni l'écarter de quelque façon : cela vient, je crois, de la goutte⁴⁵³ ; le cou, la gorge et le visage aussi, comme vous pouvez le voir, sont enflés et livides, à cause de la douleur dont j'ai parlé ; c'est pourquoi, pour l'amour de Dieu, je vous demande de toucher de vos saintes mains l'endroit où j'ai mal, seigneur, et de le palper ! ». A ces mots, l'homme de Dieu s'ébahit et dit : « Je m'étonne, pourquoi parlez-vous ainsi, seigneur ? Mes mains sont pleines de sang⁴⁵⁴, alors que les vôtres sont sacrées et disposées à la célébration du Dieu vivant et pleines du don de Dieu et de sa grâce. Ce que vous me demandez à moi, pécheur, peut et doit être accompli par vous, avec l'aide de Dieu, pour moi et pour les autres, si cela est nécessaire. En effet, c'est pour vous et pour les personnes comme vous⁴⁵⁵ que le Seigneur dit en ces termes : « Ils poseront leurs mains sur les malades et eux s'en trouveront bien⁴⁵⁶ ». L'évêque lui répondit : « Assurément, si vous dites que vous êtes réticent au nom du privilège et de l'honneur du mystère divin, sachez que, dans votre situation, vous détenez et possédez une part qui n'est pas inégale dans les mystères divins⁴⁵⁷. Si moi, pécheur indigne et prêtre indigne⁴⁵⁸, je reçois le Seigneur par l'effet du mystère, entre mes mains immondes,

⁴⁵¹ Sens de ce mot *tiro* (l. 1905) dans le *Dictionnaire* de Blaise : noble attaché au service d'un chevalier, nouveau noble, champion et aussi, au sens chrétien, novice. J'ajoute le sens de dignitaire car l'évêque est, en quelque sorte, un noble dans l'Église. Qui est cet évêque d'Angoulême à l'époque ? Selon Martine Larigauderie, il s'agit de l'évêque Tizon II de la Rochefoucauld (*Hugo Rupis-fulcaldi*), 1149-1159, ce qui permettrait de dater plus précisément la vie de Hugues et la rédaction du texte.

⁴⁵² Expression : *Deo auctore*, grâce à Dieu Créateur.

⁴⁵³ Indication intéressante en soi car on sait que la goutte est une affection due à une alimentation trop riche en viande, en graisses, ce qui renseigne sur le mode de vie des prélats de l'Église.

⁴⁵⁴ Sens de cette métaphore ? Elle pourrait indiquer que Hugues se sent indigne de guérir de manière thaumaturgique l'évêque. Il n'est pas, non plus, prêtre. Robert Chanaud signale qu'on trouve la même formule (est-ce un hasard ?) dans le *petit rituel romain servant aux prêtres...*

⁴⁵⁵ Dans le texte : *huiusmodi* (l. 1924-1925).

⁴⁵⁶ *Marc*, 16,18 : « Voici les miracles qui accompagneront ceux qui auront cru... ; ils imposeront les mains aux malades et ceux-ci seront en bonne santé ».

⁴⁵⁷ Passage extrêmement important : Hugues ne possède pas le statut de l'évêque ni son pouvoir thaumaturgique de principe mais, manifestement, l'évêque estime que, grâce à ses miracles, Hugues est son égal dans la dispense des pouvoirs divins.

⁴⁵⁸ Terme répété intentionnellement.

vous aussi, en recevant et en nourrissant les pauvres, vous l'avez reçu, Lui⁴⁵⁹ et pas un autre. Le Seigneur dit, en effet : « Ce que vous avez fait pour un seul des miens les plus humbles, vous l'avez fait pour moi aussi⁴⁶⁰ ». Il dit aussi ailleurs⁴⁶¹ : « Celui qui vous reçoit, me reçoit aussi ». Il dit encore beaucoup d'autres paroles dont il ne faut pas parler en détail. L'homme du Seigneur, voyant que l'évêque persistait dans sa demande, ne voulut pas le laisser davantage dans l'affliction mais choisissant des deux options le bien commun, il prit dans sa main de manière prolongée la main de l'évêque, il l'attira à lui, en palpant et touchant l'endroit où il avait mal, tout en faisant le signe de croix. Surtout au moment de faire cela, il resta dans une attitude d'humilité vis-à-vis de l'évêque et lui témoigna la déférence qui lui était due⁴⁶². Cela achevé, et sans retard, l'évêque qui était arrivé souffrant repartit guéri. Il nous plaît de considérer que la dévotion chez cet homme bon et aimable est largement compatible avec le mérite de l'homme dont nous avons parlé et qui est un saint évêque. C'est pourquoi il faut estimer que Hugues a été capable de réaliser cela parce qu'il a eu davantage confiance dans le pouvoir de l'évêque que dans le sien propre : en effet, il avait posé la main de l'évêque, en même temps que la sienne, à l'endroit où il avait mal et c'est grâce à la première qu'il a pensé obtenir ce que l'évêque réclamait⁴⁶³. Amen.

⁴⁵⁹ Donc le Seigneur.

⁴⁶⁰ *Matth.*, 25, 40 : « En vérité, je vous le dit : autant de fois que vous l'avez fait pour le moindre de mes frères que voici, c'est à moi que vous l'avez fait ».

⁴⁶¹ *Matth.*, 10,40 : « Celui qui vous reçoit me reçoit et celui qui me reçoit reçoit celui qui m'a envoyé ».

⁴⁶² Là encore, il est question de la préséance qui doit être respectée entre les deux protagonistes.

⁴⁶³ On peut considérer ce miracle comme l'akmé de la puissance miraculeuse de Hugues car c'est sa foi dans le pouvoir thaumaturgique de l'évêque en personne qui a décuplé l'efficacité de son action. On peut aussi considérer que c'est une forme de soumission du courant laïc grandmontain à l'Eglise.